

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13400 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 28-LUNDI 29 FÉVRIER 1988

71 morts depuis le début des émeutes dans les territoires occupés

M. Shultz poursuit sa mission au Proche-Orient dans un climat de violences

A l'issue de sa première série d'entretiens avec les responsables israéliens, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, s'est rendu, le samedi 27 février à Amman, avant de rencontrer à Damas le président Assad. Le début de la mission de M. Shultz a été marqué par un redoublement de la violence dans les territoires occupés. 71 Palestiniens ont été tués depuis le début des émeutes.



Lire page 3 l'article de nos envoyés spéciaux ALAIN FRACHON et YVES HELLER

L'honneur et la honte

L'armée d'Israël, si longtemps son orgueil, peut-elle lui inspirer de la honte ? Dans un pays qui tient le vertueux principe de la « pureté des armes » pour l'un de ses mythes fondateurs, les images télévisées, d'une insoutenable brutalité, diffusées le vendredi 26 février, suscitent le trouble et la consternation.

Que des soldats de Tsahal se livrent, avec méthode et sous les ordres d'un officier, à des actes de violence contre des Palestiniens désarmés, ne devrait pourtant pas stupéfier outre mesure, dans les circonstances actuelles, les dirigeants de l'Etat hébreu. Car ces bavures sont hélas dans la logique de l'implacable affrontement en cours depuis bientôt trois mois en Cisjordanie et à Gaza.

En résumant en trois mots, « la force, l'agressivité et les coups », sa nouvelle politique de maintien de l'ordre dans les territoires, le ministre de la défense, M. Rabin a déclenché un funeste enchaînement, balayant sans doute chez certains soldats les inhibitions qui freinaient leur recours à la violence. Dans l'esprit de M. Rabin, cette systématisation du « passage à tabac », cette préférence de la matraque au fusil, visaient à épargner des vies humaines. Mais les morts de manifestants n'ont pas diminué, bien au contraire – soixante et onze à ce jour, – tandis que des centaines de Palestiniens étaient sauvagement battus.

Les « bavures » commises par les soldats israéliens sont maintenant trop nombreuses et trop graves pour ne pas alarmer les dirigeants politiques et les chefs militaires. Elles témoignent, chez les plus jeunes recrues, d'une montée inquiétante de la haine anti-arabe, déjà attestée par de nombreuses enquêtes. Elles jettent surtout une ombre terrible sur l'armée tout entière, en ternissant son prestige. Tsahal, qu'on le déplore ou non, n'abrite plus seulement dans ses rangs des officiers représentant la fine fleur du « bel Israël ».

Certes, l'état-major israélien, à la différence de beaucoup d'autres, a le courage de balayer devant sa porte. Les « brebis galeuses » passeront en cour martiale, les consignes de modération seront appelées haut et fort. En outre, le pouvoir a su jusqu'ici résister à la tentation de transformer les territoires en un champ clos d'où les centaines de journalistes présents en Israël seraient exclus. Le monde arabe, qui n'a jamais nourri ce genre de scrupules, est bien mal placé pour crier à l'outrage. Mais l'indignité de l'ennemi n'a jamais constitué, pour Israël, une dispense morale.

Face à des manifestants qui n'ont plus peur d'elle, l'armée cherche à rétablir son propre pouvoir de dissuasion en brisant – au sens fort du mot – leur résistance. Mais, en les humiliant, elle ne fait qu'attiser leur soif de vengeance. Dans cette épreuve quotidienne, Israël est son propre ennemi. Faute d'une solution politique rapide au problème palestinien, les soldats poursuivront, de plus en plus difficilement, leur « sale boulot ». Au bout du compte, l'armée pourrait y perdre son honneur, et la nation son âme.

Accord entre les syndicats et le patronat

Semaine de 36 heures et demie dans la métallurgie allemande

Dans sa bataille pour les trente-cinq heures hebdomadaires, le syndicalisme ouest-allemand vient de remporter une victoire. Un premier accord a été signé, le vendredi 26 février, dans la métallurgie pour ramener de trente-huit à trente-six heures et demie la semaine de travail, sans réduction de salaire. Il suscite des réactions très réservées de la classe politique.

BONN
de notre correspondant

Les négociations salariales entre le patronat de la métallurgie et le puissant syndicat ouest-allemand IG Metall se sont conclues, le vendredi 26 janvier, par un accord sur la réduction du temps de travail de trente-huit heures hebdomadaires à trente-six heures trente et par des augmentations de salaires : 2 % le 1er mars prochain et 2 % le 1er août 1989.

Cet accord concerne, pour l'instant, cent quarante mille métallurgistes résidant en Rhénanie-Westphalie, dans la région d'Osnabrück, et à Brême, mais il va faire sans doute tache d'huile et devenir la règle pour l'ensemble du secteur. Ainsi, l'IG Metall s'approche peu à peu de l'objectif qu'il s'était fixé lors des grandes grèves de 1984 : la semaine de trente-cinq heures sans diminution de salaire. L'accord constitue une surprise : il s'applique en effet à une branche d'industrie et à une région qui vit en ce moment une crise profonde. La sidérurgie de la Ruhr et les chantiers navals de Brême, déjà durement touchés par la crise générale qui affecte ces activités en Europe occidentale, seront-ils en mesure de supporter le surcroît de charges, estimé à 2,8 % par an, occasionné par cet accord valable jusqu'au 31 octobre 1990 ?

Le syndicat estime pour sa part que l'on contribue ainsi à la création de 4000 postes de travail dans des régions qui battent les records de chômage en RFA, mais la plupart des commentateurs estiment que l'accord est pour le moins intempestif. « *Trop cher pour des entreprises qui vont devoir dans les prochaines années procéder à des concentrations et à des suppression d'emploi* », écrit le *Süddeutsche Zeitung* (libéral de gauche).

LUC ROSENZWEIG.

(Lire la suite page 17.)

Un discours en Irlande sur le désarmement

M. Mitterrand ou l'anti-Thatcher

M. François Mitterrand a terminé, le vendredi 26 février, son voyage officiel en République d'Irlande, par un discours au Parlement dans lequel il a développé ses conceptions du désarmement et de la solidarité Nord-Sud.

DUBLIN
de notre envoyée spéciale

A l'accueil que lui avaient réservé les Irlandais les jeudi 25 et vendredi 26 février, exceptionnel, tant par sa cordialité que par sa solennité – les deux Chambres du Parlement de Dublin s'étaient réunies en session extraordinaire pour l'entendre, – M. François Mitterrand a répondu par un discours allant bien au-delà de la prestation de circonstance, par un discours politique, engagé, axé autour de trois grands thèmes : le désarmement, la lutte contre la faim, l'Europe.

En pays neutre et « *sans vouloir choquer cette neutralité* », le président de la République a rappelé sa position sur les questions de sécurité : « *J'appelle de mes vœux un désarmement véritable, global, équilibré, simultané et vérifiable* », a-t-il dit, en s'étonnant à nouveau des réserves émises par certains Européens sur le processus de désarmement engagé entre Américains et Soviétiques : elles « *finiront par me faire croire qu'il faut autant de courage pour approuver l'élimination des armes nucléaires à moyenne portée qu'il en fallait, il y a cinq ans, pour soutenir la décision de l'OTAN de les installer* ».

Au premier ministre irlandais, M. Charles Haughey, qui lors de leur entretien de la veille avait sollicité son point de vue sur ces questions, M. Mitterrand avait déclaré n'être « *pas favorable* » à la modernisation des armes nucléaires restant stationnées en Europe, à laquelle ont appelé récemment plusieurs dirigeants des pays membres de l'OTAN, dont Mme Thatcher. Sans référence explicite à cette « modernisation » qui fait débat dans l'Alliance atlantique, M. Mitterrand a précisé son approche devant les parlementaires irlandais. « *Au moment où les Deux Grands renforcent leur dialogue, on attend de l'Europe qu'elle émette des signaux positifs* », a-t-il dit. « *Il ne s'agit pas de baisser la garde ; il faut faire en sorte que les intérêts de l'Europe soient exprimés dans les négociations en cours ou à venir sur le désarmement.* » Mais, ajoute-t-il immédiatement, l'Europe doit se faire entendre « *sans agressivité inutile* », elle doit saisir toutes les occasions qui s'offrent d'en finir avec les tensions.

En s'exprimant de la sorte en pays étranger et neutre, sur une question qui au demeurant relève directement du commandement intégré de l'OTAN – il ne s'agit pour l'heure que des armes nucléaires américaines stationnées en Europe, – c'est un peu comme si le président de la République voulait prendre ses marques avant le sommet de l'OTAN de la semaine prochaine à Bruxelles qui, par souci d'unité, risque fort de ne pas même aborder ces questions conflictuelles.

Ce qu'il semble dire, c'est qu'à l'heure où tout laisse penser qu'existe de part et d'autre entre les Deux Grands une volonté réelle d'avancer dans le processus de désarmement, le moment lui paraît mal venu pour parler de modernisation des armes nucléaires ; c'est émettre un « signal négatif », risquer de compromettre le processus en cours et soulever une question qui pourrait tomber d'elle-même si ce processus venait à son terme. C'est aussi prendre à rebrousse-poil les opinions publiques, et pas seulement l'allemande, qui adhèrent massivement à la démarche du désarmement.

CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite page 3.)

Un entretien avec l'artiste catalan

Tapies, le « maître à peindre »

Antoni Tapies expose près de trente œuvres récentes à Paris. C'est l'occasion pour le plus illustre des peintres espagnols contemporains de donner une belle leçon de virtuosité et d'éloquence.

A soixante-cinq ans, Tapies domine l'art de son pays. Une fondation portant son nom doit voir le jour bientôt dans sa chère ville de Barcelone, comme il en existe pour Picasso et pour Miro. La jeune génération des Barcelo et autres Garcia-Sevilla et Broto se réclame volontiers de ce « maître à peindre » à l'abord austère et aux propos sans concessions à la mode. Recherché, sujet de rétrospectives et d'hommages, ce Catalan fier de ses origines, appartient à la petite aristocratie des artistes européens universellement reconnus. Il n'en demeure pas moins fidèle à son art déconcertant de signes, d'assemblages et de couleurs sombres et à son esthétique, celle de la volonté affirmée de mener la peinture jusqu'au tréfonds de la réalité.

« Vos œuvres les plus récentes semblent marquées par une présence plus forte des objets. Est-ce à dire que Tapies revient lui aussi à la figuration ?

– C'est peut-être vrai de certains tableaux... C'est curieux : on regarde souvent mes peintures en fonction de l'actualité artistique du moment. En vérité, je me suis toujours considéré comme un artiste qui réagit contre l'art abstrait, moi qui me situe plutôt dans la ligne venant du surréalisme. Il est arrivé, dans les années 50, que l'on interprète mes œuvres par rapport à ce qui triomphait à ce moment-là, la peinture abstraite, informelle. Mais si on les examine avec attention, on y découvre toujours quelque figure, une image.

– Ces figures sont, de plus en plus souvent, des figures funèbres, des crânes et des croix.

– Oui, je m'en aperçois après coup. Affaire d'âge sans doute : au mien, on commence à penser de plus en plus à la mort. Je crois qu'une telle méditation doit demeurer constamment présente. On vit tellement distrait, tellement étourdi, même dans la vie culturelle contemporaine... Quant aux croix, elles n'ont pas une signification unique. La croix, c'est une signalisation dans un espace, pour attirer l'attention du regard, c'est une rature, c'est un souvenir du nom, de la signature. Il y a bien sûr encore un sens religieux, une allusion au christianisme, et donc aussi la mort.

Propos recueillis par PHILIPPE DAGEN.

(Lire la suite page 14.)

Le Monde SANS VISA
Une semaine africaine
Pages 9 à 12

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. , Espagne, 175 pes. , G.-B., 60 p. Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

RENDEZ-VOUS

Dimanche 28 février. – *Sénégal :* élections présidentielle et législatives.

Mardi 1er mars. – *Finlande :* Entrée en fonctions du nouveau président de la République.

Mercredi 2 mars. – *Belgique :* ouverture du sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement des seize pays de l'Alliance atlantique (jusqu'au 3).
Genève : Négociations indirectes entre le Pakistan et l'Afghanistan, sur un accord prévoyant le retrait des troupes soviétiques.

Jeudi 3 mars. – *Bangladesh :* élections législatives.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.





Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Il y a soixante ans

La naissance de l'Aéropostale

Le 1er mars 1928, l'Aéropostale, sans doute la plus célèbre compagnie aérienne française, tentait le pari difficile d'acheminer le courrier sur le parcours France-Amérique du Sud, soit quelque 13 400 kilomètres par la voie des airs, à l'exception du tronçon Dakar-Natal où, pour la première fois, entraient en service des avisos affrétés pour la circonstance.

PEU avant l'aube, ce jour-là, Jean Mermoz s'envole de Buenos-Aires avec deux mille lettres, le premier courrier aérien d'Argentine destiné à la France, tandis que, simultanément, Elisée Négrin et Gayrard décollent de Toulouse pour assurer la liaison en sens inverse.

Mermoz, fidèle à son habitude, entend bien pulvériser tous les records ; cependant, une banale fuite d'eau contrarie son projet, et il atteint Rio seulement le lendemain à midi. Quelques minutes plus tard, Deley, son relais, prend l'air à son tour et atterrit à Recife après un voyage sans histoire. Hélas ! l'aviso pour Dakar n'est pas là... Les chaudières pourtant poussées à fond par son équipage, le petit navire accoste avec trois jours de retard. La raison ? L'avion, qui convoyait le courrier d'Europe, est tombé en panne dans le Rio de Oro, en plein Maroc espagnol. Et ce n'est pas fini ! Certes, la jonction se fait, et Deley, impatient de rattraper le temps gaspillé, fonce sur Bahia pour y découvrir, abasourdi, que les employés de Recife ont commis une gaffe monumentale : le courrier d'Europe qu'il pensait emporter naviguait de nouveau vers... l'Europe !

Un rêve fou

Le bilan de cette « première » se révèle décevant : l'acheminement de la poste a duré quinze jours. Bref, aucun progrès par rapport au bateau. Mais il en faut plus pour amener le personnel à baisser les bras. Mermoz repart de Buenos-Aires avec un nouveau chargement postal. Avec la même détermination. Cette fois, l'horaire va être respecté. La ligne se met en place.

Pas moins de dix années auront été nécessaires pour amener cette première réalisation du rêve impossible de Pierre-Georges Latécoère. De fait, l'aventure de l'Aéropostale, alors les Lignes aériennes Latécoère, commence en 1918. C'est l'époque où des sociétés naissent dans l'enthousiasme et souvent dans l'improvisation pour déchanter ensuite rapidement : leurs recettes grimpent moins vite que ne se creuse leur endettement.

Latécoère est l'un des rares précurseurs qui réussit, en cinq ans, une superbe percée du marché aérien, un succès d'autant plus remarquable que personne, à Paris, n'y croyait.

Cet ancien constructeur de wagons installé à Montaudran, près de Toulouse, a la réputation de réagir vite. Il le prouve. En novembre 1918, lorsque le gouvernement, qui lui avait confié la fabrication de mille avions Salmson, réduit sa commande de façon considérable, il ne cède pas au désespoir. Il conçoit aussitôt un projet grandiose : une ligne aérienne France-Amérique du Sud. En décembre 1918, l'idée prend corps et ne recueille pas que des avis favorables. Latécoère, imperturbable, annonce qu'il va s'attaquer, et ce dans le courant du mois, à la barrière des Pyrénées. Puis, déclare-t-il à ses collaborateurs médusés, ce sera l'Espagne, la Méditerranée, le Maroc... Folie que tout cela !

Selon ce visionnaire, la création d'une ligne aérienne devrait ramener le temps de parcours à trois jours pour le Brésil et à quatre pour l'Argentine, au lieu de quatorze et dix-sept par la voie maritime. Le plan provoque des sourires condescendants : en 1918, les avions tiennent à peine en l'air.

Toutefois, les premiers voyages vers le Maroc conduisent les affairistes et les fonctionnaires à réviser leur position : ils ont la démonstration que l'aviation commerciale rapproche la France de l'Afrique où sommeillent de gros, de très gros intérêts... Quant à l'extension sud-américaine du réseau Latécoère, n'en parlons pas : elle se heurte à l'indifférence quasi générale dans les milieux officiels. Latécoère fait tout de même valoir qu'entre la France et l'Amérique du Sud l'échange de courrier frôle les 2 000 tonnes, une quantité énorme comparativement aux 700 tonnes de l'Extrême-Orient. Si son raisonnement est exact, il omet malheureusement un critère essentiel : l'Extrême-Orient, outre un charme indéniable, est aussi une zone de colonies françaises. Pas l'Amérique du Sud !

Latécoère ne désarme pas. Le 25 décembre 1918, à bord d'un Salmson piloté par Lemaître, ex-grand as du bombardement, il s'envole de Toulouse pour Barcelone, distante de 400 kilomètres. Et remporte son pari : ils ont vaincu les Pyrénées, non sans frayeur... Le 19 mars 1919, toujours avec Lemaître, il arrive sans encombre à Alicante puis, dans l'après-midi du 20, touche Rabat où les attend le maréchal Lyautey, impressionné autant par l'exploit que constitue ce vol que par l'exemplaire du *Temps* daté de la veille et le bouquet de violettes fraîches cueillies à Toulouse.

La « Ligne des sables »

Le 1er septembre 1919, Didier Daurat, qui deviendra le légendaire directeur d'exploitation de la ligne, assure le premier courrier aérien postal à destination du Maroc. Précisons qu'il ne dispose pas de la radio, ni d'instruments de bord perfectionnés ; de même, il n'existe pas d'infrastructure au sol. Le courage, l'instinct et l'expérience ouvrent la voie. La foi fait le reste.

En 1924, la ligne dessert régulièrement l'Espagne, et s'enfonce, chaque jour davantage, un peu plus loin le long des côtes d'Afrique du Nord. Au mois de mai, tandis que les appareils ne dépassent pas encore Casablanca, Latécoère envoie en Amérique du Sud une mission exploratoire dirigée par le capitaine Roig. Cette expansion rapide implique dorénavant une équipe plus importante, plus de mécaniciens, plus de pilotes. Mermoz en sera.

A peine la route Casa-Dakar est-elle ouverte, le 1er juin 1925, que les péripéties s'accumulent. La chaleur, le sable et le vent représentent en effet des adversaires redoutables à affronter sur plus de 2 000 kilomètres. Les Maures dissidents et les pannes fréquentes ajoutent du piment à l'aventure.

A mesure que progresse la « Ligne des sables », les Français accomplissent également un travail formidable en Amérique du Sud, malgré une opposition progermanique très rude. S'ils ne manquent pas de réussite, Latécoère, lui, s'essouffle. Assez curieusement chez cet homme volontaire, le cœur n'y est plus, et l'enthousiasme menace de sombrer.

A dire vrai, les exploits ne débouchent pas sur des revenus immédiats. Or il faut entretenir une équipe qui s'étoffe. Latécoère vit un drame d'autant plus éprouvant que le gouvernement français n'honore pas ses promesses de subvention. Il ne le fera d'ailleurs jamais. Désormais, pour gagner la partie, les lignes aériennes Latécoère doivent impérativement décrocher des contrats postaux. L'affaire piétine. Les prouesses réalisées dans les cieux sud-américains, en particulier par Paul Vachet, et les négociations menées par le prince Murat, pour le compte de Latécoère, ne suffisent pas.

Les pourparlers traînent en longueur. Ils portent, notamment, sur le transport du courrier vers l'Europe, d'une part, l'Uruguay et l'Argentine, ainsi qu'à l'intérieur du Brésil, d'autre part. La difficulté concerne un point précis : le contrat qui entérine l'accord demeure sans valeur tant que le Tribunal des comptes ne l'a pas approuvé. L'inquiétude croît chez les Français car l'organisme en question a déjà refusé par deux fois de valider le document. Un troisième rejet entraînerait l'annulation définitive du contrat. Cette situation indispose Latécoère qui ordonne à Murat de rentrer. Mais le prince ne se résigne pas à tirer un trait sur des efforts prometteurs ; il persuade Latécoère de venir en personne à Rio, le 3 décembre 1926.

Ce voyage de la dernière chance se termine en fiasco. La présence du patron ne résout rien : le troisième refus tombe comme un couperet et décapite l'ambition française en Amérique latine. Ecœuré, Latécoère retient une place dans le premier navire en partance vers l'Europe.

L'heure de Bouilloux-Lafont

Le salut, inespéré, vient alors d'un homme étranger à l'aviation : Marcel Bouilloux-Lafont. Ce financier français implanté de longue date au Brésil n'a pas hésité à placer le poids de ses relations au service de ses compatriotes. Le retrait de Latécoère l'amène à un calcul rapide d'où il ressort que les Allemands vont, assurément, exploiter le travail des Français. Certes, estime-t-il à juste titre, l'aviation commerciale ne paie pas encore. Mais quelle arme économique !

Il insiste auprès de Latécoère, finit par faire plier cet irréductible, l'arrache à son paquebot et lui obtient un entretien avec le président de la République argentine. Cette démarche aboutit à la signature d'un contrat postal qui restera la base de la ligne d'Amérique du Sud jusqu'à son arrêt, en 1940. Contre toute attente, cette victoire ne dynamise pas Latécoère, trop secoué par les récentes émotions sud-américaines. Il n'a bientôt plus qu'une idée en tête : récupérer sa mise de fonds. Pas question pour lui de supporter seul les frais d'installation de l'infrastructure formidable que va nécessiter le réseau d'Amérique où rien n'est vraiment joué.

Il décide de vendre et offre d'abord une option au gouvernement français, qui décline la proposition avec indifférence. Econduit de ce côté, Latécoère se tourne vers Bouilloux-Lafont, qui accepte de reprendre le flambeau et rachète, au prix fort, 93 % des actions. Pendant que Latécoère se reconvertit, à Biscarrosse, dans l'assemblage d'hydravions, ce bâtisseur se plonge avec énergie et détermination dans ce qui va devenir la passion de sa vie. C'est lui qui, le 16 juin 1927, obtient le contrat pour le transport du courrier argentin vers l'Europe. Des accords identiques vont suivre avec le Chili et le Paraguay (1928), le Venezuela (1929), la Bolivie et le Pérou (1930).

Enfin, le nouveau patron de la compagnie lui donne son nom légendaire, en avril 1927, date de l'acquisition : Compagnie générale aéropostale. La fameuse Aéropostale.

Un réseau exemplaire

Sous la houlette de ce meneur hors du commun, le travail reprend de plus belle, l'infrastructure se met en place. Bouilloux-Lafont se dépense et dépense sans compter. Attention, il ne s'agit pas là de l'argent du contribuable. L'Aéropostale doit se débrouiller seule pour l'aménagement de ses terrains, pour l'édification des hangars, pour l'installation du réseau de postes TSF et du balisage radio.

Les Français doivent affronter l'exubérance de la végétation, les pluies très violentes et le relief accidenté des côtes brésiliennes. Il leur faut d'abord défricher, dessoucher, drainer le sol... Ils se montrent d'une terrible efficacité puisque l'inauguration du tronçon sud-américain a lieu le 1er novembre 1927. Désormais, la nouvelle vague peut arriver. Elle porte Mermoz, Guillaumet, Reine et Saint-Exupéry.

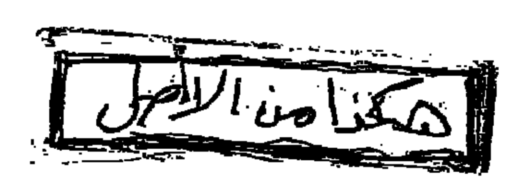
Reste maintenant à joindre les deux bouts : Dakar-Natal. Dans un premier temps, la solution tient à l'emploi d'avisos. Mais Bouilloux-Lafont, Daurat et l'ensemble des équipages savent que l'avion interviendra tôt ou tard au-dessus de l'Atlantique sud (1). C'est le rêve de Latécoère, l'objectif de Bouilloux-Lafont.

Le matériel et l'encadrement étant installés, il convient d'assurer le service tout au long des 13 400 kilomètres de la ligne. Les hommes se préparent. Les mécaniciens apportent une touche supplémentaire au réglage des moteurs. Les chaudières des avisos sont sous pression. Et puis le jour se lève sur le 1er mars 1928.

Mermoz et ses compagnons peuvent entrer en lice.

BERNARD MARCK.

(1) Jean Mermoz ignore encore qu'il va donner à l'Aéropostale ses ailes sur toute la Ligne : en vingt et une heures et dix minutes, les 11 et 12 mai 1930, il réussit la première traversée aérienne postale de l'Atlantique sud. Cet exploit réduit considérablement le temps d'acheminement de la poste sur le parcours Toulouse-Santiago-du-Chili : 108 h 40, dont 20 h 40 passées en escales...



La répression dans les territoires occupés

Les violences ont redoublé pendant la visite de M. Shultz

JÉRUSALEM
de nos envoyés spéciaux

Si M. George Shultz avait encore des doutes sur l'ampleur de la révolte des Palestiniens dans les territoires occupés, les événements du vendredi 26 février les auraient dissipés. Car le secrétaire d'Etat américain a entamé son difficile exercice diplomatique sur fond de violence redoublée et de manifestations un peu partout en Cisjordanie et à Gaza. En fin de journée, alors qu'il venait de s'entretenir successivement avec MM. Shamir, Pérès et Rabin, les affrontements entre forces de l'ordre et minifestants s'étaient soldés par la mort de quatre Palestiniens et plus d'une vingtaine de blessés. Cela porte à 71 le nombre de Palestiniens tués depuis le début de la vague de troubles dans les territoires.

Les manifestations – annoncées par des tracts nationalistes – eurent le plus souvent lieu à la mi-journée, à la sortie des mosquées. Ce fut le cas à Hébron. A peine la prière achevée, des centaines de fidèles ont, selon les autorités, attaqué l'armée à coups de cocktails Molotov et de pierres. Réplique des soldats : gaz lacrymogènes, tirs de balles en caoutchouc, puis tirs à balles réelles. Un manifestant est mort, apparemment par étouffement après avoir inhalé des gaz lacrymogènes.

A quelques kilomètres plus au nord, une manifestation éclate dans le camp de réfugiés d'Al-Arroub, en bordure de la route Jérusalem-Hébron. Une patrouille prise à partie ouvre le feu : un mort. A Naplouse, où des violences très graves avaient été commises la veille, les abords de la vieille ville étaient bouclés par l'armée. Quelques kilomètres plus au nord, dans le village de Tubas, une Palestinienne a été tuée d'une balle dans la poitrine.

A Jérusalem, quadrillée par des centaines de policiers, la prière sur l'esplanade des mosquées a été marquée par des incidents mineurs : des jeunes gens organisèrent un simulacre d'obsèques à la mémoire de trois militants du mouvement nationaliste Fath (principale composante de l'OLP) tués il y a dix jours dans un attentat à Chypre ; un drapeau israélien fut brûlé devant le dôme du Rocher.

A la sortie de la ville, une manifestation pacifique – drapeau palestinien en tête mais sans jets de pierres – a été brutalement dispersée à coups de grenades lacrymogènes, et plus au nord, dans certains des camps de la région de Ramallah, l'air était saturé de l'odeur des gaz.

Le territoire de Gaza n'a pas été épargné : barricades sur les routes, pneus enflammés et heurts avec l'armée. Un jeune Palestinien a trouvé la mort dans le camp de Jabaliya. De source palestinienne, on assure qu'il a été atteint d'une balle ; selon l'armée, il a été victime d'un jet de pierres.

Rendez-vous manqué

Les Palestiniens étaient donc descendus dans la rue, mais ils ont boudé le secrétaire d'Etat. C'est en vain que M. Shultz avait convié quinze personnalités des territoires à venir s'entretenir avec lui dans la soirée, dans une des institutions de Jérusalem-Est, l'hôtel American Colony. L'OLP avait appelé au boycottage du diplomate américain et, s'il y eut bien quelques hésitations du côté palestinien, aucune des personnalités pressenties ne s'est finalement présentée. Visage sévère, M. Shultz, installé au beau milieu du patio de cet ancien palais arabe, s'est borné à lire « *une adresse aux Palestiniens* » qui laissait transparaître son amertume.

« *La participation des Palestiniens est essentielle au succès du processus de paix*, a déclaré le secrétaire d'Etat ; *j'espérais pouvoir le dire ce soir à Jérusalem-Est* [la partie arabe de la ville] *et écouter, sans intermédiaire, plusieurs personnalités palestiniennes me faire part de leurs aspirations et de leurs points de vue.* » M. Shultz a dévoilé les grandes lignes des suggestions qu'il a faites aux dirigeants israéliens. D'abord, tenter de mettre en place un régime d'autonomie (le mot n'est pas prononcé) pour la Cisjordanie et Gaza : « *Les Palestiniens*, a-t-il expliqué, *doivent contrôler les décisions politiques et économiques les concernant.* » Mais on ne s'arrêtera pas là, et il faut rechercher « *un règlement global* » en tenant compte des intérêts « *de la Jordanie, de la Syrie, du Liban et des Palestiniens vivant en dehors des territoires* » et en se fondant sur les résolutions 242 et 338 de l'ONU (qui posent le principe de la paix en échange de territoires). Enfin, a dit M. Shultz, il faut aller vite. « *Les négociations doivent être engagées bientôt et menées à un rythme rapide.* »

C'est ce schéma, encore assez vague et qui laisse place à de nombreuses interprétations, que le diplomate américain avait présenté un peu plus tôt au premier ministre, M. Shamir. L'entretien avait duré deux heures et demie et s'était déroulé en tête à tête. Dans l'entourage de M. Shultz, on assure que celui-ci n'a pas exercé de pressions sur le premier ministre, que l'on sait opposé à nombre de suggestions américaines. On a qualifié la conversation d' « *agréable et amicale* ».

En présence de diplomates israéliens et américains, M. Shultz s'est ensuite entretenu durant deux heures avec le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, qui, lui, soutient sans réserve l'approche américaine. Une source autorisée expliquait que, si M. Shamir avait donné l'impression « *de vouloir gagner du temps* », M. Pérès était, en revanche, tout aussi convaincu que M. Shultz de la nécessité d'amorcer rapidement un processus de négociations. La raison en est simple : la situation sur le terrain ne peut qu'empirer.

Les deux hommes, selon la même source, ont abordé « *dans le détail* » ce que pourrait être un régime d'autonomie. « *Elections, désignation d'un exécutif palestinien, police locale, statut de la terre et de l'eau, etc.* » Le secrétaire d'Etat a insisté sur le fait que le calendrier prévu par les accords de Camp David (cinq ans de régime d'autonomie avant qu'on ne commence à débattre du statut final des territoires) était « *dépassé* ».

Autrement dit, il faut, dès avant la fin de l'année, qu'Israël, ses voisins arabes et les Palestiniens, entament des pourparlers sur l'avenir de Gaza et de la Cisjordanie. M. Shultz, a indiqué la même source, a souligné qu'il fallait mettre sur les rails une procédure « *plus dynamique, plus novatrice et plus urgente que ne le prévoyait Camp David* ».

Durant le week-end, M. Shultz devait se rendre à Damas, à Amman et au Caire, regagnant chaque soir Jérusalem. Il ne quittera Israël que mardi matin, mais pourrait y revenir pour poursuivre sa mission à l'issue de la réunion de l'OTAN à laquelle il doit assister à Bruxelles au début de la semaine.

ALAIN FRACHON et YVES HELLER.

Des images que les Israéliens auraient aimé ne pas voir

JÉRUSALEM
de notre correspondant

A l'heure du dîner et de la plus forte audience, le vendredi 26 février, le journal télévisé a diffusé des images que les Israéliens auraient sans doute préféré ne pas voir. Sur une colline désolée de la région de Naplouse, deux Palestiniens sont roués de coups par quatre soldats. Les deux hommes sont agenouillés par terre, mains liées derrière le dos. A tour de rôle les soldats frappent : à coups de pied redoublés sur le ventre, les côtes, sur la poitrine et au visage.

Ce passage à tabac méthodique – le premier qui ait été filmé – durera quarante minutes. A la fin, un ou deux soldats s'emparent de pierres pointues et frappent de toutes leurs forces et de manière répétée sur les mains et les bras des prisonniers, dans le but évident de provoquer des fractures. Les deux hommes se lèvent et sont conduits vers une jeep qui les emmène à l'hôpital.

Le général Mitzna consterné

Le film a été tourné en cachette par la chaîne de télévision américaine CBS jeudi, sur une des collines rocailleuses qui dominent le camp de réfugiés de Balata, à l'entrée de Naplouse. Il a été diffusé jeudi aux Etats-Unis et en Europe avant de l'être à la télévision israélienne (dont la seule chaîne est publique). Sur le plateau du journal télévisé, le général Mitzna qui commande la Cisjordanie a les traits tirés, l'air consterné. Il explique que les quatre soldats ont été emprisonnés et qu'un officier a été démis de ses fonctions. La veille, le chef du bureau de CBS en Israël, Bob Simon, avait montré le film au général Mitzna et à l'officier supérieur en charge de Naplouse. « *Ils étaient vraiment et sincèrement bouleversés* », nous a dit Bob Simon.

Les deux Palestiniens venaient d'être arrêtés alors qu'ils jetaient des pierres sur la grand-route de Naplouse. Cela fait des semaines que des dizaines de témoignages les plus divers rapportent des cas de Palestiniens hospitalisés avec des fractures aux mains, aux bras, aux jambes, à la suite de passages à tabac systématiques. Mieux vaut avoir un membre brisé que de recevoir une balle, avait dit en janvier une partie de la hiérarchie militaire, alors que le ministre de la défense, M. Rabin, inaugurait officiellement cette « *politique des coups* ».

L'incident de Naplouse est d'autant plus embarrassant pour le gouvernement que celui-ci, devant la multiplication des brutalités commises par l'armée, venait de donner des consignes de modération aux soldats.

Le jour du passage à tabac, plusieurs témoignages concordants de Palestiniens ont rapporté que des soldats, toujours à Naplouse, étaient entrés dans un hôpital palestinien, avaient brisé des meubles et du matériel médical et frappé les malades et le personnel soignant à coups de matraque.

A. F.

Les suites de l'enlèvement du lieutenant-colonel Higgins

Le responsable pro-iranien des services de sécurité d'Amal démis de ses fonctions

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

La destitution, le vendredi 26 février, du chef des services de sécurité du mouvement chiite Amal, M. Ali Abou Moustapha Dirani, paraît directement liée à l'enlèvement, le 17 février, au sud de Tyr, du lieutenant-colonel américain Higgins.

Dans un bref communiqué, sans aucune explication, le mouvement Amal de M. Nabih Berri a annoncé cette mesure ainsi que celle qui a frappé le responsable de la culture, lui aussi démis de ses fonctions, le cheikh Adid Haïdar. Les deux hommes n'ont toutefois pas été exlus du mouvement.

Originaires de la plaine de la Bekaa, M. Moustapha Dirani et le cheikh Adid Haïdar sont considérés comme les chefs de file de la tendance intégriste pro-iranienne au sein d'Amal. M. Moustapha Dirani, qui a perdu deux frères dans des opérations anti-israéliennes, a été le fondateur de la Résistance croyante, organisation qui mène parfois en collaboration avec la Résistance islamique, bras armé du Hezbollah, des opérations anti-israéliennes au Liban du Sud.

Or le mouvement Amal, qui revendique la responsabilité de la sécurité dans cette région, entend être le seul maître de toute action au Sud et a récusé, en avril 1987, tout lien avec la Résistance croyante.

Peu après le rapt du commandant en chef adjoint de l'Organisation des Nations unies pour la surveillance de la trêve (ONUST) et alors que le mouvement Amal effectuait des perquisitions et arrestations pour tenter de retrouver l'officier supérieur américain, M. Moustapha Dirani avait justifié cet enlèvement, revendiqué preuves à l'appui par l'Organisation des opprimés dans le monde, et avait protesté contre les tentatives faites par Amal.

Bien qu'ayant reçu officiellement l'appui du Hezbollah et de tous les intégristes du Liban, l'Organisation des opprimés dans le monde avait pris soin de se démarquer du mouvement intégriste pro-iranien. Après avoir invité le chef du mouvement Amal, M. Berri, à mettre fin aux efforts de sa milice pour délivrer cet « *espion notoire* », l'organisation « *regrettait les vexations et arrestations* » subies par les intégristes. L'organisation invitait, d'autre part, « *ses frères d'Amal* » à comprendre « *l'intérêt de leur peuple et le rôle d'espion dangereux que jouait Higgins en profitant de la présence des observateurs* ».

A la lecture des différents communiqués des uns et des autres, l'Organisation des opprimés dans le monde semble se situer à mi-chemin entre la tendance purement hezbollah et le mouvement Amal. L'organisation ne condamne pas nettement, comme le fait le Hezbollah, la présence de la FINUL au Liban du Sud, mais ne la juge pas « *positive* », comme le dit Amal, déclarant : « *Cette présence ne nous concerne nullement, même si nous l'estimons utile* ». Elle ajoute : « *Notre objectif était uniquement de capturer un espion.* »

Dans un communiqué qu'il a publié après sa destitution, M. Moustapha Dirani a d'ailleurs affirmé qu'il détenait « *des informations sûres selon lesquelles l'OTAN, avec l'aide d'officiers de l'ONU, fomentait un complot au Liban du Sud contre ceux qu'il qualifie de terroristes* ».

De là à penser que M. Moustapha Dirani, qui, selon une bonne source chiite, n'en est pas à son coup d'essai dans l'enlèvement d'étrangers, soit à l'origine, avec l'aide du Hezbollah, sans doute du rapt de l'officier supérieur américain, il n'y a qu'un pas que beaucoup franchissent à Beyrouth.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Bombardement irakien d'un quartier résidentiel d'une banlieue de Téhéran

L'aviation irakienne a bombardé, le samedi 27 février, à midi, « *un quartier non militaire* » situé dans une banlieue de Téhéran, tuant un civil et blessant plusieurs personnes, a indiqué la radio iranienne, ajoutant que, en représailles, l'aviation iranienne bombardera « *dans les heures qui suivent* » des objectifs civils et militaires à Bagdad et à Bassorah. – *(AFP.)*

● **Les Etats-Unis ont violé leur propre embargo du pétrole iranien.** – Les Etats-Unis ont importé 6,4 millions de barils de pétrole iranien durant les deux mois qui ont suivi l'embargo commercial décrété par le président Reagan contre ce pays, selon des statistiques rendues publiques, le vendredi 26 février, par un groupe proche du défenseur des consommateurs Ralph Nader. De hauts fonctionnaires américains ont indiqué que ces livraisons pourraient avoir été exemptées de l'embargo pour avoir été négociées avant l'annonce de cette décision. Ces 6,4 millions de barils représentaient 7,3 % du total des importations pétrolières américaines de novembre et décembre 1987. L'embargo avait pris effet le 29 octobre. En tout, pour l'année 1987, le pétrole iranien a représenté 5,1 % du brut importé aux Etats-Unis. – *(AFP.)*

Un discours en Irlande sur le désarmement

M. Mitterrand ou l'anti-Thatcher

(Suite de la première page.)

« *Eliminer les moyens des conflits, les armes, c'est louable* », poursuit le président de la République « *mais en supprimer les motifs ce serait mieux* (...). *Et qu'est-ce qui provoque ces conflits ? La misère d'abord.* » « *La faim tue plus sûrement et plus massivement que la guerre. Combien d'Hiroshima de la faim faudra-t-il pour réveiller la conscience assoupie des pays riches ?* », demande-t-il, en rappelant qu'il plaide pour une approche politique du problème du sous-développement (« *Nous ne pourrons pas longtemps feindre de croire que le problème se réglera de lui-même.* ») et que la France est parmi les sept pays occidentaux les plus industrialisés celui qui fournit l'effort le plus grand, le double proportionnellement de celui des Etats-Unis ou du Japon.

L'Europe, elle aussi, à son échelle, a ses pays en voie de développement, ses inégalités économiques et sociales qui concernent directement l'Irlande et, rappelle le président, qu'il faut travailler à réduire d'ici à 1992. De la même manière que par son approche de la question du désarmement (qui n'est sans doute pas partagé à Matignon), il se pose en quelque sorte comme l'anti-Thatcher ; au moment où la « Dame de fer » semble de plus en plus se « vivre » en leader intransigeant du monde occidental, comment ne pas penser que c'est elle aussi qu'il vise sans la nommer quand, parlant de l'Europe, il dit : « *Il faudra bien que tous comprennent que l'on ne peut être à la fois européen quand il s'agit de partager les bénéfices et national intransigeant lorsqu'il s'agit de répartir le fardeau.* » La volonté politique, dit-il aux Irlandais, « *ne devra pas manquer aux Européens par vocation (vous en êtes, nous en sommes) pour convaincre, je dirai, les Européens « par distraction » lorsque leurs exigences catégorielles deviennent excessives* ».

La question de l'Ulster

Sur la question la plus sensible pour les Irlandais, celle de l'Ulster et donc des rapports de Dublin avec Londres, le président de la République est resté, en revanche, d'une très grande prudence. Je ne veux pas « *m'immiscer dans vos affaires* », dit-il à des Irlandais, qui bien des fois pourtant ont appelé la communauté internationale à ce qu'ils considèrent comme son devoir d'ingérence. Mais c'est pour formuler aussitôt l'espoir que les « *efforts* » de Dublin dans cette affaire « *portent leurs fruits* ». « *C'est vous qui choisirez la voie* », ajoute le président, en souhaitant qu'elle débouche sur « *la paix dans vos relations internationales et sur un avenir pacifique et serein à l'intérieur* ».

Se gardant d'aborder de front la question irlandaise, M. Mitterrand avait cependant émaillé son discours de formules de sympathie envers le peuple irlandais « *valeureux, fier, épris jusqu'au sacrifice de liberté et d'indépendance et que l'histoire n'a pas épargné* », ou encore envers ce pays où la leçon de l'histoire, « *qui nous a appris à ne jamais transiger sur les principes qui fondent la liberté de l'individu, a tout son sens* ».

M. Mitterrand a su trouver pour remercier ses hôtes des intonations particulièrement chaleureuses, fût-ce avec une certaine pudeur : « *les sentiments du fond du cœur, mieux vaut les taire, car on les exprime toujours mal* ». La très belle balade irlandaise qui lui avait été offerte pendant deux jours dans quelques-uns des hauts lieux historiques de ce pays incitait, il est vrai, à la cordialité, de même sans doute que la présence bon enfant, parmi les invités de M. Mitterrand, du champion irlandais du tour de France, Stephen Roche, qui partagea avec lui les démonstrations de popularité. Pour résumer l'atmosphère de cette visite, un journaliste de *l'Irish Times* notait vendredi que, dès l'arrivée, le comportement de M. Mitterrand fut celui d'un homme « *dont la grand-mère était irlandaise* ».

CLAIRE TREAN.

EN BREF

● **ROUMANIE : Bucarest renonce au statut de « nation la plus favorisée ».** – La Roumanie a informé les Etats-Unis qu'elle renonçait d'elle-même à bénéficier de la clause de la nation la plus favorisée (MFN), a annoncé, le vendredi 26 février, le département d'Etat. Ce statut lui était renouvelé chaque année depuis 1975 en dépit d'une opposition grandissante au Congrès.

Cette décision intervient trois semaines après un voyage à Bucarest du secrétaire d'Etat adjoint, M. John Whitehead. Celui-ci avait informé le président Nicolas Ceaucescu que Washington n'était pas satisfait de la politique roumaine dans le domaine des droits de l'homme. – *(AFP.)*

● **CORÉE DU SUD : amnistie.** – Le gouvernement a annoncé, le vendredi 26 février, au lendemain de la prestation de serment du président Roh Tae Woo, des mesures de clémence pour 7 200 personnes, dont 1 700 dissidents. Certains bénéficieront d'une réduction de peine, alors que d'autres, qui ont déjà été relâchés, recouvreront leurs droits civiques. Le nombre des personnes détenues pour des motifs politiques en Corée du Sud est estimé à 1 200 par les diplomates occidentaux

● **VIETNAM : restitution de dépouilles mortelles de militaires américains.** – Le Vietnam va restituer aux Etats-Unis les dépouilles mortelles de vingt militaires américains portés disparus pendant le conflit vietnamien, a annoncé le Pentagone le vendredi 26 février. Le Vietnam n'a, semble-t-il pas, garanti que ces dépouilles mortelles sont celles de soldats américains. Le rapatriement de ces corps est le second en importance depuis la fin du conflit.

● **M. Jacques Dupont nommé ambassadeur en Afrique du Sud.** – M. Jacques Dupont a été nommé ambassadeur de France à Pretoria, succédant à M. Pierre Boyer, a annoncé, le jeudi 25 février, le Quai d'Orsay.

[Né en 1929, ancien élève de l'ENA, M. Dupont a été attaché à Washington (1958-1961), premier secrétaire à Athènes (1962-1963), puis à Rome (1963-1966). Il a été premier conseiller à Saigon de 1966 à 1968, avant d'occuper les fonctions de sous-directeur au service de presse du Quai d'Orsay, de 1969 à 1973. Premier conseiller à Tunis (1973-1977), puis ministre conseiller à Moscou (1977-1979), il revient à Paris pour exercer les fonctions de directeur adjoint des affaires politiques (1979-1982). Ambassadeur de France à Tel-Aviv de 1982 à 1986, M. Dupont était à l'administration centrale depuis 1987.]

Europe

URSS : après l'appel au calme lancé par M. Gorbatchev

Une recherche de compromis semble s'amorcer en Arménie

Bernard Guetta vient de prendre ses fonctions de correspondant du *Monde* en URSS. Nous publions ci-dessous son premier article.

MOSCOU
de notre correspondant

M. Gorbatchev est parvenu le vendredi 26 février à inverser le cours de la gigantesque et calme prise de parole de l'Arménie. Pour la première fois depuis qu'Erevan s'est tout entière transformée, le week-end dernier, en salle de meeting avec haut-parleurs dans les rues et débats permanents aux carrefours, le nombre des manifestants a en effet diminué au lieu de croître, tandis que s'amorçait une recherche de compromis. Il a suffi pour cela que le secrétaire général fasse lire aux Arméniens, en fin de matinée, un message serein s'adressant à leur raison et promettant implicitement un examen prochain de la situation du Nagorn Karabakh, la région autonome de la république voisine d'Azerbaïdjan, dont la population – à 80 % arménienne – a récemment été victime d'exactions.

Lu par un membre suppléant du bureau politique, M. Vladimir Dolguikh, qui avait été envoyé sur place il y a plusieurs jours déjà, ce message a été diffusé par la radio et la télévision locales, mais le reste de l'Union soviétique n'en connaissait toujours, samedi matin, qu'une brève paraphrase de l'agence Tass, débitée en cours de journal télévisé et publiée en page 2 de la *Pravda*, sous le titre accrocheur de « L'internationalisme-socialisme source de notre force ».

Photo à l'appui, la « une » proclamait, elle, « *Mourmansk : bonjour soleil !* ». Mais si étroites que soient les limites de la « glasnost », le fait est que dans cette intervention d'une dizaine de minutes, M. Gorbatchev s'est abstenu de toute attaque directe contre le mouvement en cours. Renonçant notamment à dénoncer, comme l'avait maladroitement fait le comité central, mardi dernier, l'agissement de manipulateurs « *extrémistes* », le secrétaire général s'est contenté d'appeler au « *calme* », à la « *maturité civique* », et au « *renforcement des traditions d'amitié entre les peuples d'Azerbaïdjan et d'Arménie* », de déclarer qu'il y avait « *des problèmes à résoudre dans la vie de la société soviétique* », mais que « *attiser les luttes et la défiance entre les peuples* [de l'URSS] *ne faisait qu'obstacle à leur résolution* ».

Et de rappeler enfin qu'il était prévu de consacrer l'un des prochains plénums du comité central à la question des nationalités. M. Gorbatchev était d'autant plus à l'aise pour tenir ce langage qu'il avait effectivement estimé dans son discours du 18 février, devant le comité central, qu'il fallait s'attaquer sans tarder aux problèmes des relations entre les nationalités de l'Union, et que « *l'authentique internationalisme* [n'est] *possible que dans le respect de la culture et de l'histoire [...] de chaque peuple* ».

Pas à proprement parler donc de reculade sous la pression, et l'incessant ballet d'avions qui avait la nuit précédente tenu Erevan éveillé, suffisait par ailleurs à dire que, si besoin était, la troupe était là, aux portes de la ville, prête à intervenir en force. Dans leurs récits saccadés, hurlés sur les lignes téléphoniques inaudibles aux correspondants occidentaux bloqués à Moscou par les autorités, tous les témoins font état d'un long moment de flottement. La foule hésite, séduite d'avoir été reconnue comme interlocuteur, mais méfiante aussi, car dans tout cela il n'y a rien de vraiment tangible.

Un million de personnes

Sans doute exagéré la veille et l'avant-veille, le chiffre d'un million de personnes dans les rues est devenu réalité. Jeunes et vieux, pauvres et riches, intellectuels et ouvriers, membres du parti et anciens prisonniers politiques libérés par la « *nouvelle pensée* », tous sont là, souvent venus à pied de lointaines campagnes et, bien sûr, du Nagorny-Karabakh – presqu'un tiers, en bref, de la population de la république d'Arménie.

Un tiers ? « *Oui, un tiers, c'est bien ça* », répondent ces témoins, agacés qu'on arrive pas à s'imaginer depuis Moscou ce qu'est cette « *masse humaine qui n'en finit plus de converger vers la place de l'Opéra* », « *le calme absolu de cette foule dont chacun est si fier* », « *cette fête de la démocratie* » : ce frémissement des grands moments.

Car c'en est indiscutablement un, que ce rassemblement contestataire d'une ampleur sans précédent dans l'histoire soviétique, sans violence aucune malgré les jours qui s'écoulent, et auquel le pouvoir central choisit de ne pas répondre par la répression mais par une tentative de dialogue.

L'insipide résumé de l'agence Tass est d'ailleurs suivi d'une série d'interviews censées représenter les réactions d'Azerbaïdjanais et d'Arméniens au discours de M. Gorbatchev. Il en ressort que les usines étaient bel et bien en grève et que c'est « *exactement là la manière, selon un membre du comité central arménien, de s'adresser au peuple en lui parlant sincèrement avec des informations objectives et des explications politiques profondes* ». La foule hésite ; les membres du comité d'organisation – car il y en a un, composé d'étudiants du Nagorny-Karabakh et apparemment aussi de grands noms de l'intelligentsia arménienne – hésitent également tout en se félicitant de ce ton inhabituel. Et c'est l'annonce d'une résolution du comité central arménien qui va débloquer la situation. Son premier secrétaire, M. Demirtchian, impopulaire et régulièrement dénoncé à Moscou comme peu favorable à la « perestroïka », informe en effet les manifestants que le Parti arménien demande au comité central du Parti soviétique de reconsidérer son refus initial de rattacher le Nagorny-Karabakh à l'Arménie et de mettre en place une commission pour étudier le dossier.

Les sifflets qui avaient accueilli l'apparition du premier secrétaire cessent. Chacun comprend qu'un marchandage est dans l'air, et se succèdent bientôt au micro des hommes qui ont l'oreille de la foule et lui font comprendre que tout ce qu'on pouvait espérer obtenir est obtenu, et qu'il faut penser à laisser le temps jouer – apparemment jusqu'au 23 mars, date à laquelle devrait avoir été trouvée une solution définitive.

Images télévisées

En soirée, il n'y a plus sur la place de l'Opéra et dans les rues avoisinantes que plusieurs dizaines de milliers de personnes, des familles venues de cette région autonome à la gloire si soudaine et qui racontent « *des choses abominables* » qu'un vice-procureur général de l'Union soviétique avait pourtant démenties la veille (1).

Juste avant de diffuser l'intervention de M. Gorbatchev, la télévision arménienne avait, pour la première fois, montré quelques minutes d'images de la secousse qui a projeté cette minuscule république à la « une » de tous les journaux du monde. Il avait fallu pour cela que les techniciens et les journalistes menacent de ne plus rediffuser les programmes en provenance de Moscou. « *Vous savez*, insistent tous les témoins, *tout cela n'est au fond qu'une vaste manifestation d'espoir dans le gorbatchévisme.* »

BERNARD GUETTA.

(1) Le quotidien du PC arménien, *Komounist*, cite cependant M. Dolguikh, qui, dans l'allocution qu'il a prononcée mercredi à Erevan, aurait déclaré : « *Des affrontements entre groupes d'Arméniens et d'Azerbaïdjanais se sont produits au Nagorny-Karabakh et ont fait des victimes.* »

Un responsable de ce journal a indiqué, samedi à l'AFP, que des affrontements inter-ethniques à Nagorny-Karabakh ont fait deux morts parmi les Azerbaïdjanais et seize à dix-huit blessés dans les rangs arméniens. Ce responsable, interrogé depuis Moscou par téléphone, n'a pas été en mesure de préciser la date de ces affrontements.

Un passé d'affrontements et de sang

Fin mai 1918, la jeune Fédération transcaucasienne cède la place à trois petites républiques indépendantes : l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie. Nées d'une révolution dont elles ont refusé l'issue bolchevique, elles vont tenter d'imposer leur existence dans une région où la Turquie semble l'emporter, alors que la Russie s'enfonce dans la guerre civile. Après un siècle de domination russe, ces jeunes Etats tentent non seulement de dépasser le cadre des frontières coloniales, mais encore de faire reconnaître leurs revendications territoriales.

L'histoire, les réalités d'un peuplement marqué par un paysage multinational complexe sont autant d'arguments dans un débat qui ravive des plaies encore vives. L'ombre du génocide qui, trois ans auparavant, a frappé les Arméniens de l'Empire ottoman plane sur les relations déjà difficiles entre Arméniens et Azeris, musulmans et turcophones. En 1905, à l'instar des pogromes antisémites qui sévissent dans la partie européenne de l'empire russe, la communauté arménienne de Bakou a subi les exactions d'une foule manipulée. Les relations entre les deux communautés vont encore se détériorer après les heurts sanglants qui endeuillent la capitale de l'Azerbaïdjan au cours du printemps 1918. Les rapports entre républiques transcaucasiennes vont, d'accrochages frontaliers en conflits limités, déboucher sur de véritables guerres. Arméniens et Géorgiens s'affrontent fin 1918 pour le contrôle d'un territoire frontalier.

Le traité de 1921

Les provinces de Karabakh, Nakhitchevan et Zanguezur sont témoins de durs et cruels combats qui opposent Arméniens et Azeris au cours des années 1919 et 1920. En juin 1919, six cents villageois arméniens du Karabakh sont massacrés par les troupes azeris. Toujours chargé d'histoire et de symbole pour tous les Arméniens, le Karabakh est peulé de 59 000 musulmans en 1919 ; en 1916, Nakhitchevan compte 54 000 Arméniens pour 81 000 musulmans, Zanguezur respectivement 100 000 et 120 000.

La passivité des alliés permet à la Turquie de reprendre son offensive. Bientôt, les trois républiques seront confrontées à un face-à-face tendu avec la Russie qui fait, avec la soviétisation de l'Azerbaïdjan en avril 1920, son retour sur la scène transcaucasienne. Les jours d'une Arménie et d'une Géorgie indépendantes sont désormais comptés. L'Arménie accepte sa soviétisation en novembre 1920. L'armée rouge envahit la Géorgie sociale-démocrate en février 1921. Les revendications territoriales d'une Arménie meurtrie et épuisée sont de peu d'importance dans la géopolitique régionale, alors que la Turquie proclame un droit d'aînesse et de protection qui englobe tous les musulmans du Caucase.

Lors des négociations qui conduiront au traité soviéto-turc de mars 1921, la Turquie impose une clause qui exclut toute rétrocession du Nakhitchevan à l'Arménie. Au cours du printemps 1921, les discussions territoriales provoquent de vives tensions au sein du bureau caucasien du parti bolchevique. Communistes, Arméniens et Azeris s'opposent sur l'avenir du Karabakh, Géorgiens et Azeris sur celui du Saïnguilo (1), une région peuplée de Géorgiens musulmans. Début juillet pourtant, le rattachement du Haut-Karabakh à l'Arménie est voté par le bureau caucasien par cinq voix contre trois, mais ses dirigeants reviennent sur leur décision dès le lendemain.

La région « autonome » du Haut-Karabakh est créée le 7 juin 1923. D'une superficie de 4 400 kilomètres carrés, elle compte alors 158 000 habitants, pour la plupart arméniens.

CHARLES URJEWICZ.

(1) Les Géorgiens du Saïnguilo ont connu au cours des années 70 une dégradation continue de leur sort. Ils subissent une turquisation forcée et de nombreuses vexations. L'amélioration de leurs conditions culturelles et linguistiques a fait l'objet de nombreuses pétitions.

Amériques

PANAMA : après la destitution du président

L'opposition appelle à la grève

La Croisade civile nationale, qui regroupe plusieurs partis d'opposition autour de la chambre de commerce, a appelé le vendredi 26 février à un mouvement de grève d'une durée indéterminée à partir de lundi afin d'obtenir la « chute du régime militaire » panaméen. Cette décision fait suite à l'éviction rocambolesque du président de la République panaméenne, M. Eric Delvalle, quelques heures après sa décision de destituer le commandant en chef des forces armées et « homme fort » du pays, le général Manuel Antonio Noriega. Ce dernier s'est rendu vendredi au palais présidentiel pour féliciter le nouveau chef de l'Etat, M. Solis Palma, nommé par le conseil des ministres et l'Assemblée nationale.

M. Delvalle, qui se trouve à sa résidence dans la capitale, a annoncé pour sa part qu'il se considérait toujours comme le chef de l'Etat et qu'il prenait la tête d'un mouvement de résistance civile, avec le soutien de Washington. Seul, pour l'instant, le président nicaraguayen Daniel Ortega a affirmé vendredi son *« appui sans réserve »* au général Manuel Antonio Noriega, aux forces armées et au peuple du Panama en leur offrant la *« solidarité active »* de son pays.

Prudente fermeté à Washington

WASHINGTON
de notre correspondant

Le président Reagan a explicitement exclu une intervention militaire américaine au Panama : « *Il y a des limites à ce que nous pouvons faire* (...) *nous n'envisageons pas une action militaire* » a-t-il déclaré vendredi. M. Reagan a ajouté qu'à son avis les troupes américaines présentes dans la zone du canal n'était pas menacées. Mais, malgré l'échec de la tentative du président Delvalle, devenu leur protégé de fait, les Etats-Unis n'ont pas concédé la victoire au général Noriega, et sont déterminés à maintenir la pression jusqu'à ce que la situation devienne intenable pour l'« homme fort » du Panama.

Un porte-parole du département d'Etat a expliqué vendredi que, pour Washington, M. Delvalle, dont il a salué le « *courage* », restait le président légal du pays. Washington semble déterminé à jouer la carte diplomatique, éventuellement à accroître la pression économique (mais aucune décision d'embargo n'a été prise pour l'instant), et compte aussi dans une large mesure sur l'opposition panaméenne : « *C'est au peuple panaméen de décider* » [de son avenir], a déclaré le porte-parole du département d'Etat.

A l'Organisation des Etats américains, dont le siège est à Washington, deux ambassadeurs rivaux, représentant l'un la faction favorable au général Noriega, l'autre le président Delvalle, ont plaidé leur cause devant les représentants des Etats membres. L'ambassadeur panaméen aux Etats-Unis, M. Juan Sosa, reste, lui, fidèle au président Delvalle, et a déclaré ne pas tenir compte de la « *révocation* » que lui a signifiée le général Noriega. Tout n'est donc pas forcément joué, et le général Noriega lui-même n'est peut-être pas tout à fait aussi rassuré sur son avenir que ses mouvements de biceps pourraient le laisser croire : selon la chaîne ABC, il a adressé dans la journée de vendredi plusieurs messages au gouvernement américain, en particulier pour l'assurer qu'aucun danger ne menaçait les citoyens des Etats-Unis se trouvant au Panama.

L'administration Reagan est prudente, et, par souci tactique ou simple désir d'y voir plus clair avant d'agir, adopte pour l'instant un profil relativement bas. Seul le vice-président George Bush a déclaré que les Etats-Unis devaient « *se réserver le droit de faire tout ce qui peut se révéler nécessaire, y compris le recours à la force militaire* » pour défendre leurs « droits sacrés » au Panama. Mais ces fortes paroles étaient celles d'un candidat en campagne, et n'engageaient sans doute que lui.

JAN KRAUZE.

Afrique

SÉNÉGAL : à la veille des élections

M. Diouf lance un avertissement à l'opposition

Thiès. – Le président Abdou Diouf a lancé, le vendredi 26 février à Thiès (70 kilomètres de Dakar), un avertissement solennel à l'opposition, quarante-huit heures avant les élections présidentielle et législatives de dimanche, alors que des accrochages opposaient, non loin du lieu du meeting, lycéens en grève et forces de l'ordre. Il a accusé ses adversaires d'être « *des hommes de subversion sans foi ni loi* ».

« *La démocratie sénégalaise est malade par le fait du brigandage, du banditisme* » de certains dirigeants de l'opposition, a-t-il ajouté, accusant notamment le Parti démocratique sénégalais (PDS) de M. Abdoulaye Wade, son principal rival, et les deux formations communistes qui soutiennent celui-ci, de manipuler les lycéens en grève.

Le chef de l'Etat a demandé à ses sympathisants de lui donner mandat, dimanche, pour « *assainir le pays* » et « *enlever les mauvaises herbes* ». Son discours, le plus dur qu'il ait prononcé contre l'opposition, intervenait au lendemain de violents incidents qui ont opposé, jeudi, militants du PDS et forces de l'ordre à Thiès, où M. Wade devait tenir un meeting malgré l'interdiction du gouverneur. Ces accrochages ont fait de nombreux blessés légers, selon des témoignages concordants. – *(AFP.)*

TUNISIE

M. Ben Ali appelle le PSD à se renouveler

TUNIS
de notre correspondant

Le changement du 7 novembre est « *irréversible* » et se poursuivra avec ceux qui y adhèrent sans tenir compte des restrictions des autres. Tel a été en substance le sens du discours prononcé, le vendredi 26 février, par le président Ben Ali à l'ouverture du comité central du Parti socialiste destourien (PSD) chargé de préparer la tenue, en juillet, d'un congrès extraordinaire.

Cette réaffirmation claire et nette de la nouvelle ligne politique au diapason de laquelle doit se mettre le parti, assortie d'un avertissement implicite aux tenants du passé que l'on ne retiendra pas; prend une résonance particulière devant cette instance – d'une centaine de membres – qui avait été désignée en juin 1986 au gré des préférences du moment de M. Bourguiba et des intrigues qui se développaient autour de lui alors que les règlements du Parti et la tradition voulaient qu'elle fût élue.

Il est évident que, pour gouverner dans le cadre du pluralisme qu'il souhaite asseoir, M. Ben Ali a besoin de s'appuyer sur un parti fort. Encore faut-il que celui-ci soit tout acquis à ses idées et retrouve une crédibilité perdue depuis longtemps, qu'il élabore un nouveau discours, un programme adapté à l'époque, des structures renouvelées et des méthodes d'action débarrassées des mauvaises habitudes héritées du monolithisme dans lequel il se complaisait depuis trois décennies. C'est sur ces différentes réformes déjà débattues durant ces deux derniers mois lors d'une vaste consultation à tous les échelons du parti puis mises en forme par des commissions que devait se prononcer le comité central durant les deux jours de délibérations.

Dans son discours, le chef de l'Etat, qui préside aussi – du moins jusqu'à nouvel ordre – aux destinées du PSD, s'en est tenu à un cadre général sans entrer dans le détail, sinon pour se livrer à une virulente critique de l'« *état de déliquescence* », de l'« *apathie* », du « *culte de la personnalité érigé en règle de conduite* » et de toutes les « *obstructions* » qui caractérisaient le parti avant la destitution de Bourguiba.

Vers une relève

Pour lui, il importe aujourd'hui de faire du PSD un « *rassemblement populaire démocratique* » – ce pourrait être la future dénomination du parti (1) – qui sera ouvert « *à toutes les forces vives* ». M. Ben Ali est revenu à maintes reprises sur la notion de rassemblement et a insisté sur « *l'impératif* » de l'ouverture en direction de la jeunesse, qui, a-t-il rappelé, représente près des trois quarts de la population. Il a invité les destouriens à entretenir « *des relations de civilité* » non seulement entre eux – allusion aux éternelles guerres de clans – mais aussi avec les diverses organisations et formations sociales et politiques, donc notamment avec l'opposition.

C'est là un vaste et très ambitieux plan de régénération du Parti destourien, annonciateur, à plus ou moins brève échéance, d'une large relève au sein de ses diverses structures. Par leurs applaudissements aux propos de M. Ben Ali les membres du comité central ont cependant fait comme s'ils y adhéraient pleinement... De la même manière qu'ils appréciaient il y a peu d'autres discours.

MICHEL DEURÉ.

(1) Beaucoup de voix se sont déjà élevées pour que le qualificatif de « *destourien* » soit, d'une façon ou d'une autre, maintenu.

par M. Gorbatche

e s'amorcer en Arménie

s et de sang

Afrique

TUNISIE

M. Ben Ali appelle le PSD à se

Politique

« Le Pouvoir et la Vie », un livre de Valéry Giscard d'Estaing

Profession : reporter

Valéry Giscard d'Estaing est de retour. Il nous revient par un livre-événement de 400 pages, premier tome des souvenirs d'un septennat si présent à son esprit qu'il en restitue au détail près l'intensité avec laquelle il l'a traversé. Ayant sans doute, à regret, constaté que l'homme politique intéressait peu ou pas assez ses compatriotes, il a intelligemment choisi de leur faire entrevoir une personne avec ce qu'elle a de passion, mais aussi d'ordinaire.

Pour ce faire, il a écarté le mode jugé pompeux des « mémoires » afin de s'essayer de brillante façon au reportage : VGE se transforme en Rouletabille du septennat, à qui il aurait été donné, à chaque moment-clé, d'être non seulement caché derrière le rideau, mais aussi de lire dans l'intimité d'un homme, de ses doutes, de ses regrets, de ses pulsions.

Et VGE raconte, minutieusement. Avec tous ce qui fait le succès de *Paris-Match*, auquel il a d'ailleurs confié les bonnes feuilles : la maladie (son reportage commence par le récit de trois maladies et les portraits de trois malades : Pompidou, Brejnev et Helmut Schmidt, ce dernier ayant été, lors d'un tête-à-tête, victime d'un malaise) ; la mort : il explique, exemples à l'appui, la difficulté de l'exercice du droit de grâce des condamnés à mort ; le sexe : Alice Saunier-Séïté fut, un jour d'été, le clair objet de son *désir*, au point qu'il eut une *« pensée bizarre »* et se demanda si *« elle faisait l'amour avec véhémence »* ; c'est un Giscard au pays des merveilles.

Au-delà, et précisément grâce à ces anecdotes, Valéry Giscard d'Estaing dessine en fait le nouveau profil qu'il voudrait offrir aux Français. Il opère en quelque sorte une formidable rectification d'image : comment casser celle d'un souverain distant, hautain, titulaire d'une fonction *« perçue comme abstraite »*, sinon en livrant sa *« spontanéité »* et sa *« simplicité »* ? Cette opération-là est incontestablement réussie.

L'ami Helmut

Ce livre touchera un vaste public, amusera le microsome, intéressera le plus grand nombre. Pour le plus grand bien d'un Giscard *new look* : fidèle en amitié, comme en témoigne le récit attachant de celle qui le lie à *« Helmut »*, lequel pousse la confience jusqu'à lui révéler son ascendance juive ; courageux dans l'épreuve, comme le montre le détail de l'opération de Kolwezi, dont le succès n'était pas écrit d'avance ; lucide sur les « grands » comme sur les grands problèmes de ce monde : *« Sire, vous fabriquez une révolution »*, dit-il à son ami le chah d'Iran, qui croyait pouvoir faire de son pays la troisième puissance militaire du monde ; volontaire dans l'action, comme l'attestent son soutien et sa participation à un projet d'opération avec son ami Sadate contre notre ennemi Kadhafi, projet interrompu par des Américains velléitaires puis par... l'alternance.

Et voilà que l'on s'aperçoit au fil des pages que défilent sous nos yeux l'ardeur, la volonté, le courage. Il ne s'agit pas cette fois d'un slogan, mais d'autant d'épisodes vécus qu'il serait urgent de réévaluer.

Pourquoi bouder son plaisir ? Ce reportage en offre beaucoup, et Giscard y confirme que, doué d'une intelligence exceptionnelle, il sait aussi charmer et séduire... par sa simplicité. Pourquoi ne pas se souvenir qu'il est d'abord et avant tout un homme politique, et qu'il professe qu'en politique quiconque se fait oublier disparaît ? Le projet du Giscard politique n'est-il pas d'obtenir qu'un jour on cesse d'imputer à sa personne la défaite de 1981 pour n'en plus retenir que les raisons partisanes (la désunion de la droite) ? Ce livre ne serait alors qu'une étape dans ce processus. Son succès passe... par la réélection de François Mitterrand.

Pourquoi ne pas souligner que Valéry Giscard d'Estaing, à l'aise et performant dans le rationnel, étonne dans l'irrationnel ? Le livre s'ouvre par le récit d'un vertige, celui qui a saisi le nouveau chef de l'Etat lors de son premier défilé du 14 juillet 1974. Ce livre donne parfois le vertige. On retiendra son appétit d'un moment pour Alice Saunier-Séïté, mais on a oublié au passage qu'il avait été séduit par la politique que celle-ci voulait conduire à l'égard des universités et contre laquelle il fallut que Raymond Barre se batte avec énergie afin de limiter les dégâts. Ainsi Giscard paraît-il avoir traversé parfois sa propre expérience avec une *« insoutenable légèreté de l'être »*.

Son mérite est d'en faire lui-même l'aveu.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

★ *Le Pouvoir et la Vie*, Valéry Giscard d'Estaing. Compagnie 12, éditeur. 399 pages, 95 F.

L'élection cantonale de Lille-Ouest et les relations CDS-PR

M. Léotard menace de placer son parti en congé de l'UDF

La majorité va-t-elle perdre le nord à Lille ? L'élection cantonale partielle de Lille-Ouest des 6 et 13 mars prochain est en train de raviver de sérieuses querelles au sein de la maison UDF entre les étages du CDS et ceux du Parti républicain.

Le feu couve depuis trois semaines, mais il menace cette fois la charpente. De déclaration en déclarations, de surenchères en surenchères, d'entêtements en entêtements, cette affaire dégénère. Elle a été évoquée longuement le mardi 23 février à Matignon au déjeuner de tous les responsables de la majorité déjà passablement échaudés par un autre coup fourré dans un scrutin du même type, l'avant-veille dans le canton de Sélestat (Bas-Rhin), lequel a finalement permis l'élection de l'unique conseiller général socialiste du département... MM. Pierre Méhaignerie et François Léotard s'en sont encore entretenus directement par deux fois ensuite. En vain. Vendredi, à bout d'arguments, M. Léotard faisait savoir qu'il songeait à mettre son parti en congé de l'UDF, qu'il demanderait mardi à son bureau politique de *« juger de l'utilité de continuer à siéger dans une mascarade »*. Comment en est-on arrivé là ? Comme toujours dans ce genre d'histoires, où les ambitions enterrent les idées, personne n'a ni tout à fait raison ni tout à fait tort.

Le 25 janvier dernier, décès de Georges Delfosse, député CDS, maire de Lambersart, conseiller général de Lille-Ouest. Un siège de conseiller général est aussitôt à pourvoir. Doublement intéressant : mathématiquement il ne peut échapper à la droite et c'est un tremplin rêvé pour les élections législatives, voire municipales. Ce qu'ont vite compris les deux députés UDF du Nord qui cherchent depuis longtemps la circonscription idéale et lorgnent tous deux vers le beffroi de Lille : M. Jean-Jacques Descamps, secrétaire d'Etat chargé du tourisme, étiquette PR, mais à la tripe giscardienne, et M. Bruno Durieux, étiquette CDS, et proche collaborateur de M. Raymond Barre.

Le lundi 1er février, le premier prend de vitesse le second en annonçant sa candidature. Les centristes du Nord parlent d'*« indécence »* mais, comme souvent, Paris n'entend pas la province. Le 3 février, malgré les indignations de M. Jacques Barrot, la majorité du bureau politique de l'UDF investit officiellement M. Descamps. Le mardi 15 février, M. Jean Lecanuet le notifie par lettre à M. Léotard. Le 19 février, M. Jacques Toubon, par la même voie et à la même adresse, apporte le soutien du RPR. Deux lettres qui arriveront trop tôt ou trop tard. Le nom de Descamps, symbolisant pour tous les anciens MRP du Nord le grand patronat du textile, fait, à lui seul, bondir tous les centristes du cru, qui imaginent une parade.

Suspicions et arrière-pensées

M. Durieux est pressé par ses amis de se tenir à l'écart de cette affaire qui sent le soufre, ce qu'il va accepter bien malgré lui. Le 7 février, c'est la veuve de Georges Delfosse, Mme Jeanine Delfosse, qui annonce à son tour au nom du CDS sa candidature. Le dialogue de sourds ne s'est pas interrompu depuis. M. Descamps brandit les lettres de MM. Lecanuet et Toubon et accuse le CDS de jouer avec *« une candidature de circonstance »*. Mme Delfosse se prévaut du soutien déclaré des élus locaux du canton mettant fortement en doute les capacités de M. Descamps. Voici une quinzaine de jours, M. Méhaignerie propose cette transaction : le siège de conseiller général à sa candidate, le siège de député au PR. Promesses de gascons, concluent les léotardiens.

Depuis, c'est le grand déballage. M. Méhaignerie accuse M. Léotard (qui vient de récupérer le dossier élections du PR détenu jusqu'alors par M. Michel d'Ornano) de se laisser manœuvrer par M. d'Ornano qui serait trop heureux de tester ainsi ses capacités de négociateur. M. Léotard soupçonne M. Méhaignerie et ses amis de chercher à composer avec les socialistes du Nord pour préparer des lendemains mitterrandiens et avance pour preuve complémentaire leur discrétion dans la campagne barriste. Voilà les rôles inversés. Les centristes accusent les giscardiens de vouloir casser l'UDF. Les léotardiens dénoncent l'incompétence de M. Lecanuet, incapable, selon eux, de faire respecter ses décisions et pour l'heure toujours en voyage à l'étranger.

Ainsi, et c'est le plus grave, surgissent prématurément au travers de ce qui n'aurait dû être qu'une banale élection d'un dimanche ordinaire tous les problèmes que chacun s'était pourtant bien promis de garder sous le coude jusqu'au lendemain de l'élection présidentielle : l'avenir de l'UDF dont la présidence va être à prendre, la cohabitation du couple impossible centristes-libéraux et plus généralement la question des accords pour les élections législatives à venir. Le temps de toutes les arrière-pensées et de toutes les suspicions est arrivé.

Dans l'immédiat, on ne voit pas ce qui pourrait stopper cette partie de bras de fer. Les candidatures de Mme Delfosse et de M. Descamps ont été déposées jeudi midi à la préfecture de Lille. MM. Alain Madelin et Jacques Barrot iront la semaine prochaine dans le Nord pour soutenir chacun leur camp. Même s'il s'est bien gardé d'y tremper, cette histoire n'est pas bonne pour la campagne de M. Raymond Barre. Les proches s'efforcent en désespoir de cause de ramener ce conflit à de plus justes proportions. *« Ne mélangeons pas les sarbacanes et les Exocet »*, remarquait récemment M. Philippe de Villiers. Peine perdue. Tout cela ne fait guère sérieux. Les socialistes s'en félicitent. Contribuer à battre sur son terrain un secrétaire d'Etat de M. Chirac ne leur est pas indifférent. Le porte-parole du PR, M. Philippe Vasseur, vient de commettre un livre intitulé *la Droite la plus bête du monde ?* (1). Certains pourront lui suggérer au mieux d'ôter la ponctuation, au pis d'ajouter un chapitre !

DANIEL CARTON.

(1) Editions Belfond.

Financement de la vie politique

L'état des projets

Le dispositif sur le financement de la vie politique, prévu par les deux projets de loi que le Parlement a définitivement adopté le jeudi 25 février, se présente ainsi, avant examen par le Conseil constitutionnel :

● *Patrimoine du président de la République* : les candidats à l'élection présidentielle doivent remettre au Conseil constitutionnel, sous pli scellé, *« une déclaration certifiée sur l'honneur »* présentant leur situation patrimoniale. Mais, contrairement au projet initial, le contenu de celle-ci n'est pas précisé, et les biens de l'époux, qui ne font pas partie de la communauté du ménage, ne doivent pas y figurer. De même, et comme le souhaitait le Front national, ne sera publié au *Journal officiel* que l'état de fortune de l'élu. Entre deux mois et un mois avant de quitter ses fonctions, le président de la République devra publier un nouvel état de son patrimoine.

● *Patrimoine des parlementaires* : quinze jours après leur entrée en fonctions, les députés et les sénateurs devront déposer sur le bureau de leur Assemblée une déclaration de patrimoine rédigée sur le même modèle que celle du chef de l'Etat. Eux aussi devront en faire une nouvelle à la fin de leur mandat. Le bureau de l'Assemblée nationale (ou du Sénat) *« apprécie la variation des situations patrimoniales »*. Mais ce sont les présidents des deux Chambres qui établissent *« chaque fois qu'ils le jugent utile »*, et en tout état de cause à l'occasion de chaque renouvellement (cinq ans pour l'Assemblée nationale, trois ans pour le Sénat), un rapport publié au *Journal officiel* sur ce travail. Rien n'est dit sur la forme et le contenu de ce rapport.

● *Patrimoine des autres hommes politiques* : les membres du gouvernement, les présidents de conseil régional, d'une assemblée territoriale d'outre-mer (mais pas ceux des régions de Nouvelle-Calédonie), de conseil général, les maires d'une commune de plus de trente mille habitants, doivent aussi fournir des déclarations comparables. Elles seront reçues par une commission composée du vice-président du Conseil d'Etat et des premiers présidents de la Cour de cassation et de la Cour des comptes. Cette commission disposera des mêmes prérogatives que les bureaux des Assemblées ; elle devra publier un rapport au moins tous les trois ans. Si un élu local est en même temps parlementaire, ou le devient, seul le bureau de son Assemblée sera compétent.

● *Secret* : les bureaux des Assemblées et la Commission devront assurer *« le caractère confidentiel »* des documents en leur possession. Ceux qui publieraient ou divulgeraient tout ou partie de ceux-ci, pourront être condamnés en vertu de l'article 368 du code pénal sur les atteintes à la vie privée : deux mois à un an de prison et 2 000 francs à 60 000 francs d'amende.

● *Sanctions* : les élus qui ne fourniraient pas de déclaration seront déchus de leur mandat et inéligibles pendant un an, ce qui revient à les obliger à attendre la fin du mandat de leur Assemblée avant de pouvoir s'y représenter. Mais ils pourront, au bout d'un an, tenter de se faire élire dans une autre Assemblée. Rien n'est prévu en cas de déclaration frauduleuse.

● *Entrée en vigueur* : les premières déclarations devront être fournies par ceux qui seront élus (ou nommés ou gouvernement) après la prochaine élection présidentielle. L'évaluation de l'évolution de leur patrimoine ne pouvant être faite qu'à la fin de leur mandat, les premiers rapports intéressants ne seront publiés que dans six ans, lors du renouvellement des conseillers généraux élus en septembre 1988, ou dans cinq ans si l'Assemblée nationale est dissoute au printemps.

● *Financement de campagne présidentielle* : au cours des six mois précédant le scrutin, les dépenses effectuées par un candidat *« ou pour son compte »* ne pourront dépasser 120 millions de francs, ou 140 millions pour les deux candidats présents au deuxième tour (ces plafonds seront réévalués tous les ans en fonction de l'évolution des prix). Mais pour l'actuelle campagne ne seront prises en compte que les dépenses engagées après la publication de la loi. Chaque candidat devra tenir un compte de campagne qui sera publié au *Journal officiel*. Chacun recevra aussi de l'Etat une somme forfaitaire de 6 millions (le vingtième du plafond) ; ceux ayant obtenu 5 % des suffrages exprimés au premier tour recevront le quart de ce plafond : 30 millions pour ceux qui ne seront présents qu'au premier tour, 35 millions pour les deux du second ; mais ils ne pourront pas recevoir de l'Etat plus que ce qu'ils ont dépensé. Les candidats qui ne respecteraient pas ce plafond n'auront pas droit à cette aide de l'Etat, et le Conseil constitutionnel jugera si cette irrégularité met en cause leur élection.

● *Financement des campagnes législatives* : le délai n'est là que de trois mois, et le plafond de 500 000 francs pour tous (il est lui aussi actualisé). Les comptes de campagnes ne seront pas publiés, mais devront être présentés par un expert-comptable. Ils seront déposés à la préfecture et pourront être communiqués sur leur demande au Conseil constitutionnel ou aux autorités judiciaires. Les candidats ayant obtenu 5 % des suffrages exprimés au premier tour recevront de l'Etat un remboursement forfaitaire de 10 % du plafond (50 000 francs actuellement), s'ils n'ont pas franchi ce plafond. Les députés avaient d'abord prévu que le franchissement de ce plafond entraînerait la déchéance du mandat et l'inéligibilité pendant un an ; à la demande du Sénat, cette sanction n'a pas été retenue ; mais, là encore, le Conseil constitutionnel sera juge de la conséquence de ce dépassement, qui pourra être un des motifs de l'annulation de l'élection.

● *Les dons* : les personnes morales pourront donner jusqu'à 20 000 francs à un candidat à une élection présidentielle ou législative, les personnes physiques jusqu'à 50 000 francs (les dons aux partis ne sont pas limités). Au-delà de 2 000 francs, ces dons devront être consentis par chèques ; les dons en espèces ne pourront dépasser 20 % des recettes d'un candidat. Regroupés avec les aides apportées aux œuvres caritatives ou au mécénat, ces dons pourront être déduits du revenu imposable dans une limite de 1,25 % du revenu imposable pour l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de 2 % du chiffre d'affaires pour l'impôt sur les sociétés. Celles-ci devront fournir à leurs actionnaires *« la listes des actions nominatives »* de dons effectués dans ces conditions. Les personnes morales de droit public, les casinos, cercles et maisons de jeux ne peuvent effectuer aucun don à des candidats ; ceux-ci ne pourront pas non plus recevoir de subsides émanant de personnes étrangères. Le montant global de ces dons ne peut dépasser le plafond des dépenses autorisées, afin d'éviter qu'un candidat n'en reverse une partie à son parti.

● *Statut des partis* : la personnalité morale est reconnue aux partis : ils se forment et exercent leur activité librement. Ils pourront ester en justice et acquérir des biens meubles et immeubles ; c'est la reprise partielle du statut des syndicats.

● *Subventions aux partis* : le budget de l'Etat apportera une subvention aux partis qui sera répartie entre eux en proportion du nombre des députés et de sénateurs déclarant s'affilier à chacun d'eux. Les comptes des partis ne seront soumis à aucun contrôle, mais, pour obtenir des crédits de l'Etat, ceux-ci devront faire certifier leurs comptes par deux commissaires aux comptes et les laisser publier au *Journal officiel*.

● *Publicité politique* : la publicité politique à la télévision reste interdite pendant les quatre ans suivant la publication de la loi.

● *Evaluation de la réforme* : dix-huit mois après la publication de ces lois, le gouvernement devra déposer à l'Assemblée nationale et au Sénat un rapport sur leur mise en œuvre. Un débat public suivra le dépôt de ce rapport.

Th. B.

EN BREF

● **Une mise en garde du Grand Orient de France.** — Le Grand Orient de France, la plus ancienne et la plus importante obédience maçonnique française, a décidé de ne donner aucune consigne de vote pour l'élection présidentielle. *« Un de nos principes de base est de ne pas prendre position pour un parti ou pour un autre au moment des élections »*, a expliqué, le 23 février, devant la presse, M. Jean-Robert Ragache, grand maître du Grand Orient de France. Toutefois, M. Ragache a mis en garde les Français contre le Front national : *« Sa conception de la société* [est] *exclusive et discriminatoire. »*

● **Le coût des campagnes présidentielles : le PS propose un « comité de transparence ».** — Le bureau exécutif du PS, réuni le mercredi 24 février, a avalisé la proposition faite mardi à Brest par M. Lionel Jospin (*le Monde* du 25 février) de constituer un « jury de publicitaires » pour évaluer le coût des campagnes présidentielles des uns et des autres. M. André Laignel, trésorier national du PS, a annoncé jeudi que son parti a décidé d'envoyer aux autres partis politiques une lettre leur proposant la création d'un « comité de transparence » où chacun désignerait le publicitaire de son choix. Le PS a déjà obtenu, a indiqué M. Laignel, l'accord de M. Jacques Séguéla, le publicitaire de la campagne « Génération Mitterrand ».

● **M. Chevènement et le « néo-barrisme ».** — M. Jean-Pierre Chevènement affirme, dans un entretien publié par l'hebdomadaire *Politis* du 25 février que son *« souci a été d'éviter que la gauche soit condamnée pour toujours au néo-barrisme »*, lorsqu'il a envisagé d'être candidat à la candidature face à M. Rocard si M. Mitterrand ne se représentait pas. Le maire de Belfort ajoute : *« Au fond, le problème essentiel pour la gauche, c'est de donner un sens à sa politique. Elle doit demander d'emblée un effort qui pourra ensuite trouver sa récompense (...). Si, dès 1981, on s'était donné les moyens de reconquérir les parts de marché et de faire reculer le chômage, c'était jouable. Le tournant de 1983 était déjà tardif (...) »*.

PROPOS ET DÉBATS



Johnny Hallyday, qui a été reçu le vendredi 26 février par M. Chirac à l'hôtel Matignon, pourrait participer, sur les affiches parisiennes publicitaires, à la campagne du premier ministre.

M. Balladur

Le patriarche bénisseur

M. Edouard Balladur, le vendredi 26 février à Perpignan, a dénoncé *« l'alibi d'un consensus (...) avec au-dessus une sorte de patriarche bénisseur autour duquel il faudrait nous rassembler pour mener tous la même politique »*. Faisant allusion à M. Mitterrand sans jamais le nommer, le ministre d'Etat s'en est pris aux socialistes : *« Le PS est un parti qui n'a pas de candidat, pas de projet et qui est minoritaire dans le pays. »*

M. Bonnemaison (PS)

Les cols blancs

Réagissant aux propos de M. Albin Chalandon, qui, le 24 février, avait accusé les socialistes d'avoir relancé la *« délinquance »*, M. Gilbert Bonnemaison, délégué national du PS pour les problèmes de sécurité, a déclaré : *« Depuis deux ans, sous le règne du RPR, la délinquance en col blanc a connu une bien belle relance : M. Chalandon est particulièrement qualifié pour en parler. »*

M. Chirac

Génération Mitterrand

« Le Pen, c'est la génération Mitterrand », a affirmé M. Jacques Chirac, le vendredi 26 février, devant six cents francs-maçons, membres du Cercle de Paris. *« En 1981 le Front national n'existait pas ; en 1986, c'est un parti important »*, a-t-il expliqué en dénonçant *« la combine politicienne »* du rétablissement de la proportionnelle. Il a ajouté : *« Ne comptez pas sur moi pour critiquer les électeurs du Front national, ces concitoyens poussés vers une idéologie qui n'est pas la leur. »*

Le candidat du RPR a aussi évoqué *« cette petite graine qui est la méchanceté, le racisme sous toutes ses formes, l'exclusion, et qui existe dans le cœur de tout homme* [...]. *Il y a aujourd'hui une pulsion mauvaise, pas encore très grave, mais il convient de l'éradiquer pendant qu'il est temps »*.

M. Marchais

L'Amérique

M. Georges Marchais a dénoncé, le vendredi 26 février, au Mans, la *« tentative d'américaniser comme jamais la vie politique française (...). Il n'est plus question que de l'image des présidentiables. Il ne s'agit pas de défendre une bonne politique, mais de soigner son look »*.

Après avoir stigmatisé *« le flot de sondages falsifiés, les enquêtes les plus ridicules sur la façon de faire l'amour, sur l'élégance des candidats ou le charme de leurs femmes »*, il a ajouté : *« Comment s'étonner que de plus en plus de Français, et notamment les jeunes, se détournent de cette mascarade dérisoire qu'on leur présente comme le fin du fin du débat politique. »*



Politique

La préparation de l'élection présidentielle

M. Jospin à Clermont-Ferrand

« Le trio Barre-Peyrefitte-Poniatowski vaut bien Chirac-Chalandon-Pasqua »

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

M. Lionel Jospin, qui, le vendredi 26 février, en compagnie de M. Pierre Mauroy, animait, à Clermont-Ferrand – après Nevers et Brest –, le troisième grand meeting du PS, devant plus de trois mille personnes, s'est montré optimiste sur les chances de la gauche à l'élection présidentielle, sans, désormais, prendre vraiment la peine d'entretenir le « suspense » sur le nom du futur candidat socialiste. *« Le 24 avril*, a-t-il affirmé, *la moisson sera haute* [...] *le 8 mai la récolte sera bonne* [...]. *On a une idée de ce que sera le semeur : notre candidat sera un socialiste, bien sûr, mais il aura su montrer également qu'il sait rassembler et non diviser, qu'il sait garantir les intérêts de la France et la représenter sans se soucier des querelles politiciennes et partisanes. Ce candidat, qui, après tout, ressemble comme un frère à François Mitterrand, aura le souci de la diversité de la France, qu'il saura incarner et rassembler. »*

Le premier secrétaire du PS a répondu avec une extrême sévérité aux attaques de M. Raymond Barre contre le président de la République, accusé de se faire communiquer des notes sur les opinions politiques des magistrats : *« Polémique médiocre, attaques infondées »*, a observé le premier secrétaire du PS avant de lancer : *« Nous n'avons pas oublié le trio que formaient Barre premier ministre, Peyrefitte garde des sceaux et Poniatowski ministre de l'intérieur. Un trio qui vaut bien celui constitué par Chirac, Chalandon et Pasqua. Nous n'avons pas oublié qu'à l'époque de Raymond Barre trois ministres ont été assassinés, MM. de Broglie, Boulin et Fontanet, et qu'aucune de ces affaires n'a été véritablement éclaircie. Nous n'avons pas oublié le fait que durant cette période, trois grands journaux*, le Monde, Libération et le Canard enchaîné *ont été poursuivis... Autant de raisons qui auraient dû inciter M. Barre à se taire. »*

Avant lui, M. Mauroy, qui s'était attaché à défendre point par point les acquis des socialistes entre 1981 et 1986, avait décoché quelques traits à Jacques Chirac en se gaussant plaisamment de la *« foire aux enchères »* de ses promesses électorales : *« Qui*, a souligné l'ancien premier ministre, *peut le croire et lui donner crédit, lui qui se surpasse tous les soirs au point d'en devenir cocasse ? L'affaire du Mundial à Paris et son démenti cinglant de la Fédération internationale de football* [...]. *Certains propos sur Mme Thatcher... Passe pour un secrétaire d'Etat, il y perdrait ses chances de devenir ministre... Passe pour un ministre, il y perdrait ses chances à devenir premier ministre... Mais pour un premier ministre qui veut devenir président de la République, avouez que cela ne fait pas sérieux. »*

J.-P. R.

A la Guadeloupe

M. Rocard dénonce la politique d'« assistanat » du gouvernement

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

Arrivé le vendredi 26 février à Pointre-à-Pitre, où il a commencé une tournée antillo-guyanaise de cinq jours, M. Michel Rocard a brocardé la *« politique d'assistanat »* du gouvernement, ainsi que les *« allocations à usage électoral »*. L'ancien ministre de l'agriculture faisait allusion à la visite, en début de semaine, de M. François Guillaume, son successeur Rue de Varenne, qui, en deux jours passés dans l'archipel, avait distribué près de 22 millions de francs de *« décisions ministérielles »* (*le Monde* du 24 février).

Le député des Yvelines a renoué avec une tradition perdue depuis plusieurs années : plutôt que de tenir meeting aux Abymes (principale ville socialiste de l'archipel avec soixante-douze mille habitants), il a prononcé son principal discours à Pointe-à-Pitre, municipalité tenue par le Parti communiste guadeloupéen) au Palais de la Mutualité, qui n'avait pas servi à ce genre de réunion depuis plus d'un septennat. M. Rocard a attaqué M. Jean-Marie Le Pen, qui avait tenté, en vain, le 6 décembre (*le Monde* daté 8-9 décembre), de poser le pied sur le sol des Antilles : *« Pour un socialiste, vous le savez*, a lancé le maire de Conflans-Sainte-Honorine, *aucun compromis n'est possible* [à l'égard du racisme] *et lorsque, récemment, les Antillais ont fait comprendre, avec une certaine vigueur, à qui vous savez que, dans la France d'outre-mer, le racisme ne passerait pas* [...] *je n'ai pas eu, personnellement, le cœur à blâmer votre conduite. Elle n'était pas tout à fait conforme aux usages ? C'est vrai. Alors tant pis pour les usages ! »*

A. L.

La bataille des comités de soutien

M. Chirac à la recherche des élus locaux UDF

Le comité national de soutien à la candidature de M. Jacques Chirac va publier dans la presse écrite deux pleines pages de publicité comportant les noms de six cents députés, sénateurs, présidents et vice-présidents de conseils généraux et de conseils régionaux. Ces noms seront accompagnés de la mention du mandat exercé, mais non de l'étiquette politique. Cela dans le souci de ne gêner quiconque et de ne pas prêter le flanc aux reproches de pratiquer une quelconque provocation politique. Jeudi 25 février, M. Juppé, porte-parole du candidat, a donné connaissance d'une liste supplémentaire d'une centaine d'élus locaux non-RPR qui apportent leur soutien au maire de Paris.

On souligne au siège de la campagne de M. Chirac que le courant d'adhésions à ces comités connaît toujours le même rythme soutenu et que ces manifestations viennent de la « base ». A Paris, rue du Général-Foy, siège de l'état-major de M. Chirac, on constate, pour y insister, que les élux locaux n'hésitent pas à s'engager ouvertement en faveur d'un candidat. Selon M. Pierre Messmer, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, ce mouvement est surtout sensible au sein de la masse des maires et des conseillers généraux qui, répugnant aux étiquettes trop voyantes, se déclaraient eux-mêmes jusqu'alors *« modérés-majorité »* ou *« divers droite »*.

On assure également que ces soutiens proviennent en grand nombre de responsables départementaux de formations politiques qui, au niveau national, composent l'UDF. Dans cette dernière catégorie, on range, par exemple, les anciens responsables PR de la Drôme (M. Aizac, maire de Montélimar), de l'Ardèche (M. Serre), de l'Ille-et-Vilaine, (M. Magnant, conseiller régional), de l'Oise (M. Bresse, adjoint au maire de Compiègne), etc. De nombreux vice-présidents de conseils généraux (non RPR) ont également formellement signé des bulletins de soutien à M. Chirac. Il en va de même pour les maires.

Ainsi, on dénombre pour le moment les engagements de cent quinze maires de l'Aisne, de deux cent cinquante dans le Doubs, de deux cents en Moselle, autant en Côte-d'Or, cent soixante dans le Calvados, cent trente en Gironde, ou encore, par exemple, on comptabilise vingt-quatre conseillers généraux dans les Alpes-Maritimes, vingt-trois en Moselle, vingt-deux en Loire-Atlantique, dix-neuf dans la Manche, dix-sept dans les Pyrénées-Atlantiques, seize dans la Marne, quinze dans la Sarthe, dix dans le Puy-de-Dôme, etc.

Un rôle d'entraînement

Ces chiffres sont destinés à montrer qu'ils dépassent largement les effectifs recensés de conseillers généraux et de maires officiellement inscrits au RPR. Parmi eux se trouvent ainsi des membres du CNI, mais également des radicaux et même des PR et des CDS dont beaucoup, il est vrai, ont manifesté leur accord avec le premier ministre avant *même* que ne s'ouvre en fait la campagne électorale. Rue du Général-Foy, on affirme en conséquence que, dans chaque comité de soutien départemental, il y aura plusieurs personnalités *« localement importantes qui ne seront pas RPR et même qui se situent dans la mouvance UDF »*.

Ce courant est notamment expliqué par le fait que le RPR a conquis de nombreux sièges aux élections municipales de 1983 et aux cantonales de 1985, que son tissu local s'est ramifié et qu'il joue maintenant un rôle d'entraînement auprès des autres élus locaux politiquement voisins. On laisse également entendre que les qualités d'élu local de M. Chirac comme maire de Paris et comme conseiller général de Corrèze sont perçues favorablement par ceux qui exercent les mêmes mandats et qui sont convaincus que le premier ministre connaît bien leurs problèmes.

A. P.

Les difficiles relations entre le maire de Saint-Denis et les dirigeants fédéraux du Parti communiste

Dans son édition de Seine-Saint-Denis, *le Parisien libéré* du 22 février a annoncé que M. Marcellin Berthelot, maire communiste de Saint-Denis, briguera un poste de député dans la circonscription du centre-ville, dans l'hypothèse d'élections législatives anticipées. Selon son entourage, qui confirme cette information, M. Berthelot *« veut défendre sa ville contre toute attaque, d'où qu'elle vienne »*. De façon très explicite, ses amis expliquent que cette précision est destinée à la fédération communiste du département, qui, *« si elle veut faire un coup en douce, doit savoir que Marcellin Berthelot existe »*.

M. Jean-Louis Mons, premier secrétaire fédéral et membre du comité central du PCF, n'estime pas avoir à réagir à *« des propos qui auraient été tenus par M. Berthelot »*.

Cette nouvelle friction entre dans le cadre de relations difficiles, sinon hostiles, qui oppose depuis plus de dix ans la fédération à M. Berthelot. Successeur de M. Fernand Grenier, une figure du parti, au poste de député de la Seine-Saint-Denis lors des législatives de 1968, il a été « débarqué » par la fédération aux législatives de 1978, au profit de M. Pierre Zarka, ancien secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste et membre du comité central. Réélu en 1981, M. Zarka ne figurait pas sur la liste communiste départementale des législatives de 1986 à la proportionnelle (1).

En 1985, M. Berthelot a dénoncé l'action « musclée » des deux dirigeants communistes, MM. Mons et Zarka, lors de la venue, à Saint-Denis, de M. François Mitterrand pour l'inauguration des nouveaux bâtiments de l'Ecole de la Légion d'honneur (*le Monde* du 3 décembre 1985).

Cette annonce préventive de candidature, pour déjouer, dit-on, tout *« parachutage »*, est l'illustration la plus visible, à l'approche de consultations locales ou nationale, de la cohabitation parfois délicate entre membres de l'appareil communiste et élus soumis au suffrage universel. Alors même que M. Berthelot est généralement qualifié de « thorézien » plutôt que de « rénovateur », cette déclaration prend valeur d'avertissement pour la direction du PCF.

(1) La Seine-Saint-Denis a trois députés communistes : M. Jean-Claude Gayssot, conseiller municipal de Bobigny, membre du secrétariat du comité central ; M. François Asensi, conseiller municipal d'Aulnay, et Mme Muguette Jacquaint, adjoint au maire de La Courneuve.

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

Une certaine absence

EMISSIONS de télévision et de radio, interviews, meetings, livres, la campagne présidentielle bat son plein, mais on n'y entend point le son du canon. Sans doute, le pays ne se sent-il pas menacé par la guerre, et pense-t-il, avec les principaux candidats, qu'au terme du septennat un accord s'est établi pour mettre hors débat électoral la question de la défense. Celle-ci ne repose-t-elle pas sur la combinaison d'un outil nucléaire national et d'une solidarité atlantique, qui semble bien acceptée après avoir fait longtemps problème ?

Pourtant, les choses ne sont ni si claires ni si simples. Alors que les deux super-puissances négocient les conditions d'un désarmement partiel et progressif, après qu'en France une loi de programmation militaire eut chassé l'autre, à la suite du revirement politique de 1986, nos gouvernants cherchent, à travers une coopération *plus* étroite avec l'Allemagne fédérale dans le domaine militaire, les bases d'une défense européenne. On le devine en chiffrant des discours vagues, en relevant des petites phrases sibyllines, en prenant acte de certaines initiatives symboliques, en notant des aménagements discrets, des concessions prudentes. Tout cela procède d'inclinations personnelles, de pesanteurs structurelles et de l'indéniable logique centralisatrice des systèmes modernes de défense, plus que d'une pensée stratégique clairement formulée.

La santé fragile de l'Europe impose peut-être cette discrétion. Toujours est-il que, par rapport à ce non-dit ambiant et en raison de son contenu à contre-courant des idées dominantes, l'essai de Gisèle Charzat, député socialiste au Parlement européen, sur *la Guerre nouvelle* sèmera le trouble à gauche comme à droite. C'est l'objectif d'une fusée à deux étages qui s'est envolée avec un précédent ouvrage dans lequel l'auteur avait décrit la pression que faisait peser sur le monde la *« militarisation intégrale »* des capacités de production scientifique et technologique des deux grandes puissances. Dans *la Guerre nouvelle*, Gisèle Charzat explique comment celle-ci se prépare aux Etats-Unis, avec l'initiative de défense stratégique, et dans l'autre camp.

Face aux changements perceptibles dans les moyens de la stratégie des super-puissances, l'Europe reste divisée. Elle s'accroche toujours à l'alliance atlantique, bien que l'IDS ait rendu caduque, assure l'auteur, la stratégie de la riposte flexible : d'où la reconversion à de nouvelles conceptions opérationnelles.

Comme d'autres, mais en tirant des conclusions différentes, Gisèle Charzat relève les ambiguïtés de la France, s'agissant des modalités et de la portée de son éventuelle intervention en Europe, en cas de menace. Loin de recommander une mise en commun de tous les moyens disponibles, l'auteur préconise une nette distinction entre la stratégie d'action, qui permettrait à la France de participer, avec *« une force crédible allant au-delà de quelques unités de la Force d'action rapide »*, au système de sécurité européen et la stratégie de dissuasion (corps de bataille et forces nucléaires), qui serait, elle, affectée à la stricte défense du territoire. A condition de la compléter par les moyens d'information et de protection qui lui font cruellement défaut, car *« elle est gérée selon des méthodes du passé »*.

D'une manière générale, l'auteur estime que la France doit avoir pour d'autres la volonté de développer en Europe les technologies de pointe (spatiales, notamment), celles qui font que, désormais, la vraie guerre se joue avant la guerre. Politiquement, l'auteur suggère d'intéresser à la *« dissuasion élargie »* l'Espagne, l'Italie, le Portugal, car à ses yeux *« l'Europe du Sud apparaît d'ores et déjà plus solide que l'Europe du Nord »*.

Ces thèses sur les changements stratégiques qu'induisent les nouvelles armes, l'incertitude allemande, la spécificité nationale du nucléaire, les vrais moyens technologiques de la puissance, l'émergence de l'Europe du Sud, s'appuient sur une documentation précise et une observation, sur le terrain, des comportements politiques européens. C'est la première raison pour laquelle elles troublent, la seconde étant qu'elles soulèvent des questions qui soit appellent d'autres réponses, soit en soulignent l'absence.

★ *La Guerre nouvelle*, de Gisèle Charzat, Stock, 233 pages, 89 F.

Communication

L'avenir de la chaîne culturelle

Vers une fusion de la SEPT et de TV 5

La SEPT, la future chaîne culturelle, *et* TV 5, la seule télévision francophone par satellite en Europe, auront-elles un avenir commun ? Deux réunions interministérielles – lundi 22 et vendredi 26 février – viennent de préconiser leur rapprochement puis leur fusion, comme le suggérait M. Michel Péricard dans son récent rapport sur *« la politique audiovisuelle extérieure de la France »*. Une proposition que M. Jacques Chirac et les ministres concernés devraient entériner le 10 mars prochain.

Le mariage n'a rien d'évident, mais *« nécessité fait loi »*, dit-on à Matignon. TV 5 se veut, depuis sa création en 1984, la « vitrine » des télévisions francophones dont elle diffuse, grâce au satellite ECS 1, une sélection des meilleures émissions à destination des réseaux câblés. La SEPT (Société d'édition de programmes de télévision) s'affiche depuis 1986, au contraire, comme *« culturelle et européenne »*. Les rapprocher signifie donc, conjuguer une programmation grand public avec des émissions plus « élitistes », et surtout repenser politique européenne et défense de la francophonie.

Les deux réunions interministérielles n'ont penché dans le sens d'une fusion qu'après un double constat. TV 5, faute d'une grille homogène, de moyens et d'une politique de promotion, ne rencontre qu'une audience limitée. Le rapport Péricard évalue à moins de 90 000, le nombre des téléspectateurs de la chaîne en Europe. Un chiffre que conteste vigoureusement M. Jean-Jacques Célérier en mettant en avant d'autres sondages et en insistant sur le développement des réseaux câblés. Mais le secrétaire général de TV 5 se trouve bien seul pour plaider une cause à laquelle ni le ministère de la culture ni celui des affaires étrangères ne semblent plus croire.

L'essor de la SEPT figure, au contraire, parmi les priorités du gouvernement. Une image flatteuse acquise grâce aux coproductions avec FR 3 et, peut-être aussi, le besoin politique de compenser la dimension commerciale de TF 1 privatisée, ont fini par imposer le principe d'une chaîne culturelle. Malheureusement, le calendrier de démarrage de la SEPT, devenait chaque jour plus incertain, avec les déboires du satellite TDF 1 sur lequel la SEPT doit, théoriquement, trouver place. *« Que la télévision culturelle n'obtienne pas un canal de diffusion avant l'adoption du prochain budget, et ses jours seront comptés »*, s'inquiétait encore, il y a peu, la Rue de Valois. Le rapprochement esquissé entre la SEPT et TV 5 permettrait de contourner l'obstacle.

Apparition de la publicité

Dans un premier temps, la SEPT rejoindrait TF 1, Antenne 2 et FR 3 dans le Groupement d'intérêt économique (GIE) Satellimages qui assure la gestion de TV 5. Mais, dès septembre, le GIE serait dissous, et la SEPT transformée en société de diffusion. Quant aux actuels partenaires étrangers de TV 5 (les Belges de la RTBF, les Suisses de la SSR et les Canadiens du CTQC), ils se verraient proposer de participer à une instance consultative créée aux côtés de la SEPT, devenue opérateur unique. La nouvelle chaîne puiserait ses programmes dans les mille heures de stocks déjà amassées par l'actuelle société d'édition, mais aussi dans les émissions diffusées par les chaînes associées. Enfin, la publicité ferait son apparition.

Deux inconnues subsistent encore. Quelle serait dans le cas d'une fusion SEPT-TV 5 l'attitude des télévisions francophones étrangères, appelées à collaborer à la nouvelle chaîne sous une forme encore mal définie ? Quel comportement adoptera TF 1, pour l'instant membre du GIE ? La Une privatisée n'a réglé sa quote-part de cotisation 1987 qu'après de longs atermoiements et, semble-t-il, quelques compensations. Elle s'était portée candidate pour gérer à l'avenir la publicité et la programmation d'une chaîne TV 5 plus commerciale. En préconisant un rapprochement avec la SEPT, les conseillers gouvernementaux ont plutôt opté pour la création d'un *« prolongement européen du secteur public national »*.

PIERRE-ANGEL GAY.

La reprise du « Matin de Paris »

Deux candidats étudient les possibilités d'une relance du journal

Le Matin de Paris va-t-il renaître ? Mis en liquidation fin janvier (*le Monde* du 30 janvier), le quotidien fait l'objet d'une *« étude de faisabilité »* de la part de M. André Darres de Blanzy. Celui-ci est responsable de l'Institut d'engineering et de prospective sociale (IEPSO) et gérant de diverses entreprises de production audiovisuelle qu'il a rachetées après leur mise en liquidation.

Début février, au cours d'une réunion avec d'anciens salariés du *Matin*, M. de Blanzy avait évoqué la possibilité de faire reparaître le quotidien. Depuis, il a confié une étude – qui devrait aboutir début mars – à M. Jean-Noël Tassez, ancien directeur de *l'Hebdo* (Marseille), ainsi qu'à M. Pierre Morville, ancien directeur financier du *Matin* et membre du groupe des Dix, ces salariés qui détenaient le titre jusqu'à son dépôt de bilan et sa mise en liquidation. Une dizaine de journalistes – dont la moitié viennent du *Matin* – réalisent déjà des « numéros zéros ». En outre, M. de Blanzy négocie activement les conditions de fabrication d'un quotidien avec le syndicat du Livre-CGT.

Le responsable de l'IEPSO disposerait d'avances bancaires de l'ordre de 10 millions de francs et prévoierait, en cas de lancement, d'injecter 40 millions de francs, par paliers, dans le quotidien. Plusieurs actionnaires encore anonymes participeraient à ce capital.

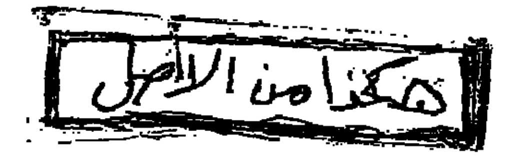
Il reste à savoir si l'hypothétique quotidien préparé par M. de Blanzy conservera le titre *le Matin de Paris*. Ce dernier devrait être alors racheté 5 millions de francs : selon Me Daniel Baumgartner, mandataire liquidateur désigné par le tribunal de commerce de Paris, le titre du journal sera au moins vendu à cette hauteur, *« car, malgré ses difficultés*, le Matin de Paris *conserve sa valeur »*. Il reste aussi à savoir combien de salariés – sur la centaine que comptait le journal – M. de Blanzy reprendra. Ces deux paramètres pèseront dans le choix de Me Baumgartner. Enfin, du fait des négociations menées actuellement par M. de Blanzy, le fichier des 10 000 abonnements au *Matin*, au rachat duquel *Libération* s'était porté candidat pour une somme symbolique, est en tout cas *« gelé »*.

Cependant, la renaissance du *Matin* est loin d'être acquise. M. de Blanzy n'est en effet que *« candidat potentiel »* au rachat du journal dont la vente doit avoir lieu courant mars. Autre candidat : l'hebdomadaire *Médias*, qui souhaite créer un quotidien spécialisé dans le domaine de la communication, lequel pourrait s'intituler *le Matin des médias*. Mais il faudrait pour cela que *Médias* rachète aussi le titre, *« s'il n'est pas trop cher »*. La direction de l'hebdomadaire a pourtant déjà rencontré plusieurs dizaines de journalistes du *Matin* avant d'en choisir quelques-uns qui pourraient former une partie de la rédaction d'un futur quotidien spécialisé, destiné à paraître à l'automne prochain.

YVES-MARIE LABÉ.

● **Publicité sur TF 1 : la CNCL saisit le Conseil d'Etat.** – TF 1 ayant dépassé ses quotas publicitaires à plusieurs reprises (en octobre, novembre, décembre 1987) malgré des rappels à l'ordre, la CNCL a adressé le 15 février dernier, un recours au président de la section du contentieux du Conseil d'Etat. Celui-ci, statuant en référé, peut prendre toute mesure conservatoire et prononcer pour l'exécution de son ordonnance une astreinte versée au Trésor public. Ce recors intervient alors que TF 1 *s'était* engagée par lettre, le 3 février dernier, à respecter son cahier des charges.

● **La CLT devrait participer au capital du Groupe de la Cité.** – Un comité de direction de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) a autorisé, mercredi 24 février, la Compagnie à céder au groupe Havas, les 3,8 % du capital qu'elle détenait dans le groupe CEP-Communication, dont l'agence est, par ailleurs, le principal actionnaire. Parallèlement, le comité de direction a autorisé la CLT à acheter *« pour un montant équivalent »*, une part du capital du Groupe de la Cité lorsque celui-ci sera constitué. CEP-Communication et la Générale occidentale ont annoncé, le 18 février dernier, le rapprochement au sein du Groupe de la Cité, de l'ensemble de leurs activités d'édition (*le Monde* du 17 février).



Communication

Vers une fusion de la SEPT et de …

Deux candidats étudient les possibilités d'une relance du …

Lourdes condamnations pour les membres d'Action directe à Paris

L'avocat général dénonce « une idéologie fumeuse et vide de sens »

Le troisième procès d'Action directe en quinze jours s'est terminé, vendredi 26 février, par de lourdes condamnations. La cour d'assises spéciale de Paris a condamné Régis Schleicher à la réclusion criminelle à perpétuité et ses quatre coaccusés — Jean-Marc Rouillan, Vincenzo Spano, Claude Halfen et son frère Nicolas — à treize ans de réclusion criminelle.

Frédérique Germain, la « repentie » d'Action directe, s'est vu infliger cinq ans d'emprisonnement avec sursis.

Etait-ce bien le but recherché ? En une semaine, une affaire criminelle somme toute relativement mineure est devenue une quasi-affaire d'Etat. Curieux glissement imputable à des accusés muets, rigides, et finalement absents mais aussi à des magistrats raidis sous l'effet d'une grève de la faim prise comme un affront. Curieux procès.

Ses réquisitions à peine prononcées, on a entendu l'avocat général Daniel Barreyre se demander à voix haute s'il n'avait pas été trop tendre. Le magistrat venait tout de même de réclamer vingt ans de réclusion criminelle contre Jean-Marc Rouillan, Vincenzo Spano et les frères Halfen accusés d'avoir dérobé, en 1983, 61 000 francs dans la bijouterie Aldebert. Mais, face à lui, l'ombre d'Action directe veillait. Et l'avocat général, après avoir dénoncé des *« exactions utilitaires justifiées par une idéologie fumeuse et vide de sens »*, confiait à la cour : *« Vingt années de réclusion criminelle est une peine loin d'être excessive et qui est peut-être, même, indulgente. Vous ferez preuve de la répression qui s'impose. »*

Dans ces conditions, Mᵉ Daniel-Barreyre ne pouvait que requérir encore plus durement contre Régis Schleicher, accusé en outre d'avoir participé, la même année, à un hold-up, avenue de Villiers, à Paris, contre une succursale de la Société générale puis d'avoir blessé deux policiers lors d'une fusillade. C'est ainsi que cet ancien autonome passé à Action directe à la fin des années 70 fut la principale cible du ministère public, et non pas Jean-Marc Rouillan. *« Il est partout. C'est la vedette,* a lancé l'avocat général. *On l'appelait Klaus dans son groupe. Ce prénom a une consonance SS ! C'est lui qui dans ce groupe éminemment dangereux est encore le plus dangereux. Comment pourrais-je requérir autre chose que la peine maximale ? »*

En prenant la défense de Claude et Nicolas Halfen, les seuls accusés d'Action directe à n'avoir pas récusé leur avocat, Mᵉ Thierry Lévy devait aussitôt s'élever contre ce qu'il a appelé des *« réquisitions aberrantes »* et *« d'un excès scandaleux »*. *« Jamais un avocat général n'a requis vingt ans de réclusion contre des hommes qui n'ont pas fait couler le sang et ne se sont pas servis de leurs armes »*, a-t-il plaidé, avant de s'interroger : *« S'agit-il de réjouir une opinion que l'on croit excitée ? Ou, comme ils le pensent, de les éliminer ? Ou bien de les juger ? »* Pour Mᵉ Lévy, la réponse est limpide : ce procès a visiblement pour but d'*« exploiter à des fins partisanes l'inquiétude et la peur que suscite le symbole d'Action directe »*.

Plus concrètement, Mᵉ Lévy a souligné que certaines accusations ne reposent que sur les déclarations de Frédérique Germain, l'un des auteurs du hold-up contre la bijouterie Aldebert, aujourd'hui « repentie ». De l'ancienne amie de Claude Halfen, délaissée, l'avocat a donc mis la confession en doute : *« Pour apprécier ses déclarations, il suffit de savoir qu'elle a été une femme trahie. »*

« Une peine au-delà du juste »

C'est ce portrait que les défenseurs de Frédérique Germain ont cherché à effacer avec beaucoup de conviction. *« Elle a commis des actes répréhensibles, elle les a avoués. Elle a expié par vingt et un mois de détention qui ont compté double, considérée par tous les détenus comme la « balance », placée à l'isolement pour sa sécurité. La peine accomplie a déjà été au-delà du juste »*, a rappelé Mᵉ Marie-Christine Dulac avant de décrire une jeune femme amoureuse, socialement et professionnellement bien insérée, mais progressivement embarquée dans la dérive d'un groupe terroriste.

Pour sa part, Mᵉ Jean-Denis Bredin a essayé *« de lui rendre un peu de la dignité qu'on lui a enlevée »* en développant l'idée que Frédérique Germain n'a pas *« manqué à la morale »*. Ecartant l'appellation de « repentie », qui, selon lui, renvoie inutilement à la loi appliquée en Italie et qui prévoit une dispense de peine pour les « donneurs », Mᵉ Bredin a rappelé que le droit français prévoit, tout simplement, la dénonciation de crime sans contrepartie. *« La société a besoin d'être défendue,* a-t-il plaidé. *C'est une obligation sociale. La loi individuelle, la morale de l'individu seraient-elles au-dessus de la loi sociale ? »*

Poser la question, c'était y répondre. Mais l'avocat de Frédérique Germain remarqua, en finale : *« Ce peut être un confort individuel de garder la bonne conscience de celui qui ne dit rien. Mais y aurait-il une morale au-dessus de celui qui dit toute la vérité ? »*

Il restait au président Jean Saurel, visiblement mal à l'aise tout au long de cette semaine judiciaire lourde et désagréable, à demander aux accusés s'ils désiraient prendre la parole. Pour cette circonstance, les gardes les firent entrer dans le box. Vincenzo Spano et Régis Schleicher se levaient alors, sans se faire prier, pour renouveler un hommage déjà adressé à leur camarade Ciro Rizzato, mort au cours de la fusillade qui suivit le hold-up pour lequel Schleider a été condamné.

Claude Halfen, lui, avait rédigé un court texte et le lut notamment à l'adresse d'un public clairsemé et étroitement surveillé : *« Je voudrais dire aux rebelles, aux humiliés, aux enfants d'Izieu et d'ailleurs, n'abandonnez pas ! N'abdiquez jamais vos espoirs, l'aube dissoudra les monstres »*, Claude Halfen relevait alors la tête et dit : *« J'ai très peur pour mes camarades* [grévistes de la faim] *et ça me fait penser à ces mots des miens dans le ghetto de Varsovie : « Es brennt ! Ça brûle, » toute la ville brûle. Comment » éteindre ce feu ? Il n'y a plus » d'eau. Il faudrait donner son sang » mais qui donnera son sang. Tous » les gens passent, indifférents. » « N'oubliez pas... »*

La cour pouvait se retirer. Après deux longues heures de délibérations, les sept magistrats professionnels de la cour d'assises spéciale de Paris rendaient leur verdict sans provoquer la moindre réaction des accusés.

LAURENT GREILSAMER.

Le procès des médecins de Poitiers

La maîtrise perdue de l'empire Mériel

POITIERS
de notre envoyé spécial

Le procès de Poitiers, dont la fin est maintenant prévue pour la nuit du jeudi 3 au vendredi 4 mars, en est au stade des longueurs. La journée du vendredi 26 février pourrait s'apparenter à ce qu'on appelle, en compétition cycliste, une étape de transition. On sait d'avance qu'aucun élément décisif n'en résultera. Aussi bien est-on à l'affût de tout ce qui pourra apporter un peu d'insolite ou de pittoresque.

En l'occurrence, on s'est retrouvé un peu dans la situation des premiers jours, lorsqu'il s'agissait de se faire une idée des uns et des autres. Les témoins entendus n'étaient pas là pour autre chose. Certains complétaient ce que l'on savait déjà du caractère du docteur Diallo, homme de grand mérite professionnel, mais dont tout fait apparaître qu'entre le 27 et le 30 octobre 1984 il restait obsédé par l'injustice que constituait à ses yeux la décision de mutation prise à son endroit par le professeur Mériel. Les autres rééquilibraient la partie en citant autant de traits propres, eux, à montrer les défauts et les faiblesses du professeur Mériel et à conforter le portrait d'un chef de service fuyant volontiers ses responsabilités.

Le service « balkanisé »

Du centre hospitalier régional universitaire de Poitiers, nous n'irons pas jusqu'à dire que l'on sait maintenant tout. Même si l'on a mis à nu les imperfections de son fonctionnement et aussi certaines faiblesses de son personnel, même si l'on a pu deviner ce qui aurait dû rester petits secrets ou secrètes passions. Du moins retiendra-t-on certains propos des médecins inspecteurs généraux des affaires sociales qui furent priés par le ministère, après le décès de Nicole Berneron, d'aller voir un peu comment fonctionnait ce service d'anesthésie-réanimation qui se trouvait, soudain, mis en cause et pouvait appeler des mesures drastiques.

Ces inspecteurs, les docteurs Jacqueline Guirriec et Viviane Rerole, n'avaient pas à apprécier ce qui s'était passé, le 30 octobre, à la salle 2 du bloc opératoire du service ORL. Ils avaient seulement à établir un rapport général sur les pratiques et usages en vigueur quotidiennement.

Mᵐᵉ Guirriec s'est montrée prudente, mais rigoureuse. Elle ne dénie au professeur Mériel ni son dynamisme ni son énergie pour mettre en place un service d'anesthésie-réanimation qui prit, entre 1971 et 1985, un développement considérable. Mais il lui est apparu que M. Mériel eut le tort de vouloir assurer seul des responsabilités devenues trop lourdes. Le service, du même coup, s'est, selon son expression, *« balkanisé »*, c'est-à-dire que se sont constituées des unités d'anesthésie spécialisées, sans véritable cohésion de l'ensemble. Les réunions de service n'existaient plus, si bien que ce service ne s'est pas, à vrai dire, développé comme il aurait été souhaitable, mais que l'on s'est contenté de juxtaposer des mini-services. Mᵐᵉ Guirriec ne retient pas particulièrement cette habitude prise par les médecins de laisser trop souvent à des infirmières aides-anesthésistes le soin de certaines interventions pour lesquelles seuls eux-mêmes avaient compétence. Car, dit-elle, c'est une pratique qui n'est pas une exclusivité du centre hospitalier de Poitiers. Elle résumera la situation par cette phrase : *« Le professeur Mériel avait en réalité perdu la maîtrise de l'empire qu'il s'était constitué. »*

On attendait aussi la déposition du docteur Alain Giraud, actuellement médecin anesthésiste à l'hôpital de Parthenay, où, jusqu'à son procès, le docteur Diallo avait retrouvé un emploi. Dans un livre publié par notre confrère Lionel Duroy et intitulé *l'Affaire de Poitiers*, le docteur Giraud est cité et raconte ce qu'il a répété à la barre des témoins : en 1971, le 20 octobre, le jeune interne qu'il était se trouvait à Poitiers en salle d'opération avec le professeur Mériel. L'intervention concernait un enfant. Or, soudain, M. Mériel, qui s'était absenté quelques instants, devait constater à son retour un incident d'anesthésie et découvrir une rondelle d'aluminium d'une valve du respirateur. Du coup, il a aussitôt crié à la trahison. Et c'est M. Giraud qui fit les frais de sa colère et s'entendit accuser d'avoir voulu la mort d'un enfant pour nuire à son patron. Cette attitude, M. Diallo pense, il faut ici le rappeler, que, le 30 octobre 1984, elle fut renouvelée par M. Mériel à ses dépens. D'où l'importance à ses yeux de la déposition du docteur Giraud.

« Passer de la pommade »

Mais cette déposition, M. Mériel ne la conteste pas. Il a parfaitement conservé le souvenir des faits de 1971. Il ne se souvient pas des propos qu'il a pu alors tenir. Mais il admet volontiers qu'ils purent être fort vifs et que M. Giraud, étant donné son jeune âge, a bien pu en faire les frais. Ainsi, là où certains attendaient un coup de théâtre, il n'y eut rien d'autre qu'une déposition de plus.

Cependant, défenseur de M. Mériel, le bâtonnier Merle a voulu la mettre en doute en rappelant au docteur Giraud que deux ans plus tard, en 1973, il dédicaçait sa thèse à M. Mériel, en célébrant de celui-ci *« les qualités humaines et médicales »*. Aurait-il usé de mots aussi élogieux à l'endroit d'un homme qui deux ans plus tôt l'aurait accusé de sabotage ?

M. Giraud a répondu qu'il était de tradition à l'occasion d'une thèse de médecine de *« passer de la pommade »* à tous les membres du jury.

Durant cette fin de semaine, le procès fait relâche. Les retrouvailles sont pour le lundi 29 février avec les derniers témoins et, en supplément au programme, la projection de l'enregistrement de la conférence de presse donnée le 8 novembre 1984 à Poitiers par M. Mériel, au cours de laquelle il accusa d'assassinat les docteurs Archambeau et Diallo, propos que le corps médical ne lui a, en vérité, jamais pardonnés.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

L'« expérience » du professeur Alain Milhaud

Questions

Le rapport de la commission administrative de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale chargée d'enquêter sur l'expérimentation effectuée par le professeur Alain Milhaud, au CHR d'Amiens, sur un jeune homme en état de coma dépassé, a été remis, dans la soirée du 26 février, à Mᵐᵉ Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé. Ce rapport permettra peut-être d'élucider plusieurs questions aujourd'hui sans réponses.

1) Pourquoi le professeur Jean Lassner a-t-il fait état d'une expérimentation qu'il réprouve, alors que son confrère le professeur Maurice Cara *« lui avait conseillé de ne pas en parler » ?* ;

2) est-il exact que plusieurs spécialistes aient, durant l'instruction, réclamé à M. Pierre Hovaere, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Poitiers, la permission d'effectuer une telle expérimentation ? ;

3) scientifiquement parlant, cette « expérience » avait-elle un intérêt ? Plusieurs spécialistes estiment que le coma dépassé ne constitue pas *« un bon modèle »* ;

4) le jeune accidenté sur qui l'expérience a été faite était-il en état de coma dépassé au moment où l'expérimentation a été faite ? A cet égard, deux faits sont extrêmement troublants : si M. Pascal Louette était en état de coma dépassé, et donc de mort cérébrale, depuis au moins quinze jours, pourquoi les médecins n'ont-ils pas établi un certificat de décès ? Pourquoi, puisque du fait de l'apparition d'une méningite il n'était plus possible de procéder à des prélèvements d'organes, ces mêmes médecins n'ont-ils pas débranché les machines qui permettent à M. Louette de vivre artificiellement ?

Ce doute sur l'état réel de M. Louette au moment de l'expérimentation est renforcé par l'opinion de plusieurs réanimateurs, qui estiment difficile de maintenir cet état de « vie artificielle » plus de deux ou trois jours. En clair, l'expérimentation du professeur Milhaud a-t-elle bien été effectuée sur une personne en état de coma dépassé : sur un « cadavre » ou sur un « malade » ?

F. N.

● **RECTIFICATIF.** — Contrairement à ce que nous avons écrit dans notre numéro daté 21-22 février, M. Jean-Baptiste Bidart, père de Philippe Bidart, n'est pas un ancien réfugié basque espagnol. Sa nièce nous précise que *« la famille Bidart est à 100 % originaire du Pays basque français depuis plusieurs générations »*.

Circonstances atténuantes pour les preneurs d'otages du palais de justice de Nantes

Le silence, à nouveau, au bout d'une aventure insensée

NANTES
de notre envoyée spéciale

Après quatre heures de délibérations, la cour d'assises de Loire-Atlantique, dans la nuit du 27 février, a condamné Georges Courtois et Abdelkarim Khalki à vingt ans de réclusion criminelle, Patrick Thiollet à quatorze ans de la même peine. Yannick Brevet et Cristelle Dislaire, complices de Georges Courtois dans des affaires mineures, ont été condamnés à un an et six mois de prison avec sursis. Tous ont bénéficié de circonstances atténuantes. Contrairement aux réquisitoires du ministère public, aucune peine de sûreté n'a été prononcée.

On ne pouvait qu'être lassé des rodomontades de Georges Courtois, de l'arrogance d'Abdelkarim Khalki, de l'insolence, décalquée sur celle de Courtois, qu'affichait volontiers Patrick Thiollet. Mais, au quatrième jour de leur procès, ils n'avaient plus la parole et ils se sont tus, se tassant dans leur box, sous haute surveillance. Il n'y eut, cette dernière journée, plus d'incident, ni de fou rire nerveux. Même Mᵉ Henri Juramy, le défenseur de Khalki, mit une sourdine à ses calembours. L'accusation avait à parler. On ne l'avait jusqu'ici guère entendue, et l'on pouvait s'étonner de ce « profil bas » tenu par les deux avocats généraux qui avaient choisi de se partager ces lourds dossiers. C'est une tactique, expliqua l'avocat général François Rérolle, soucieux, a-t-il dit, de permettre aux accusés de s'exprimer à leur aise.

Ils ne s'en sont pas privés, brocardant à loisir policiers et magistrats. Le ministère public n'a pas bronché, pas plus que le président Thierry Roy, sinon lorsque Khalki l'a accusé de ne pas mener de débat, *« mais un règlement de comptes »*. Là, il s'est tout juste fâché, comme si une consigne avait été donnée de ne surtout pas réagir, pas même pour défendre l'honneur d'une justice égratignée avec une verve certaine. La raison ? L'avocat général Rérolle l'a donnée : *« Il ne doit pas être dit que Courtois, Khalki et Thiollet sont entrés dans l'histoire judiciaire. Ce procès n'est qu'une affaire de malfaiteurs professionnels. Rien de plus »*.

C'est donc presque pour la forme, comme si elle voulait ignorer la gravité d'un symbole trop gênant, que l'accusation réclama deux peines de réclusion à perpétuité pour Courtois et Khalki, et une peine de vingt ans assortie de circonstances atténuantes pour Thiollet. Mais très vite, l'avocat général Rérolle suggéra lui-même que leurs actes n'ayant *« entraîné aucune effusion de sang »*, on pourrait baisser d'un cran et prononcer des peines de vingt ans assorties d'une période de sûreté de treize ans pour Courtois et Khalki...

D'où venait donc ce malaise, alors qu'on ne cessa de nous expliquer qu'au cours de ces quelque trente heures de folie, où une cour d'assises entière avait été prise en otage, où l'on avait tiré sur des policiers, c'était *« à la société des hommes qu'on s'est attaqué ! »*

Des otages, eux-mêmes devenus témoins, avaient, la veille, enfoncé un coin dans les certitudes établies par ces images terribles filmées à l'intérieur de la cour d'assises pendant la nuit du 19 décembre 1985. Des magistrats — dont l'un a rappelé avec force que Khalki ne serait pas dans le box si l'on avait tenu les promesses qu'on lui avait faites — mais aussi des otages « civils », étudiantes, jurés et journalistes, ont raconté qu'à aucun moment ils ne s'étaient sentis directement menacés : *« C'était du cinéma pour la télé »*, dit M. Fisson, alors juré. Ne défaisait-on pas les chaînes dès que les caméras étaient parties ? Courtois n'a-t-il pas dédicacé un code pénal à une étudiante ? Khalki, épuisé, ne s'était-il pas endormi, lui, *« comme un bébé »*, au pied du président Bailhache, après avoir soigneusement regoupillé sa grenade et posé un revolver sur un bureau.

« Il n'y a pas de justice vexée »

Mais bien plus, c'est leur émotion qu'ont transmise certains otages lorsqu'ils ont écouté Courtois raconter la prison : *« Quand sa fille de trois ans venait le voir au parloir et qu'elle pleurait, Courtois ne supportait pas d'entendre les gardiens dire au bébé de se taire,* se rappelle le journaliste Dominique Guillet. *Il faut que cela se paie un jour, pensait Courtois. »*

Mᵉ Jean Damet, le défenseur de Patrick Thiollet, est allé bien au-delà, démontant, pièce par pièce, le gâchis dans lequel Thiollet a été entraîné, ou s'est lui-même enlisé : celui-ci, depuis l'âge de dix-sept ans — il en a aujourd'hui vingt-sept, — de vol en vol, n'a pas connu plus de soixante jours de liberté, gamin abandonné, sans famille, sans visites... *« Nous avons de la chance,* a plaidé Mᵉ Damet, *qu'après ce qu'on lui a fait, il soit resté maître de lui, réfractaire à toute violence physique. Tous les otages l'ont dit : s'ils ont, bien sûr, eu très peur, ils ont eu plus peur encore de la police. Ils ont eu* « confiance en leurs preneurs d'otages » *qui ne les ont jamais maltraités. Jugez-les pour ce qu'ils ont fait, non pour ce qu'ils auraient pu faire et ont manifestement choisi de ne pas faire »*, a poursuivi l'avocat. *« Il n'y a pas de justice vexée, il n'y a qu'une justice normale »*, a, de son côté, rappelé Mᵉ Juramy. *« N'entrez pas dans le jeu du symbole »*, a demandé au jury Mᵉ Taupier, le défenseur de Georges Courtois.

Soudain, très digne, celui-ci s'est levé à la fin de l'audience : *« Le ton que j'ai employé a pu choquer certains. Je l'admets. Mais l'ironie, l'humour et la dérision, c'est le seul luxe des désespérés. L'homme qui a écrit cela s'appelle Albert Camus. Et c'est dans* l'Homme révolté. »

Pour des vols de voitures commis sous la menace d'une arme et un hold-up de 18 589,49 francs, que Courtois niait avoir commis, le parquet s'apprêtait, au cours de cette fameuse audience de 1985, à requérir vingt ans, lorsque Khalki, sorti depuis vingt jours de prison, a fait irruption dans la cour d'assises de Nantes, les armes à la main.

Deux ans plus tard, c'est à cette même peine que Courtois a été, dans cette même cour, condamné. C'est de ce même prix que Khalki paiera les errements d'une amitié sans bornes. Comme les quatorze années de réclusion infligées à Patrick Thiollet. Les trois hommes, au bout de leur aventure insensée, ont retrouvé la prison et le silence.

AGATHE LOGEART.

CORRESPONDANCE

Une lettre de la librairie Ogmios

Mᵐᵉ Geneviève Meunier, gérante de la librairie Ogmios, nous a adressé la lettre suivante :

Dans la livraison en date du mardi 25 août 1987, M. Edwy Plenel renouvelle son accusation sans fondement, selon laquelle la librairie Ogmios aurait bénéficié d'une *« aide matérielle apportée par M. Wahid Gordji »*. Je me vois dans l'obligation d'apporter à nouveau un démenti formel.

S'il est exact que nous éditons et diffusons des ouvrages de notre courant de pensée, nous avons aussi un département de fabrication graphique à façon pour le compte de clients extérieurs (associations, administrations, ambassades, auteurs, éditeurs...), fabrication dans laquelle nous n'intervenons qu'au niveau technique et non éditorial.

Jamais M. Gordji, ou toute autre personne, n'a apporté d'aide financière à notre maison. Si une simple relation commerciale constitue une « aide », qu'en est-il des autres fournisseurs de l'ambassade d'Iran ?

Société

ÉDUCATION

M. Barre présentera son programme lors d'un colloque le 5 mars

« Pas de bouleversement, mais une démarche plus résolue ». Telle sera la tonalité générale des propositions de M. Raymond Barre en matière de formation et d'éducation. Le candidat à l'élection présidentielle précisera ses orientations, le samedi 5 mars, lors d'un colloque auquel participeront, outre M. René Monory, ministre de l'éducation nationale, M. Jacques Lesourne, professeur au Conservatoire national des arts et métiers et auteur du rapport « Education et société demain », remis récemment à M. Monory, le philosophe Jean-Marie Domenach, M. Yvon Gattaz, ancien président du CNPF, et M. Pierre Aigrain, ancien secrétaire d'Etat à la recherche scientifique.

Ce colloque, présenté à la presse vendredi 26 février, devrait examiner les cinq axes d'action définis par M. Barre : élever le niveau de formation des jeunes, réduire l'échec scolaire, valoriser la formation professionnelle et la profession enseignante, améliorer l'accueil dans les formations supérieures.

Il ne s'agit pas de mettre en œuvre de *« grandes réformes centralisées »*, mais de miser sur l'autonomie des établissements, et sur le développement d'une politique contractuelle. Les barristes proposent ainsi de *« personnaliser le parcours de l'élève et de l'étudiant »*, de confier aux régions la totalité de la formation professionnelle initiale, par un système de contrats avec l'Etat, et d'accorder à tous les enseignants du second degré le droit à un an de formation continue pendant leur carrière. Ils souhaitent ouvrir les concours de recrutement de la fonction publique aux enseignants européens (sous réserve de réciprocité), assouplir la sectorisation pour l'entrée au collège et la supprimer pour les lycées.

Mais les amis de M. Barre ne reprennent pas à leur compte le projet du gouvernement actuel d'une « loi-programme » pour l'éducation, car *« des crédits supplémentaires peuvent se perdre dans l'océan du budget »*. Ils préféreraient financer des *« programmes prioritaires »* précis correspondant à leurs cinq orientations, grâce à la mobilisation des régions et à une gestion globale des budgets de l'éducation nationale, des universités, de la formation professionnelle, et des actions pour l'emploi des jeunes.

● **Incendie à l'université d'Orsay.** — Un incendie s'est déclaré, vendredi 26 février vers 14 heures, dans un bâtiment du centre universitaire d'Orsay (Essonne). Il n'a pas fait de victimes, mais soixante-dix personnes ont dû être évacuées et plusieurs ont subi un contrôle médical après avoir inhalé des fumées toxiques. Les pompiers ont mis quatre heures à maîtriser l'incendie et les dégâts sont importants. Le feu a pris dans les sous-sols d'un bâtiment où étaient entreposés des matériels informatiques et électroniques. Avant d'être maîtrisé, l'incendie s'est propagé vers le centre de calcul du CNRS, dont l'activité sera perturbée pendant plusieurs jours.

INSTITUT

M. Jean Delumeau aux Inscriptions et belles lettres

L'Académie des inscriptions et belles lettres a élu, le vendredi 26 février, M. Jean Delumeau, professeur au Collège de France, en remplacement de M. Georges Dumezil, décédé.

[Né à Nantes le 18 juin 1923, M. Jean Delumeau est un ancien élève de l'Ecole normale supérieure. Il a été successivement professeur au lycée Alain-Fournier, à Bourges (1947-1948), membre de l'École française de Rome (1948-1950), professeur de première supérieure au lycée de Chateaubriand, à Rennes (1950-1954), détaché du CNRS (1954-1955, docteur es-lettres en 1955, maître de conférences, puis professeur d'histoire moderne à la faculté de lettres de Reims, puis à Rennes-II (1955-1970), professeur d'histoire moderne à Paris-I et directeur du Centre d'histoire moderne de cette université (1970-1975). Depuis 1975, il occupe au Collège de France la chaire d'histoire des mentalités religieuses dans l'Occident moderne.

Il est l'auteur de très nombreux ouvrages consacrés principalement à cette dernière discipline, parmi lesquels *Rome au seizième siècle, le Cas Luther, la Première Communion, Quatre siècles d'histoire, la Peur en Occident..., etc.*]

RELIGIONS

Silence pour les moines

La vie contemplative contrariée par le tourisme ? Déjà, en juillet dernier, les trente moines bénédictins de l'abbaye de Hautecombe (Savoie) avaient décidé de fuir le bruit et de déménager. Ils iront prochainement s'installer au monastère de Ganagobie (Alpes-de-Haute-Provence). Cette fois, ce sont les quarante-deux cisterciens de Tamié, également en Savoie, près d'Albertville, qui lançent un appel à la générosité du public pour aménager leurs locaux et protéger leur vie monastique.

« Nous sommes pris entre deux feux, a dit, vendredi 26 février, le Père abbé de Tamié, Jean-Marc Thévenet. *Nous voulons conserver notre tradition d'accueil et garder la qualité de notre vie monastique. »* Cent mille touristes passent chaque année par le col de Tamié. De même, en 1986, plus de trois cent mille personnes ont visité l'abbaye de Hautecombe, près du lac du Bourget.

Les moines de Tamié souhaitent investir 500 millions de francs pour construire un centre d'accueil — salle d'exposition, montage audiovisuel sur la vie de la communauté et vente de fromages — situé à 300 mètres du monastère proprement dit.

MÉDECINE

Information judiciaire dans l'affaire du Comité français d'éducation pour la santé

Le parquet de Paris a ouvert, jeudi 26 février, une information contre X pour faux en écritures privées de commerce, usage de faux, abus de confiance, complicité et recel, à la suite d'irrégularités dans la gestion du Comité français d'éducation pour la santé (CFES). Le dossier a été confié à M. Pierre Barque, juge d'instruction.

L'inspection générale des affaires sociales avait rédigé un rapport sur la demande de Mme Michèle Barzach, ministre délégué à la santé, sur la gestion des comptes du CFES. Le 10 novembre dernier, le ministre de la santé avait relevé de ses fonctions de délégué général du CFES, le docteur Bernard Serrou.

SCIENCES

● **Sortie dans l'espace des cosmonautes soviétiques.** — Les deux cosmonautes soviétiques, Vladimir Titov et Moussa Manarov, ont fait, vendredi 26 février, leur première sortie dans l'espace depuis qu'ils se sont installés à bord de la station Mir le 21 décembre 1987. Pendant quatre heures et demie, ils ont remplacé un élément de panneau solaire par un nouvel élément qui améliore de 20 % la production d'électricité. Ils ont aussi inspecté divers appareils et ramené dans la station des échantillons de matériaux qui sont restés plusieurs mois exposés au vide et au rayonnement spatial.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 26 février 1988 :

UN DÉCRET

● Nº 88-184 du 24 février 1988 modifiant le décret nº 74-63 du 28 janvier 1974 relatif à l'autorisation d'implantation de certains magasins de commerce de détail et aux commissions d'urbanisme commercial.

UNE DÉCISION

● Du 8 février 1988 fixant le nombre d'élèves français à admettre à l'Ecole polytechnique en 1988.

UNE LISTE

● Des aéronefs classés en groupes acoustiques publiée en application de l'article 4 de l'arrêté du 28 décembre 1983.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4688

HORIZONTALEMENT

I. Une maladie qui peut conduire à la morgue. Du pied à la tête. — II. De gros dégâts. Nom qu'on peut donner à la souris mâle. — III. Qui a donc été bien frotté. N'occupe que la moitié de la voie. Ne doit pas avoir la gorge fragile. — IV. Placée. Entendu comme autrefois. Qui n'a rien coûté. — V. En semaine. S'intéresse à tout ce qui est cité. — VI. Entre la classe et la famille. Où l'on est certain de trouver des lentilles. Un mot qui prouve qu'on n'a pas été touché. — VII. Peut accompagner les légumes. N'amène qu'un plaisir de courte durée. — VIII. Le supplément pour les hommes. Un canal naturel. Un bleu. — IX. Dans la gueule du loup. Un meuble pour tous les jours. — X. Portait les armes. D'un auxiliaire. Sans chaperon. — XI. En carafe. Pronom. Peut enivrer l'Espagnol. — XII. Sont cités pour leur beauté. Peuvent faire l'objet d'un échange. — XIII. Qualifie une voie qu'il est parfois obligatoire d'emprunter. Peut courir dans les prés. — XIV. Paraissent vraiment bonnes quand elles sont fumantes. Cité. A l'origine d'une confédération. — XV. Deux ôtés de cent. Chemins. Quand elle est noire, on ne peut pas se mettre dans le bain.

VERTICALEMENT

1. Sont évidemment à mettre avec les moyens. Nom qu'on peut donner à un petit os. — 2. On y trouve les voisins les plus proches. Peut évoquer un triomphe. Nom qu'on peut donner au second. — 3. S'adressent plus souvent au public. Dont on peut dire qu'elle est partie de la caisse. — 4. Des gens qui assurent leur avancement à la force du poignet. Des foyers qui peuvent être pleins de charme. — 5. Au retour, a toujours perdu sa fleur. Rejeté. Comme la table quand on repart. — 6. Vierge, à Madrid. Coule à l'étranger. Valeur du silence. Détruire progressivement. — 7. Endroits où l'on pourrait trouver beaucoup de carpes. Etoffe de laine. — 8. Utiles quand il faut vider les lieux. Mot de charretier. — 9. Grain. Qui n'est donc pas comme la rose. Souvent avantageux quand ils sont grands. — 10. En fit voir de toutes les couleurs. Peuvent remplir des poches. — 11. Coule à l'étranger. Terre. Sur le Danube. — 12. Bruit. Qui a fait son apparition. Peut nous faire garder la tête haute. — 13. Un baron ne lui fait pas peur. Ce qui reste. Participe. Demi-tour. — 14. Patriarche. Souvent levé par celui qui a l'habitude de siffler. Garde les pieds au chaud. — 15. Rend souvent plus heureux qu'un roi. Trahit quand il est faux. S'attache au foyer.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Michel KOCH et Mme, née Etiennette Fraisse,
ont l'immense joie de faire part de la naissance de leur première petite-fille,

Colombine,
Maud, Brigitte, Etiennette,

au foyer de Sylvain Koch et Brigitte Berger, le 17 février 1988.

7, rue Valentin-Haüy,
75015 Paris.
77, rue du Faubourg-Saint-Jacques,
75014 Paris.

Décès

— M. et Mme Pierre Bouleau,
M. et Mme Frank Koca,
M. et Mme Nicolas Bouleau
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Wanda BOULEAU-RABAUD,
conservateur honoraire
de la bibliothèque
de l'Ecole des beaux-arts de Paris,
fille du musicien compositeur
Henri Rabaud.

Les obsèques ont eu lieu à l'église Saint-Jacques de Montrouge le vendredi 26 février 1988.

42, place Jules-Ferry,
92120 Montrouge.

— **Le Père Albert-Pierre FAUCON de BOYLESVE**

est entré dans la lumière du Seigneur le 26 février 1988, à l'âge de soixante-six ans.

Ses funérailles seront célébrées le mardi 1er mars, à 11 heures, en l'église conventuelle de l'Annonciation, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8e).

De la part
Du père vicaire de la province dominicaine de France,
Du père prieur et des religieux du couvent de l'Annonciation,
Et de toute sa famille.

— Juliette et Marion Thomas,
Hélène Franconnet,
Emmanuel et Louis-Marin Carlier,
Valentine Radocaj,
ont le chagrin de faire part du décès de leur grand-père,

Marcel, Jean-Emile FRANCONNET,

survenu dans sa soixante-dix-huitième année, le 23 février 1988.

« Je garderai bon souvenir du brouillard le matin, avant la brûlure du jour, de la vapeur qui monte de la rivière à l'aube, de l'arc-en-ciel après l'orage du mois d'août, de la brume de chaleur qui fait onduler l'horizon, de la vue qui se brouille imperceptiblement en voyant venir qui on aime et qui longtemps fut loin. »

Claude Roy.

Durazat,
23480 Fransèches.

— Le président de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique,
L'administrateur de la Maison des sciences de l'homme,
Les personnels de la Maison des sciences de l'homme et de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
ont le regret de faire part du décès de

M. György RANKI,
vice-président de l'Académie hongroise des sciences,
directeur de l'Institut des sciences historiques,

survenu le 19 février 1988, à Budapest.

— Le colonel (ER) et Mme Jean-Pierre Valdant,
M. et Mme Philippe Valdant,
M. et Mme Bernard Valdant,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Frédéric Valdant,
Mlle Sandrine Valdant,
ont la tristesse de faire-part du rappel à Dieu de

Mme Louis VALDANT,

décédée le 24 février 1988, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 1er mars 1988, à 10 h 30, en l'église collégiale de Brienon-sur-Armançon (Yonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue du Parc,
92190 Meudon.
2, rue Michel-Ange,
11100 Narbonne.
417, rue Victor-Hugo,
60750 Choisy-au-Bac.
18, rue de l'Annonciation,
75016 Paris.

Soutenances de thèses

— Université Bordeaux-III, le mardi 1er mars, à 15 h 30, salle Jean-Borde, Institut de géographie, M. Guilhan Paradis : « Etude comparative des végétations littorales du Bénin et de la Côte d'Ivoire ».

— Université Paris-I, le vendredi 11 mars, à 16 heures, salle C-22.04, M. Joseph Abdou : « Fonctions d'effectivité et jeux coopératifs ».

— Université Paris-VII, le vendredi 11 mars, à 9 h 30, salle des thèses, tour 25, rez-de-chaussée, M. Mohammed Chad : « Système verbal arabe. Régime des constructions transitives ».

— Université Paris-IV, le lundi 14 mars, à 9 heures, salle Louis-Liard, Mlle Lobna Nasr : « L'approche sociologique de l'étude de la bureaucratie : analyse de la politique de l'éducation en Egypte moderne ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 27 février à 0 h TU et le dimanche 28 février à 24 h TU.

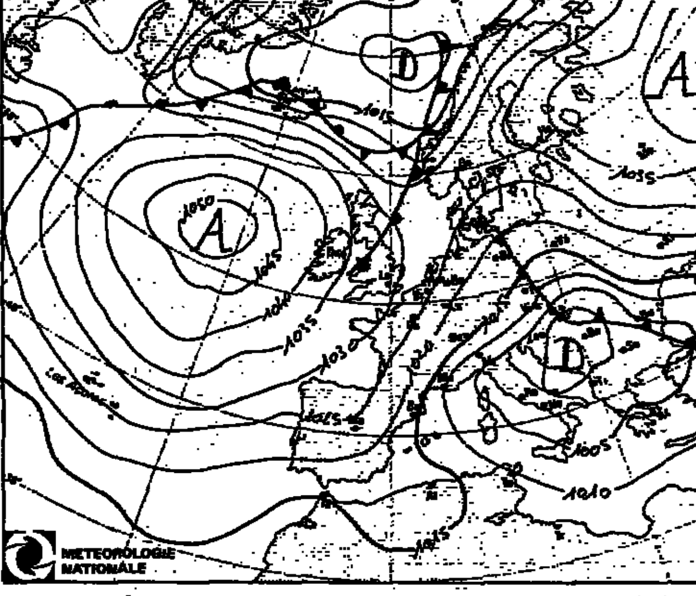
Un dimanche gris, humide et froid. Un peu de neige encore.

Dimanche : au lever du jour, des Pyrénées au Massif Central et aux Alpes, il neigera un peu, en particulier sur les versants nord du relief. Ces chutes de neige iront en s'atténuant au cours de la matinée. Plus au nord, de l'Atlantique aux Vosges, on aura quelques éclaircies matinales, mais aussi du brouillard, assez fréquent. De la grisaille au nord d'une ligne Nantes-Nancy : là aussi il tombera un peu de neige dans l'intérieur ; un peu de pluie verglaçante n'est pas impossible. Sur les côtes, ce sera de la pluie. L'Ouest (Bretagne, Basse-Normandie) connaîtra peu de précipitations. Les températures minimales : gelées, faibles en général, 0 à −2 degrés, mais −5 à −8 degrés localement en montagne, sur sol enneigé.

Au cours de la journée, la grisaille froide du nord de la Loire va se généraliser. C'est surtout sur la moitié est du pays qu'il neigera un peu. Plus à l'ouest les précipitations seront rares, ce sera plutôt de la pluie. L'après-midi, en Nord-Picardie, puis en Normandie et en Ile-de-France, ainsi que dans le Centre, en Champagne et en Lorraine, le ciel deviendra plus variable. Le soleil fera quelques apparitions mais le vent de nord soufflera en rafales, il y aura des averses de pluie près de la Manche, de neige près de la Belgique. Les températures maximales : 2 à 3 degrés le plus souvent, mais parfois 0 degré du Massif Central à la Franche-Comté et au nord des Alpes. Près de la Manche, il fera 5 degrés. Près de l'Atlantique, 5 à 8 degrés.

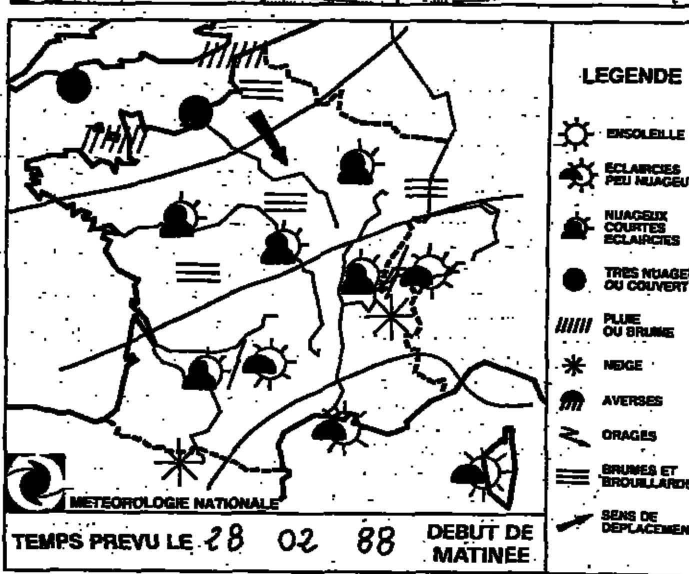
Les régions méditerranéennes — Languedoc, Provence, sud des Alpes et Corse — resteront seules à l'abri du mauvais temps. Beau soleil le matin, avec encore un peu de vent. Après de petites gelées le matin dans l'intérieur, le ciel se voilera l'après-midi. Il fera de 8 à 10 degrés ; 12 degrés sur la Côte d'Azur et en Corse.

SITUATION LE 27 FÉVRIER 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 29 FÉVRIER A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 26-2-1988 à 6 heures TU et le 27-2-1988 à 6 heures TU — le 27-2-1988

FRANCE			
AJACCIO	10	−2	D
BIARRITZ	6	1	C
BORDEAUX	6	1	C
BOURGES	3	−1	C
BREST	6	3	C
CAEN	5	2	C
CHERBOURG	4	3	N
CLERMONT-FERR.	0	−2	*
DIJON	2	−1	*
GRENOBLE St-M-H	4	0	*
LILLE	3	1	P
LIMOGES	1	−2	*
LYON	2	−1	C
MARSEILLE-MAR.	7	0	D
NANCY	0	−1	*
NANTES	6	1	N
NICE	11	3	D
PARIS-MONTS.	4	1	N
PAU	3	−1	*
PERPIGNAN	5	1	A
RENNES	5	2	D
ST-ÉTIENNE	0	−3	C
STRASBOURG	2	0	*

TOURS	3	0	A
TOULOUSE	3	−1	*
POINTE-A-PITRE	29	18	D
ÉTRANGER			
ALGER	8	3	P
AMSTERDAM	3	1	*
ATHÈNES	15	10	D
BANGKOK	34	25	N
BARCELONE	12	−2	N
BELGRADE	5	0	D
BERLIN	1	0	C
BRUXELLES	2	0	C
LE CAIRE	25	19	D
COPENHAGUE	1	0	C
DAKAR	19	16	O
DELHI	27	15	C
DJERBA	15	8	N
GENÈVE	2	−2	N
HONGKONG	20	17	P
ISTANBUL	12	8	C
JÉRUSALEM	14	7	N
LISBONNE	13	5	D
LONDRES	6	−1	N

LOS ANGELES	26	12	C
LUXEMBOURG	0	−2	C
MADRID	8	−3	D
MARRAKECH	16	10	P
MEXICO	25	10	N
MILAN	10	0	N
MONTRÉAL	−5	−9	D
MOSCOU	−3	−5	*
NAIROBI	30	14	N
NEW-YORK	2	−4	*
OSLO	−1	−14	C
PALMA-DE-MAL.	11	−4	D
PÉKIN	8	−2	C
RIO-DE-JANEIRO	32	24	D
ROME	11	2	D
SINGAPOUR	34	26	D
STOCKHOLM	−2	−4	A
SYDNEY	30	23	D
TOKYO	7	1	*
TUNIS	8	3	A
VARSOVIE	2	0	C
VENISE	10	3	C
VIENNE	4	0	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde
SANS VISA

DAKAR ● CONAKRY ● ABIDJAN

trois capitales du continent noir placé par la géographie « comme un point d'interrogation sous l'Europe curieuse »

Une semaine africaine



MARTINE VOYEUX

DAKAR

par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

TOUJOURS blanche comme Alger ou Casa, plus que jamais allongée sur sa presqu'île, la métropole sénégalaise a bien changé une fois qu'on foule son plancher. Où est la bonhomie d'antan ? De cet énorme agrégat de fonctionnaires, chômeurs, vendeurs à la sauvette, grands dadais titillant les touristes, émane une nervosité diffuse. Parfois, pour trouver encore une plage de la nonchalance d'hier, il faut se réfugier dans un de ces taxis bouton d'or et noir, et filer. Filer vers les proches forêts de baobabs, étrangement vides ; vers la « petite côte », pour une escale dans la maison familiale des Senghor. Là ne restent plus que des photos de famille, françaises jusqu'au bout des ongles, et qui se mettent à parler : *« Mais, monsieur, le Sénégal a député aux états généraux de 1789 ! »* Bon, bon...

Les administrations aux noms senghoriens — *primature, gouvernance* — ne sont plus, elles aussi, les havres de tranquillité qu'elles étaient naguère. Et là il y a de bonnes raisons : passée la poussée de fièvre du Paris-Dakar, se déploient en place publique les scènes d'un mystère qu'on a comme l'impression d'avoir vues ailleurs : c'est la campagne présidentielle la moins non démocratique du continent. L'issue en est quand même connue de tous, malgré les airs d'élève innocent du président Abdou Diouf.

A peine élu, il devra préparer sa capitale pour recevoir, en un an et demi, rien de moins que le Festival panafricain des arts, le sommet francophone et le sommet islamique, sans préjudice de quelques autres rencontres moins populeuses. Les pauvres, il est vrai, sont souvent plus hospitaliers que les riches...

Et comme pour effacer les impressions négatives, à l'aéroport de Yoff, avant de reprendre l'avion, cette pancarte de main d'enfant : *« L'AVION CE N'EST PAS FAIT POUR S'ENNUYER ! »*, avec une flèche vers la petite librairie. Là c'est à foison : Hampate Ba, Magassouba, Walesa, Tillinac, Victor Hugo, Kateb Yacine. Merci Senghor ! Tu n'as pas fait de Dakar, comme tu voulais, l'« Athènes nègre », mais tu en as peut-être fait une sorte de Sparte où on peut se passer de tout sauf de lire.

Une sympathique envie brille dans les yeux d'un jeune postier devant ces militaires français, ces religieuses, ces bourgeois en boubou craquant d'empois, ces marchands libanais qui achètent *l'Equipe*, *le Monde*, *Jeune Afrique*, *Paris-Match*. *« Combien gagne un facteur en France ? On m'a dit qu'on en cherchait. Avec mon salaire d'ici, je ne peux m'offrir que* le Soleil, *et j'ai déjà entendu à la radio tout ce qui est marqué dedans. »*

A portée de sa bourse, il y a aussi tout un parterre de grises revues locales ; sur l'une d'elles, *l'Aurore*, un slogan khomeiniste en rouge tire l'œil : *« Si chaque musulman versait une bouilloire d'eau sur Israël, l'Etat sioniste s'évanouirait. »* A l'intérieur, c'est Paris qui en prend pour son grade, en raison du maintien du visa d'entrée en France : *« Il faut immédiatement imposer la même obligation aux Français venant en Afrique ! »* Chers confrères de *l'Aurore* dakaroise, vous devriez savoir que, en la matière, la réciprocité n'est pas toujours de règle : les Français, pendant des décennies, ont laissé les « Etats-uniens » entrer chez eux sans visa tandis que Washington en exigeait un de nous, ne se gênant pas pour le refuser aux communistes et autres « mauvais sujets ».

AVANT de parler pauvreté, j'aurais dû venir en Guinée. Conakry, l'ancienne « perle » des guides coloniaux, paraît criblée d'obus. Ce ne sont que les trous d'usure de sa chaussée, de ses murs, des vêtements de ses habitants. Mais elle n'en a cure, tout encore occupée à savourer la liberté que lui a, relativement, rendue, il y a quatre ans, la mort soudaine de Sekou Touré. Outre qu'indigence n'est pas vice, elle est, à Conakry, toute d'alacrité, d'insouciance et d'optimisme. Une récréation un peu longuette entre la dictature et le moment où il va falloir se remettre pour de bon au travail.

Oserons-nous dire que c'est le moment optimal d'aller en Guinée ? Tant que Conakry n'a qu'un seul palace, autour duquel les mirobolants vendeurs de fausses pépites d'or — fausses, mais joliment imitées — ne sont encore que cinq ou six. Ils ne « collent » pas, vous laissant profiter du crépuscule dans les rues sans nom ou sur la corniche déserte, où la marée découvre des roches noires, acérées comme en Bretagne. Les rares voitures se couchent avec les poules. Heureuse ville qui ne compte encore que deux feux rouges !

Mais où sont ces gens, dans cette cité de près d'un million d'âmes, dépourvue de centre, avec de vastes jardins abandonnés et d'immenses fromagers aux racines en rideau de théâtre pétrifié, craquelant les vestiges de trottoir ? Ils sont devant la télévision. La moindre *« gargote »*, selon le nom ici usité, sort la sienne, drainant tout le quartier, les hommes assis derrière un parterre de négrillons privés de paroles et de gestes tant que reste allumé le petit écran. Fascination absolue quels que soient le programme et la langue.

Mal vu sous feu le dictateur, le français est, par contrecoup, en vogue. Le recteur de l'Université guinéenne, Aboubacar Somparé, un bon vivant qui a bien tiré son épingle du jeu, car il fut un ambassadeur « sekoutouriste », grogne devant le déluge de films américains doublés en français dans les foyers, les hôtels, les avions, partout en Guinée et dans le reste de l'Afrique. *« Nous préférons Bako* (1) *à Rambo. Dites-le chez vous ! »* Dont acte.



MARC RIBOUD-MAGNUM

CONAKRY

Pour oublier tout à la fois Rambo, le délabrement, les étals exsangues, pénétrons dans la mosquée Fayçal, l'une des plus opulentes d'Afrique, avec ses quatre minarets blancs et ses cinq coupoles vertes. Un cadeau séoudien de facture marocaine. Tout y est luxe et calme. L'islam guinéen, presque généralisé, n'en a pas perdu pour autant son côté pépère. Les exaltés de Dakar qui ont contraint Jean-Paul II à renoncer à une visite au Sénégal sont loin, et encore plus le colonel Kadhafi ou les ayatollahs.

L'islam est ici comme dans les livres : fraternel et bienveillant pour le non-musulman dont il tolère jusqu'à la concurrence. Cela vaut le voyage : dans cette capitale à large dominante musulmane, un pasteur peut sans difficulté utiliser les ondes nationales pour appeler aux conversions.

Devant Le Polygone, inoffensif bar étudiant qui se donne des airs de Pigalle, des jeunes gens arborent des chemises roses imprimées de croix, d'effigies papales, de slogans : *« Paix et christianisme »*, et devisent en attendant leurs condisciples priant dans une mosquée de fortune voisine.

Horoya, le quotidien en français au nom arabe (liberté), qui paraît quand il y a du papier et de l'électricité, c'est-à-dire fort irrégulièrement, accorde autant de place aux déclarations de l'archevêque qu'à celles des imams sunnites locaux. Le prélat est de loin le plus impertinent : *« La corruption s'est installée, la promotion est le jeu du népotisme à coloration ethnique, la justice est rendue selon que vous serez puissant ou misérable. »* Le gouvernement laisse passer. Mieux : il fait restaurer la cathédrale en déshérence depuis des lustres. Il est vrai que le président, le général Lansana Conté, est notoirement très épris de sa femme, une chrétienne. Surtout depuis qu'il n'est plus sous l'influence d'un « conseiller » monégasque, décrit à Conakry comme une sorte de Raspoutine de salon, que lui avait dépêché un des ses pairs continentaux...

Le général-président a installé ses bureaux et ses pénates au fond d'un monumental palais des congrès, ultime cadeau des régimes communistes à Sekou Touré et ultime aberration avec ses boiseries chocolat et ses épais tapis, sous un climat où l'on aspire à des surfaces claires et glacées, à des carrelages aquatiques. Pour compenser, l'aide de camp présidentiel verse de larges rasades de jus de gingembre frappé, boisson à nulle autre pareille qui commence comme du miel et finit comme le poivre.

Devant les buveurs européens surpris, un attaché du cabinet éclate de rire : *« Le gingembre, c'est toute l'Afrique ! Chez nous, le Blanc montre toujours, à un moment où à un autre, la mine étonnée d'un explorateur. Vous ne changerez jamais... »* Après tout, nous avons une excuse : c'est le Créateur qui a donné à l'Afrique la forme d'un point d'interrogation, placé juste en dessous de l'Europe curieuse.

(Lire la suite page 10.)

(1) Allusion au film franco-africain *Bako ou l'Autre Rive*, de Jacques Champreux.

Une semaine africaine

(Suite de la page 9.)

COMMENT, devant ces autostrades fendant les cocotiers, cette noria diurne et nocturne d'automobiles à ceintures de sécurité obligatoires, cette muraille de gratte-ciel moirée, ces supérettes, ces néons « Au bon lait de France » ou « Ya bon Chawarma » (2), ces rafales de congrès internationaux, ces piscines émeraude, ces skieurs nautiques sur la lagune, comment, devant tout cela, ne pas se souvenir de Félix Houphouët-Boigny, en 1958, donnant rendez-vous dans quelques années à Sekou Touré, après le « non » à de Gaulle du dirigeant guinéen ?

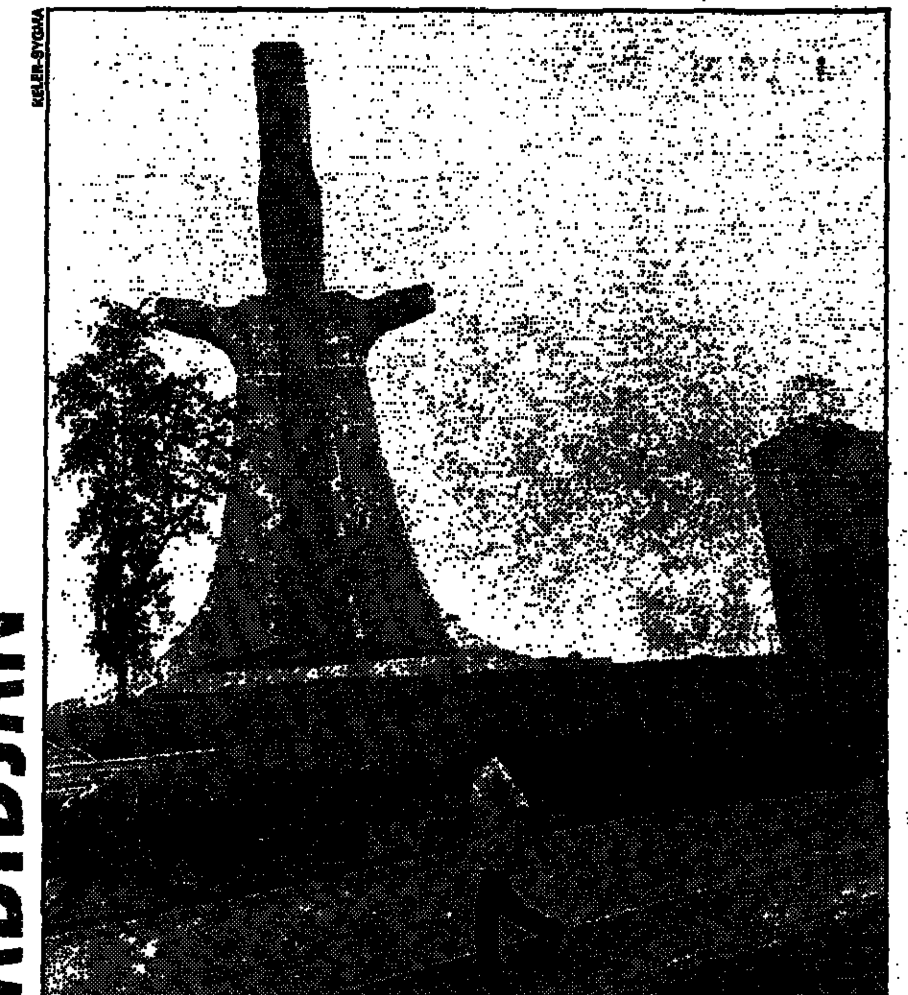
Miracle de la décolonisation ou chef-d'œuvre du néocolonialisme, la Côte-d'Ivoire, malgré sa mauvaise passe présente et au-delà du clinquant capitaliste, offre surtout l'exemple d'un des rares pays du tiers-monde ayant réussi à progresser sur des bases agricoles. Les tours, les ponts et les gazons d'Abidjan sont nés de la sueur des planteurs de cacao, café ou ananas. Comme la nouvelle bourgeoisie à la *« vie platinée »*, née elle-même de ce labeur, aurait tendance à oublier l'origine rurale de la prospérité, la télévision nationale serine à bon escient, plusieurs fois par jour : *« Le succès de ce pays repose sur l'agriculture. »* Emblématiquement le nom de la capitale signifie « coupeurs de feuille ». Un éditorialiste, vichyssois sans le savoir, martèle qu'*« en Côte-d'Ivoire la terre ne ment pas »*.

Et Abidjan, comme pour bien se persuader de sa réussite de simple bourgade érigée seulement en 1934 en chef-lieu colonial, se repasse une fois de plus ses propres images, ronde télévisée d'éclatants gratte-ciel et de marinas sur fond desquels surgit de temps en temps, dans un halo d'apparition, le sourire roublard du Vieux – le président Houphouët-Boigny. Aujourd'hui, il préfère le séjour moins trépidant de son Yamoussoukro natal, mué en capitale administrative à coups de montagnes de béton déversées sur la brousse (*le Monde* du 5 septembre 1987). Il y médite, amer, sur la promesse jamais tenue des Occidentaux de stabiliser les cours des matières premières, car, dans le même temps où les produits de Côte-d'Ivoire ont baissé de 15 %, les prix de ses importations ont augmenté de 30 %... De colère, le Vieux a proclamé un moratoire unilatéral.

La Côte-d'Ivoire n'a pas non plus été toujours raisonnable dans sa frénésie babélienne de bâtir, toujours bâtir, plus haut, plus époustouflant. Ainsi cette nation de dix millions d'habitants, dont la moitié seulement doit être chrétienne, a doté sa capitale de *« la plus grande cathédrale d'Afrique »*, inaugurée par Jean-Paul II en personne.

Il faut, pour y croire, voir ce monstre bétonnier, cette idole carthaginoise mal revue par Hollywood, dominant de cent mètres les eaux lagunaires. Le clocher à trois jambes interminables, deux bras courtauds et tête tiarée, mi-pharaonique mi-prétorienne, évoque tout ce qu'on voudra sauf la Sainte Trinité, dont, pourtant, il a pour mission de proclamer le triomphal enracinement africain.

1 100 tonnes d'acier, 12 500 mètres cubes de béton officiellement avoués. Y compris sept haubans, symbolisant, nous dit-on, les sept sacrements et les sept vertus cardinales (manquent les sept péchés capitaux, à commencer par l'orgueil), et qui sont là pour arrimer au « colosse d'Abidjan » une traîne de béton (en quoi voudriez-vous qu'elle fût ?) de 4 500 mètres carrés sous laquelle 3 500 fidèles intimidés assistent à la messe face à saint Paul, patron de l'édifice, touché dans son vitrail par le rayon de Damas. De cette salade due à l'« architecte » italien Aldo Spirito, et où rien jamais n'a le goût corsé du catholicisme africain, on émerge tout barbouillé.



ABIDJAN

Dès que tombe, brutale comme un rideau de théâtre, la nuit tropicale, les trois coups sont frappés à la vitre de votre voiture. C'est l'une de ces exquises prostituées abidjanaises, dont on peut mesurer poignets et chevilles entre le pouce et l'index. En robe-short, un nœud en satin écarlate dans les cheveux décrépés, Agathe ou Félicienne n'est pas peu fière du brun atténué de son visage. Elle a dû, tout l'après-midi, tartiner son joli museau avec une de ces criminelles crèmes « démélanisantes », tandis que ses consœurs européennes demandaient, elles, à un soleil presque aussi criminel de les brunir.

Le français des « demoiselles d'Abidjan » ne rappelle pas toujours leurs mines d'oiseaux. A les écouter dans un *« maquis »* – restaurants où, comme leur nom l'indique, on ne sait jamais ce qui vous attend, – on croirait entendre réciter un manuel de correspondance administrative : *« J'ai l'honneur de vous demander du feu... »* Ce langage est heureusement parfois mâtiné de ces délicieux à-peu-près, comme le philosophe Jean Grenier en relevait naguère dans le français levantin d'Egypte (3), de l'autre côté de l'Afrique : *« Il m'a promis monstres et merveilles »* ; *« elle travaille chez un commissaire-briseur »*. Dans un endroit plus sélect, une étudiante nous parlera, elle, du mémoire qu'elle projette sur *« la Charmeuse de Parme »*...

Abidjan la nuit réserve encore bien des surprises, autrement inquiétantes que les entreprises de Félicienne de Treichville ou Soussou du boulevard Valéry-Giscard-d'Estaing. Passons sur les agressions de chauffeurs de taxi, inévitables dans une ville où, comme deux continents, s'entrechoquent tant d'argent et tant d'immigrés sans le sou, accourus d'Etats voisins où, pour ne pas avoir dit « non » à de Gaulle, on n'en est pas moins, trente ans après, dans une dèche à la guinéenne.

Mais que dire de ces voitures fouillées à corps par une police sur les dents, à minuit, en revenant d'un « maquis ». *« Quest-ce que vous cherchez ? – Des armes ! – Des armes de chasse ? – Non, des armes pour la politique. »* On n'en saura pas plus, si ce n'est que ce sec dialogue nocturne se déroule sur fond de parti unique crispé, de militaires mystérieusement écartés, d'un haut fonctionnaire assassiné nuitamment sur le port et d'un président qui n'a pas la maladie de Bourguiba mais dont personne n'ose rappeler le grand âge.

Le lendemain c'est dimanche, et on oublie tout. La colonie libanaise fond en rangs serrés sur l'hôtel Ivoire, le plus spacieux et le plus fameux complexe commercial et ludique d'Afrique occidentale. Négociants chiites barbus suivis de femmes en fichu et manches longues, elles-mêmes suivies des nounous africaines chargées de la marmaille ; jeunes mariés maronites seuls au monde, comptant à voix haute leurs économies pour s'acheter un appartement à Beyrouth-Est ; puceaux de toutes les confessions beyrouthines pistant des Européennes désœuvrées. Il fallait venir jusqu'ici pour trouver un morceau du Liban d'avant guerre.

Le soir tout le monde se retrouve, chrétiens et musulmans, Blancs et Noirs, Ivoiriens et étrangers, toujours à l'inévitable hôtel Ivoire, pour assister au spectacle de « la Dame de fer et de feu », Reine Pélagie. Elle n'a pas les attaches aussi fines que telles filles des rues, mais elle éclate de bonheur dans ses chairs plantureuses, d'où, en compensation, monte une voix ronde, fondante. Expédiée *la Termitière*, ode rituelle au chef de l'Etat, elle soulève comme une plume deux mille spectateurs, avec *Ziza*.

Tous ces gens, qui montent vite la glace de leur Mercedes quand au feu rouge approche un mendiant, pleurent, crient, jettent des pièces sur scène pour une *« élégie qui chantent le malheur de Ziza, femme noire morte en couches »*. Une chiite voilée a réussi à escalader la scène pour donner à Reine Pélagie une « robe de La Mecque ». C'en est trop, la salle explose, couvrant le robuste orchestre. Les climatiseurs poussés à mort ne peuvent empêcher que tout finisse dans une touffeur d'étuve. On se sent quand même apaisé, comme après l'amour.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(2) Plat libanais de mouton à la broche.

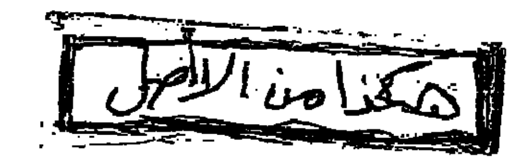
(3) Jean Grenier, *les A-peu-près*, Ramsay, 52 p.

Carnet de route

La plupart des capitales africaines sont largement desservies à partir de Paris ou Marseille par Air France et Air Afrique. Localement les compagnies nationales font le « saut de puce » entre les divers pays. Là où il existe (Sénégal, Congo, Gabon, etc.), le train est un voluptueux moyen de découvrir les paysages, sans parler des idylliques bateaux fluviaux (Sénégal, Zaïre-Congo, etc.). Presque partout le vivre et le couvert sont assurés agréablement, du coûteux palace au bungalow plus abordable. Préférer toujours le panafricain « riz au capitaine » aux débordements tropicaux de la « nouvelle cuisine », tels ces terribles *« copeaux de carpe au sabayon de poivre rose »* relevés dans un grand hôtel guinéen...

En Afrique occidentale, il fait chaud toute l'année, la seule période à éviter étant l'hivernage (avec ses pluies moites), qui coïncide généralement avec l'été européen. S'il est un conseil à donner au voyageur européen, outre la quinine antipaludéenne, c'est de cesser de se prendre pour Savorgnan de Brazza, avec des tenues de pseudo-explorateur. Il faut s'habiller comme en juillet dans le Midi et bannir les jeans, vite étouffants en Afrique.

Il n'existe pas vraiment de guide récent bien fait sur l'Afrique francophone. L'un d'entre eux, sur la Côte-d'Ivoire, ne donne même pas le chiffre de la population... Pourquoi ne pas passer par la littérature africaine, souvent descriptive des sociétés locales, avec des notes d'humour, de vie très toniques ? Un duo franco-guinéen, Jacques Chevrier et Amadou Tidiane Traore, va publier chez Hatier un substantiel raccourci anthologique et historique, sous le titre *Littérature africaine* (450 pages), qui est un merveilleux compagnon de route. Et pourquoi ne pas relire André Gide ? Son *Voyage au Congo*, suivi du *Retour du Tchad* (« Idées », Gallimard), conserve sous la patine du désuet un agréable parfum de curiosité érudite. Quant aux hommes d'affaires, ils trouveront quelque pitance dans *le Guide économique des pays francophones 1987-1988* (Africascope, Ed. Mermon, Paris, 368 p., 90 F).



ESCALES

L'exilé de Jersey

« Le plus grand poète du dix-neuvième siècle ? Victor Hugo, hélas !... » Les maisons que l'écrivain habita et les lieux qu'il hanta, libre ou forcé, sont au programme du week-end organisé par Lire et partir (16, rue de l'Arcade, 75008 Paris. Tél. : 42.65.86.45), du vendredi 8 au dimanche 10 avril (3 400 francs par personne, voyage et hébergement).

Le voyage commence assez mal : au cimetière de Villequier, près du Havre, où reposent Charles et Léopoldine, fille de Victor Hugo. C'est l'occasion de visiter la maison Vacquerie, l'un des musées consacrés à l'écrivain. On prend ensuite la route de l'exil : Jersey d'abord, Guernesey enfin. Avec sa famille, Hugo passa quinze ans à Hauteville-House, où l'artiste exprima sa sensibilité dans un décor éclectique qui fait de l'endroit un *« véritable autographe de trois étages, quelque chose comme un poème en plusieurs chambres »*, écrira son fils. *Les Travailleurs de la mer*, mais aussi *les Misérables* et une grande partie de *la Légende des siècles* sont de Guernesey ; Jersey avait vu s'épanouir *les Châtiments* et *Les Contemplations*.

Lire et partir, association qui, on l'aura compris, veut éclairer le plaisir de la lecture par une meilleure connaissance des lieux et de la vie des auteurs, propose aussi une journée Baudelaire, à Paris (dimanche 6 mars, 429 francs) et un week-end avec Mme Bovary (Flaubert, à Rouen et Croisset, les 19 et 20 mars, 1 240 francs).



RAPHO

Retour chez Palladio

La villa Rotonda, maître ouvrage de Palladio à Vicence, vient d'être restaurée. Cet édifice et ses semblables font de la région qui s'étend aux marches de Venise un lieu de pèlerinage architectural. Pour visiter les demeures — ouvertes très irrégulièrement — à coup sûr, en compagnie d'un historien de l'art, le professeur Gianni Golin, la formule mise au point par l'association Le Monde et son histoire (82, rue Taitbout, 75009 Paris. Tél. : 45-26-26-77) est commode.

En trois journées denses, départ le jeudi soir, retour à Paris, le lundi matin, on visitera les palais et les églises de Vicence, les principales villas des environs, celles qui bordent le canal de la Brenta, et, à Venise, San-Giorgio et l'église du Redentore. Prix : 3 950 francs en chambre double, pension complète, voyage en couchette de seconde classe. Départs une fois par mois de mars à novembre. Premiers départs, le 24 mars et le 14 avril.

L'Europe à louer

Louer n'est pas toujours joué, si l'on ose dire. Retenir une maison ou un appartement pour ses vacances implique toujours de prendre des risques sinon de s'exposer à certaines déconvenues. Les exemples abondent de villas avec confort et vue sur la *mer* qui ne dominent pas toujours l'exact panorama qu'on attendait d'elles. Interhome (15, rue Jean-Aicard, 75541 Paris Cedex 11. Tél. : 43-55-44-25) vient de publier son catalogue 1988. Trois cents pages de notices, d'explications, de photos, de prix...

L'intérêt de ce rassemblement est qu'il concerne aussi bien les régions françaises que l'Espagne, l'Italie, la Suisse et l'Autriche ; et que, sans attendre l'été, on peut réserver pour les vacances de Pâques. Par exemple, 1 327 F la semaine une petite maison pour deux personnes dans la vieille ville de Saint-Paul-de-Vence ou 2 065 F par semaine une grande maison avec terrain de jeu pour six personnes près de Bénodet. Des hôtels sont également recensés.

Rendez-vous à Zagreb

Noté parmi les nouveautés du dernier catalogue été-automne de Nouvelles Frontières (87, boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15. Tél. : 42-73-10-64) : une semaine en Yougoslavie à la découverte des villes et du patrimoine historique, Dubrovnik, la ville médiévale de Mostar, Sarajevo, Zagreb, capitale de la Croatie, la cathédrale, les vieux quartiers et l'église Saint-Marc.

Après une journée dans les forêts et au bord des lacs du parc national de Plitvice, on visitera Zadar, ancienne capitale dalmate (forum romain, cathédrale, musée) et, par bateau, Vodice et Sibenik. Enfin, à Split, le palais de l'empereur Dioclétien.

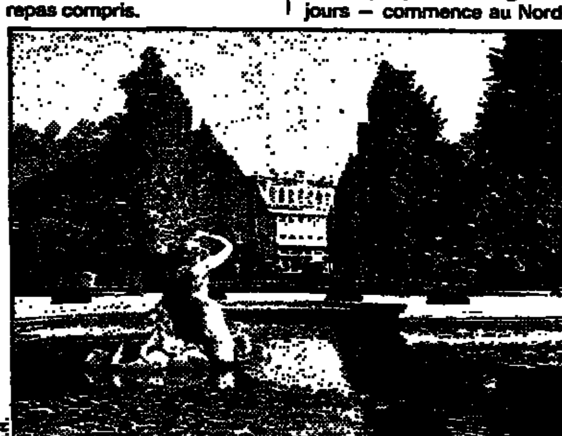
Ce circuit comprenant l'hébergement en hôtels confortables, la demi-pension, les transports en autocar et les guides coûte 2 500 francs par personne, auxquels s'ajoute le vol Paris-Dubrovnik (de 1 090 à 1 390 F selon la date). Départs le 3 avril, le 8 mai et tout l'été, de Paris, Nantes ou Lyon. Nouvelles Frontières propose également des vols charters directs Lyon-Zagreb.

Mozart Pullman Express

Pour ceux qui veulent aller à Vienne, la SNCF (Formule Plus SNCF, 18, rue de Dunkerque, 75475 Paris Cedex 10, tél. : 42.81.42.19) et les Wagons-Lits sortent le grand jeu. Embarquement jeudi 14 avril à bord du Mozart Pullman Express pour un voyage dans l'esprit et le cadre du célèbre Orient Express. Accueil et installation dans les voitures aux revêtements de bois précieux, dîner de gala et nuit en voiture-lit T2.

A Vienne, la musique domine le séjour : concert de musique viennoise, valses et extraits d'opérettes au Musikverein, le vendredi ; soirée à l'Opéra de Vienne pour écouter *la Flûte enchantée*, de Mozart, et grand bal viennois avec dîner dans un palais historique le samedi ; récital des Petits Chanteurs le dimanche matin. Visite des appartements de Schönbrunn, résidence d'été des Habsbourg, et tour d'orientation sur le « Ring ». Le reste du temps, chacun est libre de visiter la Vienne de ses désirs.

Deux prix, selon que l'on choisit un hôtel 4 étoiles avec place de première catégorie à l'Opéra de Vienne ou un hôtel 3 étoiles avec des places de deuxième catégorie à l'Opéra ; soit, respectivement, 11 000 francs et 9 900 francs, en chambre double, voyage Paris-Paris et repas compris.



D.R.



ROGER-VIOLLET

La Chine de Ségalen

Découvrir la Chine sur les traces de Victor Ségalen avec, pour guide, Yvon Ségalen, son fils, qui donnera une série de conférences : c'est dire que le regard posé sur le continent chinois sera, avant tout, culturel. La personnalité de Victor Ségalen — médecin, écrivain, archéologue et poète mystique — fera aussi, comme il l'écrivait lui-même, de ce *« voyage au loin (...), un voyage au fond de soi »*.

Ce périple — vingt-cinq jours — commence au Nord-Est (Pékin), se dirige vers le Sud-Ouest (Xian, Chengdu), revient en zigzag vers l'Ouest (Chongqing, Yichang, Wuhan et Nankin) avant de descendre plein sud (Canton, Hongkong). Les sites visités sont connus et prestigieux : Grande Muraille ; Palais d'été, Palais impérial dans la Cité interdite, à Pékin ; à Xian, « l'Armée enterrée » ; à Chengdu, tombeaux Han, découverts par la mission dont fit partie Victor Ségalen ; croisière de trois jours sur le Yangzi, le fleuve Bleu, et traversée de la gorge Qutang, partie la plus spectaculaire de ce voyage sur l'eau ; visite de l'allée funéraire de l'empereur Ming Hong Wu, à Nankin ; visite de la concession française et de la vieille ville chinoise avec la maison de thé et le jardin Yu à Shanghai ; promenade dans l'île de Shamian et visite d'un atelier de sculpture sur ivoire à Canton ; journée libre à Hongkong.

Du 25 avril au 19 mai, 23 500 francs, tout compris (transports aériens et terrestres et pension complète en Chine), sauf trois repas à Hongkong. Par les bons offices de Carrefour de la Chine (45, rue Sainte-Anne, 75001 Paris. Tél. : 42-61-08-28).

BRISBANE 88 : PRÉCISION. — Le commissariat général français pour l'exposition internationale de Brisbane, en Australie (*le Monde* du 20 février), répond au numéro de téléphone suivant : 45-05-70-70. Adresse : 11, rue Hamelin, 75783 Paris Cedex 16.

Carnet de route

En Norvège

ture est reine, tranquillement



LA TABLE

SEMAINE GOURMANDE

Epicure

En face, le voiturier de Michel Rostang se pavane. Voisin, le beurre blanc de M. Gaillard *(la Mère Michel)* a ses fans. Il fallait presque du culot pour s'installer entre, eût-on pour enseigne ce nom symbolique. Mais M. Pecquignot a du courage, du répondant et, en Bernard Bergounioux, un bon chef. Aussi, dans ce cadre « gentil » et confortable, le menu déjeuner (menu carte avec grand choix) à 175 F ne mérite qu'un reproche : l'option fromage ou dessert. Tout autant celui du soir (195 F) mais, là, il y a la carte ; et de toute façon l'aumônière de moelle croque au sel, le foie gras en terrine (canard), le dernier bar et saumon vapeur sauce aux herbes, l'aile de raie pâtes fraîches, les rouelles de rognon moutarde, le foie de veau à la confiture d'oignons et purée de pommes fruits, sont d'excellente facture.

● *EPICURE,*
22, rue Fourcroy,
75017 Paris.
Tél. : 47-63-34-00.
Fermé samedi midi et dimanche.
Parking : 30, rue Rennequin. CB.

Le Sarladais

En cette auberge provinciale, un nouveau propriétaire et chef, Jean Tartrou (venu du 17e), qui a conservé et l'enseigne et le régionalisme, y ajoutant petit à petit ses plats de Loire. Aussi à l'anchot périgourdin, à la terrine corrézienne, à l'omelette aux cèpes, au coq au vin de Cahors, au confit pommes sarladaises, au cassoulet, s'ajoutent les saint-jacques au beurre blanc, par exemple. C'est régalant, copieux et sage ; la cave est honnête (cahors, côtes de duras, madiran, etc.), les desserts savoureux ; le personnel, toujours le même, aimablement attentif. Je me suis régalé d'escargots sarladaise avant un ris de veau aux morilles et une superbe tarte aux pommes. Comptez : 250-300 F.

● *LE SARLADAIS,*
2, rue de Vienne,
75008 Paris.
Tél. : 45-22-23-62.
Fermé samedi midi et dimanche.
Parking : square Bergson.
CB-Eurocard.

Le Piano gourmand

Claude Réali vient de reprendre cette vieille maison, aux salles voûtées. Il fut à *la Marée* puis à *la Bûcherie*, un peu perdu ici, mais mérite d'être encouragé. On demandera seulement des portions un peu plus copieuses et un service plus rapide, mais le rouget poêlé Madrague, le foie de canard aux pommes, la fricassée de rognon, l'arlequin aux deux chocolats ou la poire vin rouge et son sorbet sangria sont intéressants. Comptez 250-300 F avec un menu-carte fromage ET dessert pour 165 F.

● *LE PIANO GOURMAND,*
18, rue des Fossés-Saint-Bernard,
75005 Paris.
Tél. : 43-25-96-85.
Fermé samedi midi et dimanche.
CB-AE-DC.

Coin de rue

Aux déjeuners, dans un cadre bonbonnière avec l'accueil chaleureux de France Reynac, deux menus (90 F et 160 F) ; le soir carte et menu gastronomique (280 F). Mais France, qui chante superbement Aristide Bruant et Jacques Brel, fait (de 11 heures à 1 heure du matin) courte échelle à un artiste au service de la bonne chanson. Richard Crougneau au piano (en salle) et Thierry Facheaux à celui de la cuisine pour d'honnêtes prestations, du Rossini au saumon poêlé « bayaldi », de la lotte en choucroute aux oeufs à la neige. Un honnête bordeaux (Château Le Mayne 1985) à 57 F.

● *COIN DE RUE,*
88, rue Lepic,
75018 Paris.
Tél. : 42-58-50-72.

Le Bœuf à six pattes

Frère de celui de Gif-sur-Yvette, c'est le même style, même décor et mêmes viandes superbes (des Boucheries nivernaises) après des entrées rustiques (rillettes, andouille au couteau, terrine, jambon de pays, de 13,50 F à 31,50 F), les grillades (entrecôte, faux-filet, côte de bœuf), un petit salé grillé (47 F), l'andouillette de Troyes (27 F) avec abondance de bonnes pommes frites. Une superbe Tatin (25,50 F), des vins corrects. Comptez 100-120 F pour une frairie bouchère de qualité.

● *LE BŒUF A SIX PATTES,*
Centre commercial
Val-d'Yerres 2,
91806 Quincy-sous-Sénart.
Tél. : 69-00-21-71.
Pas de fermeture.

Le Bourdonnais

Sans doute ai-je souvent affirmé que l'important est avant tout le contenu de l'assiette. L'accueil et la gentillesse du service viennent ensuite, l'élégance de la table et le décor enfin. Ce n'est qu'un plus, mais ce plus, lorsqu'il est incontestable et irréprochable, fait du repas « autre chose », et chose rare, en vérité. Je connais peu de décors aussi paisiblement coquets, aussi confortablement rassurants que celui de ce Bourdonnais, qui n'existe et ne saurait exister que par la grâce d'une hôtesse. Tout de féminité mais sans mièvrerie. C'est que Micheline Coat est du métier, sans oublier que le métier ne fait pas tout. Alors, jusque dans ses choix, on doit la remercier.

Son nouveau chef, le jeune Philippe Bardau, a, sur le précédent, excellent du reste, un avantage : ses portions sont rassurantes. Et l'on peut alors se régaler sans regrets d'une addition avoisinant les 400 F lorsque l'on a goûté son biscuit de sardines et tapenade, son parmentier de poireaux aux ravioles, le soufflé chaud d'artichauts au foie gras, sa rosace de lotte et de choux aux petits lardons, la nage de rougets et de palourdes aux pâtes fraîches, un simple cul de lapin aux haricots blancs ou la galette de pigeon et foie gras en salmis. Superbes desserts. Cave de qualité (le château cadet-piola 1980, grand cru classé de Saint-Emilion, m'a séduit sur le carré d'agneau rôti au thym). Menus à 200 F (au déjeuner, vin et café compris), 280 F et 360 F, et carte.

● *LE BOURDONNAIS*
113, av. de La Bourdonnais
75007 Paris.
Tél. : 47-05-47-96.
Fermé dimanche.
Parking : Ecole militaire.
AE - DC - CB.

Pétrus

Un bon écailler à la porte est déjà, pour un restaurant d'essence marine, une garantie de plaisir. Ici il est doublé d'un chef qui aime travailler le poisson : Gilbert Dugast. Un chef au demeurant qui ne semble pas avoir, comme tant d'autres, d'humeurs vagabondes et sait raison garder. Ajoutons-y un personnel bien rodé sous la houlette d'un directeur, Jean Frambourg, qui fut un grand sommelier et veille ici encore à la qualité de la cave (carte des eaux-de-vie splendide).

Ce qui vient de la mer, donc, jusqu'en des prologues chauds (mesclun à la petite friture, feuilleté de rascasse aux girolles, huîtres chaudes aux truffes), puis, suivant les arrivages, les poissons grillés, à la nage, avec une marmite de petit bateau et les escalopes de haddock aux brocolis. Quelques viandes (côte de bœuf gros sel, magret poêlé galette de pommes, pigeon en cocotte), des desserts délicieux (gourmandes, rêvez à l'Orfeu Negro — parfait et même plus que parfait au café !). Un détail qui pour moi en dit long : le pain de mie grillé est uniformément doré chaud, savoureux, alors que partout on l'apporte rayé de brûlures et déjà refroidi ! Comptez 400 F.

● *PETRUS*
12, pl. du Maréchal-Juin
75017 Paris.
Tél. : 43-80-15-95.
Fermé dimanche et lundi.
Parking : 210, rue de Courcelles.
AE - DC - CB.
Salon : 25 couverts.

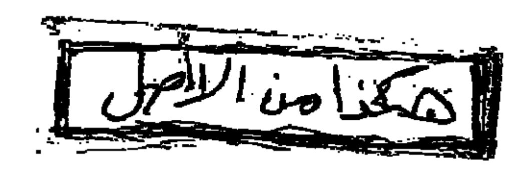
Chez Léon

Là encore il s'agit d'une valeur sûre : le vrai bistrot parisien de quartier avec ses plats familiers, sa fidèle clientèle, son personnel de tradition. A peine si Michel Saccaro a rajeuni sa salle du premier, éclaircie et, le soir, bien confortable et paisible. Pour le reste, on revient ici comme si l'on n'en était jamais parti, retrouvant le comptoir à gauche, la table de côté le long de la vitre, celle en face du « commissaire Maigret » très demandée.

La carte est, elle aussi, classique, du saucisson chaud de Lyon aux escargots « maison », du turbot béarnaise au beurre blanc aux rougets grillés beurre d'anchois, avant le cassoulet, la tête de veau vinaigrette, le rognon grillé et, au dessert, l'île flottante aux pralines. A la carte, comptez 250 F. Ici, même le beaujolais nouveau est bon, c'est tout dire !

● *CHEZ LÉON*
32, rue Legendre
75017 Paris.
Tél. : 42-27-06-82.
Fermé samedi et dimanche.
Parking : 40-42, rue Legendre.
DC - CB.

L. R.



Le Monde

REGIONS

AQUITAINE

La montée du kiwi

20 000 tonnes de kiwis ont été produits en France en 1986, dont 9 920 tonnes en Aquitaine qui en exporte 2 000 tonnes en Allemagne fédérale, aux Pays-Bas et en Italie. Ce fruit d'origine chinoise, implanté en France en 1970, est de plus en plus prisé. La dernière livraison de la revue éditée par la direction régionale de l'INSEE met toutefois en garde les agriculteurs aquitains contre une confiance exagérée dans cette culture de substitution. Voici ses conclusions :

« Le prix payé au producteur varie fortement en fonction des calibres et de la qualité des fruits. En général, il ne doit pas descendre en dessous de 12 F le kilo. Certains diront que le kiwi est « dix fois plus rentable que le maïs ». Cela ne doit pas conduire les agriculteurs à planter « à tout-va ». Les aléas météorologiques, la fragilité et les exigences de la plante peuvent hypothéquer lourdement les résultats escomptés.

» La tentation de la monoculture du kiwi peut être dangereuse pour l'avenir d'une exploitation agricole, mais aujourd'hui, la récolte de deux à trois hectares de kiwis représente un ballon d'oxygène revigorant pour de petites exploitations en difficulté. »

CENTRE

« Vendre » le Val de Loire

En mars et avril prochains, les passagers des lignes aériennes entre la France et les Etats-Unis se verront projeter un film de promotion sur la région Centre. Le but est d'attirer la clientèle américaine qui représente déjà un marché non négligeable (12 % de la clientèle de l'hôtellerie régionale de luxe). Mais une étude démontre que les Américains trouvent un peu fastidieuse la visite des châteaux de la Loire, préfèrent passer une nuit dans un château-relais et recherchent plutôt une « atmosphère ».

Aussi les réalisateurs de ce film ont bâti une intrigue amoureuse qui met en valeur la fameuse « douceur de vivre » du Val de Loire — le film s'appelle d'ailleurs « Près du fleuve », — faite de contacts chaleureux avec les gens du terroir, incitant le visiteur à pénétrer dans une sorte de « Jardin des délices ».

Coût de l'opération (réalisation du film, achat d'espaces publicitaires auprès de compagnies aériennes) : 3,8 millions de francs. Une version du film sera également projetée sur Sky Channel du 29 février au 28 avril prochain.

R. G.

L'extension du domaine skiable de Serre-Chevalier

Les coups de force du maire de Briançon

A force de batailler avec l'administration, en une suite d'escarmouches à rebondissements, M. Robert de Caumont, maire de Briançon, vient de gagner une première manche : il a pu inaugurer — dans un fauteuil, car il s'est rompu le tendon d'Achille — le nouveau télésiège qui étend le domaine skiable de Serre-Chevalier sur les pentes sud du Prorel (Hautes-Alpes). Juste à temps pour les vacances scolaires des Parisiens, suivis par les Grenoblois et enfin par les Marseillais. Avant même que l'enquête publique soit terminée, le maire de Briançon a reçu l'autorisation — provisoire — d'exploiter ce premier tronçon, qui devrait être relié l'hiver prochain par télécabine à la gare de départ déjà construite au bord de la Guisane, en pleine ville de Briançon.

Sur les pentes inondées de soleil, les premiers skieurs ont pu goûter à cette nouvelle dénivelée de 300 mètres. La neige est au rendez-vous, mais la douceur printanière de l'après-midi la rend molle, et plus d'un amateur de glisse rapide déplore la largeur du « boulevard ». *« Nous offrons des pentes douces et ensoleillées qui complètent les pistes difficiles du grand Serre-Che »*, explique M. Robert de Caumont, qui ne supporte pas la moindre critique de « sa » station — encore à naître. Le maître d'œuvre du projet, M. Jean-Louis Mercadié, souligne que la télécabine de Briançon, à elle seule, transportera presque autant de monde que les trois remontées existant à Saint-Chaffrey, Villeneuve-la-Salle et Le Monetier-les-Bains (deux mille quatre cents personnes à l'heure). *« Cela va créer un appel d'air et permettra de mieux vendre les stations de la Guisane »*, avance-t-il.

A Saint-Chaffrey, où la gestion d'un nouveau téléphérique coûte déjà fort cher depuis deux ans (le précédent avait brûlé), on se montre plus réservé à l'égard des retombées de l'extension briançonnaise. *« Si la part de gâteau augmente en proportion des investissements, ça peut aller*, dit M. Pierre Gendron, le directeur de la régie. *Mais si c'est pour partager à cinq* (1) *une clientèle qu'on se partageait à trois, cela n'en vaut pas la peine. Notre situation actuelle est déjà fragile. »* Les gestionnaires de Serre-Chevalier, faute d'une étude économique sérieuse — lacune soulignée dans le rapport que viennent de remettre les trois commissaires enquêteurs — ne savent trop s'ils doivent se réjouir ou trembler devant les initiatives du bouillant maire de Briançon.

Clientèle internationale

M. Robert de Caumont, à son habitude, écarte d'un revers les objections d'ordre économique. *« Avec la télécabine, on gagnera de l'argent l'été, ce qui n'est pas le cas des stations de la Guisane. Nous aurons un restaurant d'altitude à la gare intermédiaire qui pourra faire le plein toute l'année. Nous allons enfin pouvoir recevoir dignement la clientèle naturelle des Hautes-Alpes, celle qui vient de Turin, Grenoble, Paris, Marseille, Lille ou Barcelone... ».* Faute de pouvoir lancer la télécabine avant l'été, le maire a exposé une cabine modèle au beau milieu de « La grande boucle », le nouveau centre commercial. Partout fleurissent les affichettes vantant le nouveau slogan de Briançon : *« Le ski et la ville ».*

L'administration, aujourd'hui, en a pris son parti. *« Sur le plan écologique, il n'y a rien à dire*, reconnaît le sous-préfet, Mme Christiane Barret, qui a travaillé plusieurs années à la direction de la protection de la nature au ministère de l'environnement. *Le vrai problème est économique. Qui nous dit que, dans la mauvaise conjoncture actuelle, il ne va pas être obligé de lotir le plateau de Pralong, comme voulait le faire son prédécesseur ? »* L'expérience prouve en effet que les meilleures intentions, en matière d'aménagement de la montagne, débouchent souvent sur la fuite en avant. M. Robert de Caumont n'en a cure, il fonce. *« Montage des pylônes en avril, abattage des arbres en mai, vidange en juin et début des travaux en juillet. En décembre, on ouvre la nouvelle ligne du Prorel... »* Il maudit ses béquilles, qui l'empêchent d'aller autant qu'il le souhaiterait sur le terrain. Mais il est sûr d'avoir raison.

ROGER CANS.

(1) Aux trois communes qui exploitent l'actuelle station de Serre-Chevalier, s'ajouteront Briançon et Puy-Saint-André, où passera la nouvelle remontée.

HAUTE-NORMANDIE

Un tramway-métro à Rouen ?

Un tramway à Rouen d'ici à 1995 pour en finir avec les encombrements. C'est ce que propose le SIVOM. (Syndicat intercommunal à vocation multiple) de l'agglomération, présidé par Jean Lecanuet. La réalisation de l'avant-projet sommaire a été confiée au groupement METRAM, concepteur du métro de Lille.

Au terme de l'étude, à la mi-1988, le SIVOM devrait déposer une demande d'aide financière auprès de l'Etat. La ligne serait souterraine dans le centre de Rouen sur 2 kilomètres, et en surface à la périphérie vers Le Grand-Quevilly et Sotteville-lès-Rouen. A terme, des prolongements sur les collines nord qui entourent Rouen sont envisagées. Le coût de l'opération est estimé à 1,5 milliard de francs 1987.

Lors du vote de la décision par le SIVOM, seuls les élus socialistes ont émis des réserves, estimant qu'il y avait disproportion entre le coût du futur réseau et les services rendus.

De leur côté, les écologistes de la région de Rouen contestent le choix d'installer le tramway au cœur de la ville.

E. B.

PAYS DE LA LOIRE

Echanges de vacances

Cinq personnes sur cent seraient prêtes à échanger leur résidence principale ou secondaire durant leurs vacances. Voilà un marché assez inattendu qu'explore depuis le début de l'année un Nantais plein d'imagination, Yann Le Noay, vingt-quatre ans, informaticien de formation, créateur d'une société de services d'un genre encore inconnu en France, International Echange Organisation (1), qui a pour objet l'échange de maisons le temps des vacances.

Pourquoi en effet laisser votre domicile libre pendant un mois de vacances et payer l'hôtel ou une location sur la Côte d'Azur, ou aux abords d'un lac écossais ? C'est d'autant plus stupide que d'autres sont dans une situation identique, précisément dans la région que vous avez l'intention de visiter. Tel est l'argument de vente de la société qui a vu le jour le 29 décembre 1987, avec Yann Le Noay et ses associés.

Une semaine de vacances dans les Alpes contre huit jours d'été dans un studio de La Baule, c'est facile à réaliser. On vous demande seulement de remplir un questionnaire décrivant, photos à l'appui, votre habitation, son équipement et son environnement (forêt, mer, proximité des commerces, des lieux de loisirs). Vous précisez la contrée où vous comptez vous rendre, en France, ou dans une dizaine de pays européens et même d'Afrique du Nord. Vous versez 400 francs d'inscription. La société se charge du reste. L'accord conclu, International Echange Organisation vous demande de régler le solde (330 F pour la France, 450 F pour l'étranger), somme couvrant les assurances diverses.

Y. R.

(*) International Echange Organisation, 1, rue de Basse-Creuse, 44000 Nantes (tél. 40-37-07-27).

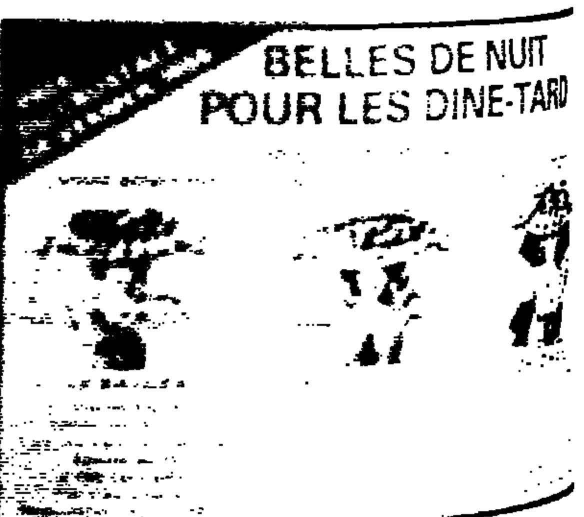
PICARDIE

Pour aider les chercheurs

Des chercheurs de l'Université de technologie de Compiègne dans l'Oise et cinq sociétés viennent de créer DIVERGENT (Diversification et génération d'entreprises), société anonyme au capital de 305 000 francs. L'idée de départ est d'assurer avec plus d'efficacité le transfert dans le monde industriel et commercial d'une idée de produit ou de procédé nouveau, d'accompagner le chercheur dans ses démarches.

Les projets dont s'occupe DIVERGENT sont donc aussi ceux qui se situent trop en amont du secteur économique pour trouver des appuis dans le système financier classique. En même temps que DIVERGENT est ainsi né un pool bancaire créé sur l'initiative de la BNP avec la participation du conseil régional de Picardie et de la Direction régionale de l'industrie et de la recherche (DRIR).

M. C.



Deux rencontres sur la décentralisation

Au plus près du terrain

Qui aurait, il y a vingt ou même dix ans, osé penser et proposer que la responsabilité de la construction et de l'entretien des collèges ou des lycées soit confiée non plus à l'Etat mais aux départements et aux régions ? Qui aurait, comme on le fait aujourd'hui, eu l'audace de suggérer que la gestion des universités soit à son tour décentralisée ? Cette remarque d'un intervenant au récent colloque organisé, à Nantes, par l'Observatoire interrégional du politique (OIP) illustre le chemin parcouru par l'idée de décentralisation depuis une ou deux décennies. Ce n'est plus une idée souvent contestée mais une réalité couramment acceptée.

Le travail de l'OIP permet de mesurer régulièrement et précisément l'importance de cette véritable « révolution silencieuse » ; au moins au niveau de la région. Une première série d'enquêtes avait été menée en 1985 ; une deuxième l'a été en 1987, auprès et à la demande de dix-sept régions, afin de mesurer l'état de l'opinion vis-à-vis des institutions régionales et de leur action. Elles permettent d'apprécier une évolution que l'on peut résumer sous quatre grands traits.

Si ses habitants connaissent encore mal les attributions et parfois les limites territoriales de la région, ils voient en elle, dans leur majorité, une *« unité d'avenir »* ; son existence est non seulement reconnue mais défendue, par la droite comme par la gauche ; mieux même, on souhaite généralement que ses compétences soient étendues. Dernière constatation : l'Europe ne fait pas ou ne fait plus peur aux « régionaux », qui voient souvent dans le renforcement des échanges entre les Douze un élément favorable pour le développement du tourisme, bien sûr, mais aussi de la recherche, à un moindre degré de l'éducation ou de l'emploi.

Cette région qui franchit le cap de l'adolescence a pour cela besoin de communiquer, auprès de ses habitants d'abord pour affirmer son identité, renforcer les « liens d'appartenance », à l'extérieur ensuite pour se faire reconnaître et assurer sa promotion. La communication régionale était le second thème abordé au cours du colloque de Nantes à partir, ici encore, d'enquêtes particulières de l'OIP sur, par exemple, la façon dont sont conçus et perçus les logos régionaux.

Conclusion de René Rémond, président de la Fondation nationale des sciences politiques : *« On assiste bien à l'opposition d'une structure et d'une conscience nouvelle avec cet ancrage de la région qui n'est plus un sujet de discorde mais un élément du consensus, la diversité régionale devenant un facteur de l'unité nationale » ;* phénomène qu'Alain Lancelot, directeur de l'Institut d'études politiques de Paris, caractérise, pour sa part, comme une *« revanche des Girondins »* dans une France qui reste, il est vrai, largement jacobine.

Etat et collectivités locales

Le colloque réuni quelques jours auparavant au Sénat par la Fédération nationale des élus socialistes avait, sur ce même sujet de la décentralisation, un objectif plus vaste et plus politique. Gérald Delfau, sénateur de l'Hérault, l'avait défini de manière volontairement contradictoire et provocante : *« Le développement local, une affaire d'Etat ? »*

A première vue, en effet, le développement local est de plus en plus une affaire... locale. A l'heure de la crise, explique Gérard Saumade, président du conseil général de l'Hérault, les collectivités locales prennent tout naturellement en charge leur espace économique, car c'est à ce niveau que jouent le plus aisément les solidarités, que s'exprime *« une citoyenneté active et moderne »*, que peuvent être le plus efficacement accompagnées les mutations économiques et les actions de promotion de l'emploi.

Cela dit, communes, départements ou régions rencontrent dans leurs démarches plusieurs obstacles encore mal surmontés. Obstacles financiers, d'abord. Bernard Bioulac, président du conseil général de Dordogne, explique très concrètement les difficultés qu'il rencontre pour attirer de nouveaux investisseurs ou favoriser le développement des entreprises locales. *« Nous ne créerons pas sur place les PME que nous souhaitons si nous ne leur procurons pas un capital risque à 2 % ou 3 % d'intérêt, comme l'obtiennent les PME allemandes ou hollandaises qui commencent à venir s'installer chez nous. »*

Obstacles culturels au sens large du mot, comme le note Jean Gatel, ancien secrétaire d'Etat, qui met l'accent sur la difficulté, même si l'on dispose des aides financières nécessaires, de trouver les entrepreneurs susceptibles de les utiliser. *« Il faudrait réfléchir très en amont et voir quelles sont sur ce point les lacunes de notre système éducatif. »* Obstacles opérationnels dans la mesure où les interventions économiques locales ne peuvent être prises en charge par des communes isolées. C'est toute la question de la coopération intercommunale et, au-delà, de la répartition de la taxe professionnelle et de la réforme des finances locales qui est ainsi posée. Une remise à plat de l'ensemble du système fiscal s'impose, estime Pierre Bérégovoy, ancien ministre des finances. *« Il faut concevoir de réelles communautés rurales capables de faire leurs propres choix économiques et d'aménagement »*, déclare Pierre Mauroy, ancien premier ministre.

Les limites du consensus

Obstacles institutionnels, pourrait-on dire, enfin. La décentralisation des responsabilités en faveur des collectivités locales devrait s'accompagner d'une réelle déconcentration des interventions de l'Etat. Gérard Delfau demande ainsi une véritable *« territorialisation de la gestion des aides publiques »* avec des décisions prises au niveau du sous-préfet et la constitution d'un *« comité de pilotage »* autour d'élus locaux. *« Il faut passer*, dit-il, *de la décentralisation des compétences à la décentralisation du développement. »*

Le développement local devient donc déjà en ce sens une affaire d'Etat. Cet Etat responsable exclusif des grands aménagements publics et des grandes décisions économiques qui tracent en fait le cadre dans lequel doivent obligatoirement jouer les interventions locales. Michel Delebarre, ancien ministre du travail, fait un procès très argumenté de la politique de décentralisation *« en panne depuis 1986 »* et de l'absence de politique d'aménagement du territoire *« qui est en fait une politique d'aménagement du territoire ne s'avouant pas »*, laissant par exemple se creuser le fossé entre des pôles urbains très développés et des zones rurales en voie de diversification, laissant se dérouler sans entrave les conséquences des restructurations industrielles.

Un consensus très large — le mot est à la mode — paraît se dégager sur les objectifs et les moyens de la décentralisation, sur la nécessaire promotion des économies locales. On s'aperçoit que, au-delà d'un certains acquis, il reste bien fragile.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

★ Sous le titre *la Région an I*, Annick Percheron, responsable de l'Observatoire interrégional du politique, créé en 1985 par le CNRS et la Fondation nationale de sciences politiques (71, boulevard Raspail, 75007 Paris), vient de publier un livre dans lequel elle reprend et analyse les enseignements tirés des enquêtes qui ont été conduites dans les régions en 1986 (168 p., PUF éd., 95 F).

Culture

DANSE

« La Légende des quarante-sept samouraïs »

Un Japon béjartissime

Ou un Béjart japonissime. Une belle histoire d'honneur, de vengeance et de mort, racontée par le Tokyo Ballet.

Il est un talent que nul ne conteste à Maurice Béjart, c'est celui du coup de théâtre qui déclenche le magique « il était une fois ». Nous sommes à Tokyo en 1988. Musique rock, kyrielle de postes de télévision vomissant des torrents d'images, jeunes gens vêtus de blanc s'agitant par saccades. Un menu serviteur de kabuki voilé de noir apporte au chef de la bande un sabre. Soudain éclate sur tous les écrans l'emblème japonais, soleil rouge sur fond blanc ; puis tout disparaît comme par enchantement, tandis que s'élève une déclamation de kabuki et qu'apparaissent les somptueux personnages d'une cour de légende...

On a dit : Béjart adaptant un kabuki pour le Tokyo Ballet, c'est comme si un metteur en scène japonais venait monter *le Cid* à la Comédie-Française (*les Quarante-Sept Samouraïs*, c'est pour les Japonais comme *le Cid*, plus *les Trois Mousquetaires*, plus *Cyrano de Bergerac*).

Phagocyter une tradition occidentale

Le paradoxe va plus loin. En amont, il y a l'étonnante volonté nippone de phagocyter une tradition purement occidentale, le ballet classique. De fonder, en 1964, une troupe nationale, le Tokyo Ballet, dont les plus grands succès seront *le Lac des cygnes, Giselle, la Belle au bois dormant*, et qui fera très honnête figure sur le plan international. En aval, la partition de *la Légende des quarante-sept samouraïs* a été commandée à Toshiro Mayuzumi : plus hollywoodien, on meurt. Quant aux décors et costumes si « authentiquement » japonais, ces paravents d'or aux pins et aux vagues, ces magnifiques kimonos brodés, ils sont l'œuvre du Portugais Nino Corte-Real... On finit par se demander si le plus japonais de l'affaire n'est pas Maurice Béjart, dont on connaît de longue date l'attrait pour l'Orient.



COURRAULT/ENGUERAND

Tokyo Ballet au Palais des congrès

Il est recommandé d'arriver au théâtre un peu en avance pour lire attentivement le résumé de l'action dans le programme. Il y a beaucoup d'épisodes et de personnages, principaux ou secondaires, on risque de se perdre. Comme souvent chez Béjart, le présent se mêle au passé, certains rôles sont dédoublés et d'autres confondus – le chef de bande moderne vu au prologue remonte le temps et entre de plain-pied dans la légende, vous l'avez deviné.

En gros, il s'agit d'une affaire d'honneur, de vengeance et de mort. Un seigneur a tiré l'épée contre un méchant provocateur dans l'enceinte du palais, c'est défendu, il doit se faire hara-kiri (dire *seppuku*, c'est plus branché). Après moult péripéties, ses vassaux fidèles réussiront à avoir la tête du méchant, l'ombre du vengé s'en ira satisfaite mais les vengeurs devront se faire *seppuku*.

Un élégant désespoir

Les scènes s'enchaînent avec fluidité, séparées par des rideaux variés, tantôt en bandes horizontales tirées par de glissants serviteurs noirs, tantôt chutant du ciel comme seuls savent chuter les rideaux de soie, avec une sorte d'élégant désespoir. Les femmes, dames de la cour, suivantes, putains, arbres, ont la grâce un peu maniérée des estampes japonaises ; les hommes forment une troupe homogène, on n'y voit guère de ces différences de taille qui font souvent ressembler les troupes occidentales à des familles Dalton. La chorégraphie est du bon Béjart de série, ses orientalismes nous sont assez familiers pour ne pas vraiment nous dépayser.

Le rôle du jeune homme moderne – chef des samouraïs – a visiblement été taillé sur mesure pour Eric Vu-An, qui alterne dans la série de représentations avec deux solistes japonais. Nous y avons vu Chikahisa Natsuyama, de technique très correcte mais manquant d'énergie et de présence, qu'Eric Vu-An possède assez pour lui en revendre. Dans le rôle important de l'espion aux gages du méchant, on remarque le très fin, très malin et très bon danseur Shiro Mizoshita. Parmi beaucoup de belles images, on n'oubliera pas l'assaut final des samouraïs sur fond de grand ciel noir à pois blancs (il neige) et leur héroïque *seppuku* collectif.

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Palais des congrès, jusqu'au 6 mars.

Calendrier

PARIS

Caprice. – Une création de Ris et Danceries, notre plus éminente troupe baroque. Chorégraphie de Francine Lancelot, François Raffinot et Andrea Francalani, musiques de Monteverdi, Rebel et Mozart.

★ Bouffes du Nord, du 4 au 13 mars. Tél. : 42-39-34-50.

Pick Up Company. – Leader : David Gordon. New-Yorkais, il a travaillé avec l'avant-gardiste Yvonne Rainer puis réglé des ballets pour de nombreuses troupes américaines et européennes ; il a récemment tourné un film avec Barychnikov.

★ Centre Pompidou, du 2 au 6 mars. Tél. : 42-77-12-33.

Ballet du Louvre. – Encore *Giselle*, mais avec Noëlla Pontois et Laurent Hilaire, de l'Opéra.

★ Théâtre de Neuilly, le 27 février. Tél. : 46-37-05-50.

Danses singulières. – Une série qui se déroulera jusqu'en juin. Sidonie Rochon ouvre le feu avec *Solos* (1) ; Dominique Brun suit avec *Mot de passe* (2).

★ Espace Kiron, (1) du 1er au 5 mars, (2) du 3 au 12 mars. Tél. : 43-73-53-00.

Chantiers. – Les aléas de la découverte, le lundi à 18 h 30. Le 29 février, *Pas-de-deux possible*, par Gilbert Decossy et Jean-Pierre Thomas. Le 7 mars, la compagnie Ellen Cornfield de New-York.

★ Ménagerie de verre, 27 février et 7 mars. Tél. : 43-38-33-44.

RÉGION

Liqueurs de chair. – Une création d'Angelin Preljocaj, qui désire *« réactualiser l'idée selon laquelle l'érotisme se dépense et se consume diffusément, alors qu'il suffirait de s'en saisir, de le canaliser pour le transformer dans une œuvre »*. Chiche !

★ Centre de danse contemporaine d'Angers, les 4 et 5 mars. Tél. : 41-88-71-58.

Ballet de l'Opéra de Nantes. – Condamnée aux divertissements lyriques comme beaucoup de ses consœurs, cette troupe a décidé de prendre un bol d'air d'aujourd'hui. Elle présentait en novembre dernier un très attachant spectacle (œuvres de Doris Humphrey, Pierre Darde et Thierry Malandain) : on lui fait donc confiance pour ce nouveau programme, signé Didier Merle, Maguy Marin et Jean-Paul Gravier.

★ Opéra de Nantes, 4, 5 et 6 mars. Tél. : 40-89-36-78.

MUSIQUES

Le Festival d'automne, horizon 1989

Création, création chérie...

Les projets du Festival d'automne, section musique, sont déjà arrêtés pour 1989. Soucieux de *« rendre à César ce qui est à César »* et de signaler avec munificence ce que le festival doit aux créateurs, M. Michel Guy, directeur général et fondateur de ces manifestations, a décidé de passer commande à trente et un compositeurs français et étrangers. Certains (comme Dufourt, Kurtag et Ligeti) s'étant récusés, ce sont vingt-cinq œuvres qui seront créées à l'automne du bicentenaire de la Révolution : un opéra sur *les Contes des mille et une nuits*, de Philip Glass et Robert Wilson, treize ans après *Einstein on the Beach* ; la suite de *Licht*, l'opéra cosmique de Stockhausen ; une œuvre pour piano et ensemble instrumental de Pierre Boulez, ainsi que la version pour flûte solo et ordinateur 4X d'*Explosante-fixe* et celle (vingt-quatre heures après le Festival de Metz) de *Visage nuptial* en cinq mouvements ; une *Intégrale Sade* de Bussotti, en souvenir du scandale de *la Passion selon Sade* (1965) ; le spectacle lyrique *l'Opéra de la Bastille*, de Landowski et Arrabal, mise en scène de Götz Friedrich ; des pages pour formations diverses de John Adams, Gilbert Amy, Aperghis, Berio, Anthony Braxton.

Dusapin, Dutilleux, Eloy, Manoury, Messiaen, Nono, Steve Reich, Takemitsu, Xenakis, de l'Allemand Helmut Lachenmann et du jeune Italien Marco Stroppa. Enfin, Cecil Taylor et Roger Woodward se dédieront mutuellement des œuvres pour un ou deux pianos.

On retrouve ces deux formidables pianistes créateurs au programme du Festival d'automne 1988, avec notamment, le 7 octobre, l'exécution de la *Sonate* de Barraqué par Woodward. Les manifestations de l'année débuteront le 23 septembre par la création française de *Montag aus Licht*, la première journée de l'opéra de Stockhausen dont la version de concert aura, au préalable, été donnée à Cologne (le 7 avril), Amsterdam, Francfort, et la version scénique créée à la Scala en mai. D'autre part, le compositeur allemand s'est lui-même chargé de découper son œuvre pour instruments solistes ou petits ensembles en dix concerts qui composeront, du 26 septembre au 6 octobre, un grand cycle de musique de chambre. Les œuvres – parmi lesquelles trois créations mondiales et douze créations françaises – s'y enchaîneront sans entracte et seront interprétées par les collaborateurs habituels du musicien : son fils Markus, trompettiste, la clarinettiste Suzanne Stephens, la flûtiste Kathinka Pasveer, etc.

Outre le soixantième anniversaire de Karlheinz Stockhausen, Josephine Markovits, sans qui rien de ce programme musical n'existerait, n'a pas oublié de fêter en automne prochain les quatre-vingts ans d'Olivier Messiaen : concert de l'Intercontemporain et de la femme du musicien, la pianiste Yvonne Loriod, avec, le 26 novembre, la création mondiale d'*Un vitrail et des oiseaux*.

A. R.

★ Festival d'automne, 156, rue de Rivoli, 75001. Tél. : 42-96-12-27.

ARTS

Un entretien avec Antoni Tapies

Le « maître à peindre »

(Suite de la première page.)

– On a dit de vous, parfois, que vous étiez un artiste religieux – et vous venez vous-même de faire allusion à l'art religieux. Acceptez-vous cette définition ?

– Oui, à condition d'y apporter quelques précisions et de distinguer religion et sentiment religieux. Les religions institutionnalisées ou officielles n'ont pas l'exclusive des sentiments religieux. Il n'est pas nécessaire d'être attaché à un culte déterminé pour éprouver de telles émotions. Il y a quelques années, tout propos religieux, toute allusion au mysticisme, étaient jugés réactionnaires. Il n'en est plus de même désormais. On a vu des hommes de science faire appel à la connaissance mystique. Oppenheimer mentionner les Veda, Niels Bohr, citer le taoïsme dans son blason. A force de pénétrer plus avant dans l'analyse de la matière, il semble que l'on doive ainsi parvenir à une sorte d'expérience mystique. Je crois que mon travail s'est fortement inspiré de ces démarches scientifiques qui conduisaient leurs auteurs, par exemple, vers les sagesses extrême-orientales. On peut appeler cela un matérialisme spirituel. Ce matérialisme-là est proche des habitudes mentales des peuples primitifs.

Le sorcier et le magicien

– Vos œuvres elles-mêmes, parce ce qu'elles évoquent l'art rupestre, ont assimilé ces références primitives.

– Absolument. Tous les mouvements de l'avant-garde de notre siècle se sont débarrassés du besoin de pratiquer une peinture documentaire et ont de la sorte retrouvé les vrais motifs artistiques, qui sont étroitement liés à la magie, aux pouvoirs hypnotiques, aux pouvoirs de guérison même. J'aimerais que mes tableaux soient chargés d'une puissance telle qu'ils puissent guérir par application contre le corps ou la tête... Qu'ils soignent véritablement. Les effets de l'œuvre d'art sont très semblables à ceux qu'obtient le sorcier ou le magicien. L'artiste ne travaille pas simplement pour décorer les murs des appartements mais pour agir sur les gens, sur la société, et une de ces façons d'agir doit pouvoir influencer le corps physique et l'esprit. On peut dire aussi de l'artiste qu'il travaille pour communiquer aux gens une réalité en dessous de celle qu'ils voient.

– Les expressionnistes abstraits américains avaient des convictions assez proches de celles que vous exprimez.

– Mais ils les ont manifestées autrement, à l'aide d'autres procédés. Cependant, il est vrai que j'éprouve le sentiment d'une grande proximité devant les œuvres de Motherwell, ou de Rothko.

– Rothko est un coloriste, alors que vous bannissez bien des couleurs, en dehors des terres, des rouges ou des noirs. Pourquoi ce refus de la couleur ?

– Il ne vous semble pas qu'il y a bien trop de couleurs partout, des couleurs criantes, dans les magazines, les photographies, la télévision ? Si je n'emploie que peu de couleurs, c'est là encore par souci de ne pas me laisser distraire. Pour aller à l'essentiel.

– D'un point de vue simplement technique, comment obtenez-vous les surfaces granuleuses, ou terreuses, que l'on observe dans la plupart de vos tableaux ?

– Je suis parti de l'idée que la peinture à l'huile était une pratique anachronique, liée à la volonté de représentation du monde dans ses détails et dans une perspective. Alors j'ai voulu mélanger à la peinture des poudres, et particulièrement de la poudre de marbre. La peinture ne convenait pas comme agglutinant, j'ai cherché des résines chimiques. Maintenant, ça marche, et je maîtrise l'épaisseur, la densité et le mouvement des dessins que je peux tracer dans ce matériau, tantôt plus pathétiques, tantôt plus lyriques. J'ai appris plus tard que je n'avais pas inventé cet usage de la poudre de marbre et que les peintres à fresque l'avaient pratiqué bien des siècles avant moi.

» Il arrive que j'utilise d'autres éléments, du bois, des tissus, de la terre que je fais tomber d'un tamis sur la surface enduite d'une résine. Pour cela, je dois évidemment travailler à l'horizontale.

Collages et assemblages

– Depuis quelque temps, votre activité de sculpteur a pris un développement considérable. Est-ce une façon de continuer la peinture par d'autres moyens ?

– C'est venu un peu comme ça, naturellement. J'ai commencé à gonfler un peu mes tableaux, avec des collages, des assemblages d'objets, et puis, finalement, c'est devenu un objet tridimensionnel, c'est-à-dire une sculpture.

– Et pourquoi la terre cuite et non le fer ou le bronze ?

– Avec la terre cuite, je retrouve le sens tellurique qui vient des origines de l'art. Il faut se souvenir que la céramique est une des techniques les plus anciennes, et l'une des plus durables. Anecdotiquement, je dois dire que c'est un sculpteur, Eduardo Chillida, qui m'a conseillé d'utiliser cette terre que l'on appelle la terre chamottée.

– Dans vos sculptures, comme dans vos derniers tableaux, un objet réapparaît très fréquemment : c'est le pied. Pourquoi cette étrange obsession ?

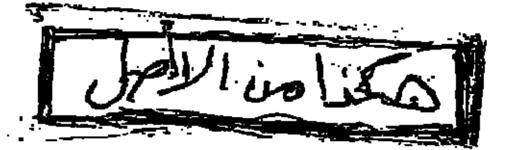
– Je ne sais pas exactement. Je ne travaille pas avec un dictionnaire des symboles, mais avec des symboles qui me sortent du ventre, alors... Mais les symboles du pied et de la marche sont très riches de sens. Et il ne faut pas oublier que j'aime mettre en valeur des thèmes ou des objets méprisés. Or qu'est-ce qui semble plus méprisable, justement, que les pieds ou les chaussures ? Peu m'importe de magnifier les grands thèmes de la philosophie, ou les grands personnages ; moi, je préfère magnifier des choses triviales et quotidiennes. Et il serait facile d'aller de ce goût vers une méditation sur l'insignifiant, vers le fait que nous sommes tous faits de la même poussière, sans privilèges ni différences.

– Voilà à nouveau un propos d'une tonalité bien religieuse...

– D'une religion laïque si l'on peut dire, d'une religion au sens étymologique du terme, qui relie l'homme à tout ce qui est, à l'universel, à une grande cosmologie. Au fond, un tableau en soi n'a aucune valeur, ce n'est qu'un artifice, un truc, un tour de magie que nous exécutons pour surprendre les gens et attirer leur attention. Ce qui compte vraiment, c'est ce qu'il y a derrière le tableau. »

Propos recueillis par
PHILIPPE DAGEN.

★ Galerie Lelong, 13 et 14, rue de Téhéran, jusqu'au 10 avril.



هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

Samedi 27 - Dimanche 28 février

SPECTACLES NOUVEAUX

EN ATTENDANT. Toustour (48-87-82-48), dim., 19 h.

LA COLLECTION ITALIENNE OU L'ENJEU. Théâtre de Boulogne (Boulogne-Billancourt) (46-03-60-44), dim., 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

JE NE SUIS PAS RAPPAPORT. Œuvre (48-74-42-52), tous les jours 20 h 45 ; dim. 15 h.

LE TRANSSEXUEL. Espace Marais (42-71-10-19), tous les jours 22 h ; dim. 18 h 30.

ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR. Théâtre de Sartrouville (39-14-23-77), sam., 21 h ; dim. 15 h.

L'ÉTALON OR. Théâtre Ouvert, Jardin d'Hiver (42-62-59-49), sam. 16 h.

CONTES D'HIVER. Arcane (43-38-19-70), sam., dim., 20 h 30 ; dim. 17 h.

LE VÉRITABLE SAINT-GENEST, COMÉDIEN ET MARTYR. Salle Richelieu (40-15-00-15), sam., 20 h 30 ; dim. 14 h.

o : *Horaires irréguliers.*

Les salles à Paris

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) ■ 20 h 30, 19 h sam., 20 h 30 dim. : Devos existe, je l'ai rencontré. ■ 22 h 15 : Fou comme Fourcade. Rel. dim. ; ■ 18 h 30, dim. : Cosmos ou l'inaccessible étoile. Rel. sam. ; 22 h 30 dim. : Banc d'essai des jeunes. ■ 23 h 30, 22 h15 dim. : Halte au cul !

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) Salle I ■ 20 h 15. : Areuh = MC2. Rel. dim. ; Salle I ■ 21 h 30 : Guitry, quatre pièces en un acte. Rel. dim., ■ 22 h 30 : Crise de foi. Rel. Dim. ; Salle II ■ 20 h 15 : Les Sacrés Monstres. Rel. dim. ; Salle II ■ 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes. Rel. dim. ; Salle II ■ 22 h 30 : Mais que fait la police ? Rel. dim.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) ■ 20 h 15, 23 h 45 sam. (sur réservation uniquement) : Tiens, voilà deux boudins. Rel. dim. ; ■ 21 h 30 : Mangeuses d'hommes. Rel. dim. ; ■ 22 h 30 : Orties de secours. Rel. dim.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), ■ 21 h : Des filles pour un sale Grec. Rel. dim.

EDGAR III (43-20-85-11), ■ 20 h 15 : Le Cabaret des chasseurs en exil. Rel. dim. ; ■ 21 h 30 : Le Chromosome chatouilleux. Rel. dim. ; ■ 22 h 30 : C'est plus show à deux. Rel. dim.

RELAIS MENILMONTANT (43-58-23-25), 13 h 30, dim. : Fleur de Kabylie.

Music-hall

AU GRAND REX (42-21-11-11). Julien Clerc. Jusqu'au 6 mars. 20 h 30 sam. ; 16 h dim.

BATACLAN (47-00-55-22). Jean Guidoni. Jusqu'au 19 mars. 20 h 30 sam.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Zizi Jeanmaire. 20 h 30 sam. ; 15 h sam. ; 16 dim. Spectacle récital.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (42-33-31-39). Si Paris m'était chanté. Jusqu'au 15 mars. 20 h 30 sam., dim. Adaptation et mise en scène de J.-P. Queret, mus. de Pafa Sadassi, avec F. Derrot, G. Leger, H. Hoven, J.-P. Queret et H. Caradec.

DEJAZET-TLP (42-74-20-50). Lionel Rocheman. 20 h 30 sam., 15 h, dim. « Schlomo ».

LUCERNAIRE (45-44-57-34). Philippe Revel. Jusqu'au 23 avr. 18 h 30 sam., « Piaf toujours ».

OLYMPIA (42-61-82-25). Herman Van Veen. 20 h 30 sam.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37). Jean-Claude Vannier. Jusqu'au 26 mars. 20 h 30 sam., piano solo, chansons françaises.

Les ballets

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). « Orient-Okzident ». « la Baignoire ». « Hommage à Dore Hoyer », solos. Gerhard Bohner. 20 h 30, sam. ; 16 h, dim. « Schwarz Weiss Zeigen », solo.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Usha Ramaswamy. 18 h dim., Bharata natyam, danse de l'Inde, 60 F, 45 F.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Compagnie Roberte Léger. 20 h 30, sam. ; 16 h dim. « Lettres de Camille », chor. de R. Léger. 70 F, 50 F, FNAC. Cie Fabulazioni. Jusqu'au 28 février. 22 h ; sam ; 17 h 30 dim. « La Mort de Marthe » mise en scène de A. Coes. 70 F, 50 F. 40 F. FNAC.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Jean-Paul Coelis. 20 h 30, sam. 70 F, 50 F.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-12-51). Tokyo Ballet. 20 h 30, sam. 15 h, sam., dim. « la Légende des quarante-sept samouraïs » (kabuki), chor. de Maurice Béjart, mus. de Toshiro Mayuzimi. 250 F à 70 F. Agences + sur place.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Jean-François Duroure. 21 h, sam. ; 17 h dim. « la Anqua » (création). 80 F, 60 F, adh. : 48 F.

Les opéras

OPÉRA DE PARIS. Palais Garnier (47-42-53-71). « Katya Kabanova ». Jusqu'au 1er mars. 19 h 30 sam., dim. Opéra en trois actes de Leos Janacek, livret de V. Cervinka, d'après « l'Orage » de A. Ostrovski, dir. mus. de J. Kout, mise en scène de G. Friedrich, avec D. Petrov, B. McCauley, L. Rysanek, W. Neill, K. Armstrong, L. Caley, C. Powell, A. Ringart et M. Mahé. 500 F à 40 F.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). « Le pont des soupirs ». 15 h 30, dim : 20 h 30, sam. Opéra bouffe en quatre actes de J. Offenbach, livret de H. Crémieux et L. Halévy, mise en scène de J.-M. Ribes, chor. de P.-G. Lambert, avec l'Ensemble orchestral d'Antenne 2, dir. par J. Burdekin ou A. du Closel, chef des chœurs P. Marco.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

L'Or de Mackenna (1969, v.o.s.t.f.), de Jack Lee Thompson, 15 h ; Dactylo (1931), de Wilhelm Thiele, 17 h 30 ; les Cheveux d'or (1926), d'Alfred Hitchcock, 19 h ; Sunshine Susie (1931), de Victor Saville, 21 h 15.

DIMANCHE

Les Cavaliers (1971, v.o.s.t.f.), de John Frankenheimer, 15 h ; Shanghai Express (1932, v.o.s.t.f.), de Josef von Sternberg, 17 h ; Jack's the Boy (1932), de Walter Forde, 19 h ; The Faithful Heart (1932), de Victor Saville, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

SAMEDI

Les femmes s'en balancent (1954), de Bernard Borderie, 15 h ; Liberté surveillée, v.f.), de Vladimir Voitchek, 17 h 15 ; Lucrèce Borgia (1935), d'Abel Gance, 19 h ; Moi la femme (1971, v.o.s.t.f.), de Dino Risi, 21 h.

DIMANCHE

Crime Doctor's Manhunt (1946, v.o.s.t.f.), de William Castle, 15 h ; Un buck de blonde (1955, v.o.s.t.f.), de Felix Mariassy, 17 h ; l'Hôtel du libre échange (1934), de Marc Allegret, 19 h ; Une journée particulière (1977, v.o.s.t.f.), d'Ettore Scola, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

SAMEDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : la Colmena (1983, v.o.), de Mario Camus, 14 h 30 ; Furtivos (1975, v.o.), de José Luis Borau, 17 h 30 ; la Chasse (1965, v.o.), de Carlos Saura, 20 h 30.

DIMANCHE

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Los Zancos (1984, v.o.), de Carlos Saura, 14 h 30 ; Viridiana (1961, v.o.), de Luis Bunuel, 17 h 30 ; la Vaquilla (1984, v.o.), de Luis Garcia Berlanga, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

SAMEDI

Paris en chantant : Actualités Gaumont, 13 h 30 ; Caf'Conc' : Actualités Gaumont, Un roi du caf'conc' : voilà Fragson (1969) de Jean-Christophe Averty, 14 h 30 ; Chansonnette : le Mal de Paris (1985) de P. Zeyen, Bande-annonce : faubourg Montmartre (1931), Rigolboche (1936) de Christian-Jaque, 17 h ; Romance : les Paris du cœur (1986) de Jean Richard, Romance de Paris (1941) de Jean Boyer, 18 h ; Music-Hall : Actualités Eclair, Dernier récital Frères Jacques (1979), la Crise est finie (1934) de R. Siodmak, 20 h ; Baker-solo : Actualités Gaumont, Joséphine Baker, Zouzou (1934) de Marc Allégret, 21 h.

DIMANCHE

Paris en chantant : Paris-Rengaine : A la Varenne (1933), Paris-Béguin (1931), 14 h 30 ; Show-biz : 33 tours et puis s'en vont (1955) de H. Champetier, Tout le monde il est beau... (1972) de Jean Yanne, 17 h ; Ballade : le Vrai Paris (1932) de J.C. Bernard, le Chanteur de Mexico (1956) de R. Pottier, 18 h ; Can-Can : Bande-annonce : la Vie parisienne, la Valse de Paris (1949) de M. Achard, 20 h ; Mélodie : Paris la belle (1928-1959) de Pierre Prévert et Marcel Duhamel, French-Line (1954) de Lloyd Bacon, 21 h.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ARBRE DU DÉSIR (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BABY BOOM (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BERNADETTE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

COBRA VERDE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA COLOMBE SAUVAGE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CREEPSHOW 2 (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EL SUR (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

EN TOUTE INNOCENCE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

GARDENS OF STONE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAMBURGER HILL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

HOME OF THE BRAVE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

IN THIS OUR LIFE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES INNOCENTS (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MAURICE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LE PROVISEUR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RETOUR SUR TERRE : STAR TREK IV (A., v.f.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

ROBOCOP (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAXO (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

TROIS HOMMES ET UN BÉBÉ (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

UNE FEMME HONNÊTE (Chin., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WALL STREET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

A NOTRE REGRETTABLE ÉPOUX. Film français de Serge Korber : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

L'ANE QUI A BU LA LUNE. Film français de Marie-Claude Treilhou : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IN EXTREMIS. Film français d'Olivier Lorsac : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

LA MORT D'IVAN ILLITCH. Film soviétique d'Alexandre Kaidanovski, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE PACTE. (*) Film britannique de Clive Barker, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA PASSERELLE. Film français de Jean-Claude Sussfeld : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES POSSÉDÉS. Film français d'Andrzej Wajda : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

QUARTIER CHAUD. (*) Film américain de Fritz Kiersch, v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

RIO ZONE. Film brésilien de Carlos Diegues, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

SUSPECT. Film américain de Peter Yates, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE TESTAMENT D'UN POÈTE JUIF ASSASSINÉ. Film français de Frank Cassenti : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PARIS EN VISITES

LUNDI 29 FÉVRIER

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 15 heures, boulevard Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Les Demoiselles d'Avignon », 14 heures, Musée Picasso, 6, rue de Thorigny (Approche de l'art).

« La maison professe des jésuites et sa chapelle », 14 h 30, devant l'église, 99, rue Saint-Antoine.

« L'église Notre-Dame du Travail et son environnement », 15 heures, métro Gaîté, sortie côté rue Vercingétorix.

« L'hôpital des indésirables : la Salpêtrière », 15 heures, 47, boulevard de l'Hôpital (Monuments historiques).

« L'Egypte au Louvre. La naissance du pouvoir pharaonique », 14 h 30, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Arcus).

« L'Arsenal », 14 h 30, métro Sully-Morland, sortie (Isabelle Hauller).

« L'Hôtel-de-Ville », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau. Carte d'identité (Didier Bouchard).

« Ancien village d'Auteuil », 14 h 30, métro Eglise d'Auteuil (Flâneries).

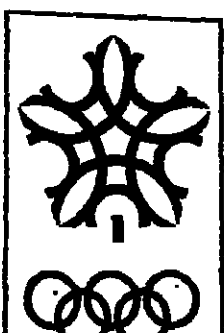
« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« Art espagnol au Louvre », 15 heures, 36, quai du Louvre (Paris et son histoire).



Sports



Les XVes Jeux olympiques d'hiver de Calgary

Le festival des compétitions « off »

Les Jeux possèdent, comme les grands festivals cinématographiques, leurs compétitions « off ». A côté des épreuves reconnues, il existe ainsi des rencontres sportives qui n'ont pas droit au label officiel. Ici, elles se nomment des épreuves de démonstration. Leurs participants accompagnent les délégations officielles mais ne défilent pas lors de la cérémonie d'ouverture.

Pendant la première semaine à Calgary, le curling a permis aux lanceurs de pierres de montrer leur talent. Les Norvégiens, chez les hommes, et les Canadiens, chez les femmes, ont ainsi glané des succès d'estime.

Le ski acrobatique a pris la relève en deuxième semaine. Les épreuves de bosses, disputées sur les pentes du mont Allan, après les courses des « grands », ont enthousiasmé un public nombreux. Les pirouettes, après des sauts à ski, ont impressionné les spectateurs présents au parc olympique.

Dans ces disciplines, ainsi que dans le ballet, les Français se sont distingués. Edgar Grospiron et Raphaëlle Monod, en bosses, se sont classés respectivement troisième et deuxième. Didier Meda a été le deuxième voltigeur du saut, et Christine Rossi a remporté le ballet. Des succès qui ne provoquent pas un engouement semblable à celui réservé aux champions décorés de médailles estampillées.

Le patinage de vitesse sur courte piste, troisième des sports de démonstration, ne semble pas connaître la même ferveur de la part du public. Malgré la gratuité d'accès, la foule n'a pas envahi la patinoire du Centre Max-Bell pour encourager hommes et femmes à rivaliser de rapidité sur des distances de 500 mètres ou 1 000 mètres. Au pays où la glace est reine, on accorde moins d'intérêt à ce genre de manifestation qu'aux compétitions officielles disputées sur l'anneau olympique.

Dans leur souci d'occuper au maximum les quinze journées prévues au programme de ces Jeux, les organisateurs ont puisé dans la réserve des sports encore marginaux. Le public ne les a pas entièrement suivis.

Avant les Jeux d'Albertville en 1992, les instances du Comité international olympique doivent se pencher sur le sort de ces épreuves de démonstration. Garderont-elles leur statut mineur ou accéderont-elles au rang de disciplines à part entière ? Le débat reste ouvert.

S. B.

SKI ALPIN : l'échec des Françaises

Un manque de classe

La Suissesse Vreni Schneider a réussi à Calgary le même exploit que sa compatriote Marie-Thérèse Nadig à Sapporo (1972), l'Allemande de l'Ouest Rosie Mittermaier à Innsbruck (1976), et Hanny Wenzel, du Liechtenstein, à Lake-Placid (1980) : gagner deux titres olympiques en ski alpin. Victorieuse en slalom géant le 24 février, la skieuse d'Elm a remporté une seconde médaille d'or, le 26 février, en slalom spécial. Dans cette dernière course des Jeux, la meilleure Française, Dorota Mogore, s'est classée huitième. Pour la première fois depuis Squaw Valley (1960), aucune tricolore n'est donc montée sur les podiums olympiques alpins.

CALGARY
de notre envoyé spécial

Dans l'argot du ski alpin, une « valise » ne désigne pas un bagage, mais une défaite avec une lourde différence de secondes à l'arrivée. Patricia Chauvet a donc quitté le mont Allan, vendredi 26 février, avec une « valise » dans chaque main : 4 sec 07 de retard dans la première manche, 3 sec 33 dans la seconde du slalom spécial olympique. Dur ! Un méchant fardeau pour quitter ses premiers Jeux alors qu'elle avait rêvé de revenir chargée de métal plus ou moins précieux.

La Française était en effet une prétendante au podium, au même titre que les concurrentes qui y sont effectivement montées. Pour sa première saison en coupe du monde, Patricia avait réalisé des performances qui la plaçaient parmi les meilleures slalomeuses. Cinquième à Courmayeur, deuxième à Piancavallo, troisième à Saas-Fee, la voilà pourtant seulement quatorzième à Nakiska.

« *L'an passé, elle courait sur le circuit de Coupe d'Europe. Au début de la saison, elle n'était pas sûre d'être retenue dans l'équipe de Coupe du monde. Après, elle ne savait pas trop si elle viendrait aux Jeux. Arrivée à Calgary, elle s'est retrouvée dans la peau d'une favorite. Cela ne lui était jamais arrivé. Elle a été écrasée par l'événement.* » Gilles Mazzéga, entraîneur national de l'équipe féminine, n'a pas d'autre explication à la contre-performance de la Briançonnaise.

Le « stress des jeux » peut effectivement avoir contrarié les ambitions de Patricia Chauvet, qui, à vingt et un ans, prenait son premier bain olympique. Dans le cas des autres postulantes françaises à une médaille, cet argument n'est plus valable : Catherine Quittet, Carole Merle, Christelle Guignard, Dorota et Margo Mogore avaient toutes une expérience de ce type de grand rendez-vous quadriennal.

Il faut de la force dans les cuisses

Pourquoi ont-elles raté celui de Calgary comme celui des championnats du monde de Crans-Montana l'an passé ? La première raison qui vient à l'esprit est leur inadaptation à la neige artificielle sur laquelle elles n'ont aucun entraînement spécifique. Extrêmement dur sans être de la glace, ce revêtement composé d'un aggloméré de billes minuscules exige un grand dynamisme dans la conduite des skis. Un microscope permet d'expliquer le phénomène : la glace formée par la neige naturelle est hérissée de pointes qui permettent aux carrés des skis de mordre par simple inclinaison des genoux vers l'intérieur des virages ; la neige artificielle forme une sorte de tôle ondulée sur laquelle les skis n'accrochent qu'avec un appui brutal.

Bref, il faut de la force dans les cuisses. « Carole Merle ne s'astreint à une préparation physique que depuis le début de la saison. Les articulations de Catherine Quittet sont tellement lâches qu'elle souffre sans arrêt des tendons, et encore plus sur neige dure », reconnaît Gilles Mazzéga. Selon lui, les problèmes physiques des Françaises sont directement liés à leur cursus scolaire : « *Le lycée d'été de Moutiers est très bien pour faire passer le bac aux filles qui entrent dans l'équipe vers quinze ans. Mais à dix-huit ans, quand elles se retrouvent en Coupe du monde, elles ont pris du retard techniquement, mais aussi physiquement, car on ne les a pas fait travailler sur leurs points faibles à l'école. Il faut trouver une solution, sinon l'écart avec les autres pays ne fera que se creuser.* »

Le bac ou la médaille en quelque sorte. Le débat n'est pas nouveau. Pourtant, l'entraîneur ne pense pas que l'origine de la contre-performance globale de son équipe soit directement liée à la neige ou au matériel. « *Elles avaient eu des résultats en Coupe du monde dans des conditions au moins aussi délicates. Elles sont arrivées à Calgary pleines d'ambitions. Et elles ont mal skié, sauf Carole Merle dans la descente du combiné — résultat dont hélas ! elle ne pourra bénéficier à cause de sa chute dans le slalom. C'est difficile à analyser. On aurait dit qu'elles appuyaient sur l'accélérateur mais qu'elles n'avançaient pas, parce qu'elles n'embrayaient pas sur l'événement. Malheureusement, il ne peut y avoir que des motifs psychologiques à ce comportement. On va avoir une sérieuse explication avant les prochaines épreuves de Coupe du monde. Et il faudra essayer de traiter le mal d'une manière ou d'une autre. Pourquoi pas la sophrologie ?* » Reste que Gilles Mazzéga a du mal à cacher sa déception : « *Dans trois disciplines, on était capable de monter sur le podium.* » Pour cela peut-être faudrait-il aux membres de cette équipe une classe intrinsèque qui leur fait manifestement défaut.

ALAIN GIRAUDO.

Le doublé de Vreni Schneider

CALGARY
de notre envoyé spécial

Il faudrait applaudir des deux mains à la performance de Vreni Schneider. C'est un beau doublé qu'elle a réussi en remportant les slaloms géant et spécial de Calgary. Pourtant, on reste seulement bouche bée devant la performance rare.

La surprise ne doit rien à la personnalité de la championne helvétique. Elle est transparente comme une eau de torrent. Rien à voir avec les deux divas du ski suisse, les Figini et Walliser, avides de publicité personnelle. Vreni est simple. Fillette, elle gardait les vaches dans les alpages des Grisons. Jeune femme, elle fait du tricot en écoutant de la musique classique. Une championnne sans histoire, en quelque sorte.

Mais une championne pas tout à fait comme les autres. Car son ski n'a pas grand-chose de féminin. L'influence de frères derrière lesquels elle a commencé à dévaler les pentes, sans doute. En tout cas, sa technique est beaucoup plus sproche de celle de la « bombe » italienne Alberto Tomba que de celles de la Yougoslave Svet ou de l'Allemande de l'Ouest Kinshoffer avec lesquelles elle a partagé le podium du slalom, vendredi à Nakiska.

Economie des mouvements de buste, attaque frontale des piquets, puissance du travail des jambes : exactement ce qu'il fallait pour s'imposer dans les conditions particulières du mont Allan. Mais ce n'est pas un hasard : Vreni domine aussi la Coupe du monde dans les spécialités où elle a remporté la médaille d'or. Reste donc à savoir si elle est le prototype définitif des futures championnes. Le ski féminin y gagnerait en efficacité ce qu'il y aurait perdu de charme.

A. G.

SKI DE FOND : un entretien avec Jean-Paul Pierrat

La fin de l'école unique

Pour la première fois dans l'histoire des Jeux olympiques, le programme des épreuves de ski de fond est divisé en deux parties distinctes. Les unes sont disputées en technique classique (5 kilomètres et 10 kilomètres dames, 15 kilomètres et 30 kilomètres hommes) où les skis glissent dans des traces. Les autres en technique libre sur une piste lissée. Il s'agit du 20 kilomètres dames et du 50 kilomètres hommes programmés le samedi 27 février. L'ancien champion français Jean-Paul Pierrat analyse les deux styles.

CALGARY
correspondance

« Pourriez-vous décrire sommairement les deux styles ?

— Très schématiquement, la technique classique (pas alternatif) s'apparente aux mouvements d'un cross-country sur des skis, avec une progression parallèle des jambes. La technique libre est moins naturelle. Elle équivaut à du patinage sur des skis.

— Comment est-elle apparue ?

— Le pas de patineur s'est répandu rapidement depuis 1982. Certains représentants des pays nordiques ont milité pour son interdiction en course au nom du respect de la tradition. Il s'en est suivi une polémique parfois délirante. Le problème a été résolu à partir de la Coupe du monde 1986, dont le calendrier était composé pour moitié d'épreuves classiques et pour moitié d'épreuves libres. Le calme est alors revenu. Il était impossible d'empêcher cette évolution. La technique de patinage fait que les temps de course sont abaissés de 5 à 10 % !

— Pourquoi cet intérêt ne s'était pas révélé plus tôt ?

— L'arrivée d'une nouvelle génération d'engins de damage dans les années 70 explique tout. Ils permettaient de tracer des pistes plus larges. Les skis pouvaient alors librement diverger. Avant, la neige fraîche se trouvait à proximité immédiate des rails où on glissait, ce qui interdisait tout appui à l'extérieur.

— Le matériel a suivi cette évolution. Cela n'apparaît pas de manière évidente à un œil non exercé...

— Il existe d'abord une différence de longueur des skis : 2,10 m pour les garçons, 2 m pour les filles en classique. C'est une moyenne. En libre, il faut réduire ces dimensions de 10 centimètres. En revanche, les bâtons sont plus longs en libre qu'en classique : de 25 à 30 centimètres. Différence aussi dans la spatule. Elle est plus basse et arrondie sur un ski de libre pour un meilleur ramené en fin de geste. En alternatif, la taille de la spatule est liée au fait qu'elle sert à guider le ski dans la trace.

» Les mouvements du patinage provoquent des appuis latéraux dynamiques et violents. Pour répondre à ce phénomène, on a mis au point des skis plus rigides et plus durs en incorporant de fines lamelles de zicral — un aluminium trempé, — surtout dans la partie centrale. Au début, certains fabricants ont expérimenté des carres, mais ils se sont rendus compte qu'elles nuisaient à la glisse.

» Toujours pour la même raison, le couple chaussures-fixations a évolué avec des tiges plus hautes, pour que la cheville soit bien tenue, et des semelles plus rigides. Ce dernier principe s'applique aussi au ressort de la fixation, car le ski doit revenir plus rapidement sous le pied à la fin du geste du patinage.

» Il faut certainement s'attendre à une évolution plus nette du matériel dans les prochaines années, car les fabricants n'ont pas encore développé, par manque de temps, les recherches effectuées en laboratoire.

— Quelles ont été les conséquences sur les skieurs eux-mêmes ?

— Leur entraînement n'a pas fondamentalement changé, car le type d'effort reste le même. En revanche, la différence de gestes implique une préparation musculaire spécifique. Le pas du patineur exige davantage de puissance des jambes, d'où une forte musculation des quadriceps.

» Auparavant le travail estival comportait énormément de séances de marche rapide avec des bâtons, agrémentées d'exercices de foulées bondissantes. Désormais, le ski à roulettes entre pour 30 %, contre 15 % auparavant, dans la quantité de travail, car les nouveaux modèles permettent de simuler très exactement le pas du patineur sur le macadam.

— Le ski de fond est-il engagé dans la voie de la spécialisation ?

— Personne ne le souhaite, mais cette hypothèse est probable. La génération actuelle de fondeurs est née avec le pas alternatif ; elle n'a pas complètement exploré, loin de là, toutes les possibilités du pas de patineur.

» Il faut préciser que ceux qui ont voulu se spécialiser ont échoué. Par exemple, il y a deux ans, la RDA évitait les courses en classique. Ses représentants ont quand même été balayés dans les épreuves libres.

» La vérité ne s'est pas encore dégagée. On ne sait pas de quoi sera fait demain. On imaginait que le pas de patineur serait le domaine privilégié des grands gabarits. L'Italien De Zolt, avec son format de poche, apporte un éclatant contre-exemple. Il joue de son rapport poids-puissance qui est, en fait, le moteur essentiel du skieur de fond.

Propos recueillis par
LLIBERT TARRAGO.

HOCKEY SUR GLACE : l'URSS championne

Le réveil canadien

En dominant l'équipe de Suède (7-1), la formation soviétique a, vendredi 26 février, virtuellement gagné le tournoi olympique de hockey sur glace. Les joueurs aux habits rouges ont remporté leur septième victoire en sept match.

Autre participant à cette poule finale, les Canadiens sont enfin sortis de l'ombre en battant, le même jour, les Allemands de l'Ouest (8-1).

CALGARY
de notre envoyé spécial

Les éditorialistes canadiens fulminent. Ils reprochent à longueur de colonne aux organisateurs de ne pas programmer les rencontres de hockey de leur équipe nationale à « *des heures respectables* », à savoir 18 h 30. Ils critiquent aussi les représentants européens des médias qui ne prennent pas assez au sérieux les joueurs à la feuille d'érable.

Au pays du hockey roi, on accepte mal d'être traité au même rang que la Suisse ou les nations nordiques. On s'emporte surtout contre ces étrangers venus des terres lointaines, capables de mettre en échec les joueurs au maillot rouge et blanc.

Mais l'équipe olympique qui s'impose parfois, « *de peine et de misère*, selon les termes d'un journaliste québecois, est bien loin d'égaler celles des prestigieuses vedettes qui bercent les rêves des enfants canadiens. Dans ce pays, les professionnels de la Ligue nationale de hockey (LNH) assurent le spectacle. Ce sont eux qui, plusieurs soirs par semaine, font vibrer des centaines de milliers de téléspectateurs au rythme de leurs rapides attaques.

Hélas ! Wayne Gretzky, la star des Oilers d'Edmonton, le bolide Mario Lemieux ou le gardien Patrick Roy, devenu célèbre après avoir admis qu'il parlait aux poteaux de sa cage, ne figurent pas dans la sélection nationale. Pourtant, le règlement du CIO autorise depuis 1986 la participation des joueurs professionnels aux Jeux. Mais des questions financières n'ont pas permis à cette décision d'être suivie d'effet.

Pour le patron de la LNH, le tout-puissant John Ziegler, la quête d'une hypothétique médaille aurait signifié « *10 millions de dollars de revenus en moins par semaine... simplement pour la billetterie* ». Un manque à gagner difficilement envisageable pour des clubs qui payent leurs joueurs à prix d'or. Donc, pendant les Jeux, les matchs de la Ligue continuent, pour le plaisir des amateurs.

Seule étoile à avoir fait passer les sentiements patriotiques avant les dollars, Randy Gregg, des Oilers, a accepté de participer au tournoi. Ce médecin de trente et un ans a volontairement choisi à la fin de la dernière saison de voir son salaire divisé par dix pour pouvoir défendre les couleurs de son pays. Déjà membre de l'équipe olympique qui termina quatrième aux Jeux de Lake-Placid en 1980, l'athlétique défenseur a voulu à nouveau tenter l'aventure.

Il a retrouvé un ancien membre de son club, le gardien Andy Moog, qui a rejoint l'équipe nationale parce qu'il se désespérait dans son rôle de remplaçant. Pour lui, une grande chaîne canadienne de magasins d'alimentation a accepté de payer un salaire annuel de plus de 100 000 dollars, à condition qu'il se prête à quelques séances publicitaires.

Autour de ces joueurs connus, le responsable de la formation nationale, Dave King, a rassemblé des universitaires, des juniors et quelques vétérans comme le Québécois Serge Boisvert, à la recherche de contrat en Europe. De longs mois d'entraînement et une victoire contre les Soviétiques lors du Tournoi des *Izvestia*, en décembre dernier, avaient conforté les assurances de Dave King.

« Tous les enfants jouent »

Les premiers matchs disputés à Calgary ont ébranlé cet optimisme. L'entraîneur a dû reconnaître que ses lignes d'attaque étaient un peu faible. « *C'est dur pour les nerfs de ne pouvoir marquer facilement* », expliquait Boisvert après un match insipide face à l'équipe de Suisse. Déçu de ne pas trouver le moyen d'envoyer la rondelle au fond des filets, les joueurs canadiens ont fait porter leurs efforts sur les affrontements physiques et les petits coups de crosse généreusement distribués.

Au fil des rencontres, le responsable de la formation a modifié la distribution de ses joueurs. Il a surtout su motiver des hockeyeurs ébranlés par une épreuve qui ne s'avérait pas aussi simple qu'ils l'avaient cru. « *Nous jouons à Calgary devant nos partisans. C'est une chance unique et nous devons en profiter* », reconnaît l'avant Gord Sherven.

Pour les fans canadiens, les membres de l'équipe ont augmenté leur rapidité sur la glace. Ils ont aussi fait tourné un peu plus le palet. Le résultat est apparu, vendredi 26 février, au cours de la rencontre qui opposait les Canadiens aux Allemands de l'Ouest. En marquant trois buts lors de la seconde période, les hommes de Dave King semblent s'être placés sur une nouvelle voie.

Samedi 27 février, ils doivent encore jouer de la même façon s'ils veulent l'emporter sur les Tchécoslovaques qu'ils rencontrent dans le grand Saddledome de Calgary. Ils ne peuvent se permettre de faiblir alors que la médaille est presque en vue. Trop de citoyens du pays hôte des Jeux attendent enfin l'exploit de leurs protégés. « *Au Canada, tous les enfants jouent au hockey* », assure Claude Vilgrain, le seul joueur de couleur de l'équipe. Cet Haïtien de vingt-cinq ans, qui a appris à patiner à Québec lorsque ses parents sont venus s'installer dans la cité du nord, espère faire plaisir « aux p'tiots ».

SERGE BOLLOCH.

Les résultats

Biathlon

Relais 4 × 7,5 km

1. URSS, 1 h 22 min 30 s ; 2. RFA, 1 h 23 min 37 s 4 ; 3. Italie, 1 h 23 min 51 s 5 ; 10. France, 1 h 30 min 22 s 8.

Hockey sur glace

Poule finale

Canada bat RFA 8-1
Tchécoslovaquie bat Finlande 5-2
URSS bat Suède 7-1

Classement. — 1. URSS, 8 pts ; 2. Finlande, 5 ; 3. Suède, 4 ; 4. Canada, 3 ; 5. RFA et Tchécoslovaquie, 2.

Patinage de vitesse

1 000 mètres féminin

1. C. Rothenburger (RDA), 1 min 17 s 65 (record du monde) ; 2. K. Kania (RDA), 1 min 17 s 70 ; 3. B. Blair (Etats-Unis), 1 min 8 s 31.

Ski alpin

Slalom spécial

1. Schneider (Sui.), 1 min 36 s 69 ; 2. Svet (Youg.), 1 min 38 s 37 ; 3. Kinshofer-Guetlein (RFA), 1 min 38 s 40 ; 8. Tlalka-Mogore (Fr.), 1 min 39 s 86.

Sports de démonstration

SKI ARTISTIQUE

Ballet dames

1. C. Rossi (Fr.) .... 45,8 pts
2. J. Bucher (EU) .... 44,0 pts
3. C. Kissling (Suisse) ..... 43,2 pts

Messieurs

1. Reitberger (RFA) .... 46,6 pts
2. Spina (EU) .... 45,6 pts
3. Kristiansen (Norv.) ...... 44,0 pts
7. Laboureix (Fr.) .... 42,3 pts

Economie

ÉTRANGER

L'OCDE préconise pour l'Europe une croissance plus forte

Le comité de politique économique de l'OCDE s'est réuni, en session extraordinaire, le vendredi 26 février, à Paris. Il a constaté que des progrès ont été réalisés pour réduire les déséquilibres entre le Japon et la RFA, tous deux largement excédentaires, et les Etats-Unis, encore fortement déficitaires. Il est vrai que le krach boursier d'octobre, provoqué en partie par l'inquiétude née de ces mêmes déséquilibres, n'a pas eu, pour le moment tout au moins, de conséquences catastrophiques. Mais pour éviter que de telles crises se répètent, un effort de réflexion et si possible d'imagination s'imposait. Le résultat des discussions, dans l'enceinte discrète du château de la Muette, est pour le moins décevant.

Le secrétariat de l'OCDE avait proposé de concentrer les débats sur les moyens de relance en Europe. Ce choix paraissait s'imposer. En effet, du côté des Etats-Unis, le dynamisme des exportations devrait permettre de compenser, cette année, une réduction jugée probable de la consommation et d'éviter une récession. Quand au Japon, il a réussi, en relançant sa demande intérieure, à répondre à l'attente générale. Restait le Vieux Continent, empêtré dans une expansion molle et un chômage préoccupant.

Sans attendre de pouvoir dresser le bilan du double pari de la Communauté européenne, le choc positif de la préparation du grand marché de 1992 accompagné, pour les régions déprimées, d'un fond structurel de 50 milliards d'ECU, l'OCDE préconise une approche à deux niveaux : une harmonisation des politiques budgétaires et monétaires des pays européens ; une action volontariste pour réduire les rigidités nées de subventions ou de réglementations paralysantes.

L'accueil a été poli mais peu enthousiaste. On soupçonne les Américains de profiter de cet intérêt, justifié, pour la relance de l'Europe, pour contourner les réticences de la RFA et de s'appuyer indirectement sur des pays aussi soucieux que Washington de voir Bonn accélérer la relance de l'économie.

L'exercice de stimulation auquel s'étaient livrés les experts de l'OCDE avant la réunion aura eu l'avantage d'ouvrir des voies de réflexion. Dans l'hypothèse d'un *statu quo* des politiques économiques et monétaires, la croissance s'annoncerait très lente jusqu'en 1993 – moins de 2 % en RFA comme en France, par exemple – et les déséquilibres de balances des paiements courants entre pays européens ne s'amenuiseraient guère. Un réalignement important des parités allant jusqu'à une appréciation de 7,5 % du mark et une dévaluation d'un même montant pour les pays déficitaires permettrait de limiter les dégâts.

Une coordination des politiques budgétaires sous forme d'allègement de la fiscalité offrirait quant à elle une possibilité supplémentaire d'expansion évaluée à 0,5 point par an, ce qui est loin d'être négligeable. L'utilisation conjointe de ces deux armes budgétaire et monétaire semble, au total, la plus prometteuse en termes de meilleurs équilibres, mais c'est aussi l'option la moins favorable pour la RFA, appelée à connaître une croissance faible et des excédents extérieurs réduits de 10 milliards de dollars.

Une position attentiste

Un exercice dont la portée est indicative. Tous les spécialistes reconnaissent avoir sous-estimé le dynamisme de la demande dans les pays industriels durant la seconde moitié de 1987 et n'avoir pas prévu la baisse, générale, de l'épargne tout en craignant de ne pas voir venir une éventuelle récession. Ce risque devrait pousser les gouvernements à mieux tenir compte de certaines stimulations pour ajuster leur gestion. La position attentiste adoptée par nombre de participants au comité de l'OCDE ne plaide guère en faveur d'une telle attitude, et certains considéraient comme un simple échappatoire au défi d'un renforcement de la coordination des politiques économiques l'autre batterie de propositions de l'organisation : la réduction des aides publiques, la recherche d'une meilleure formation des salariés, l'ouverture des marchés publics. Même si l'organisation, consciente de s'attaquer en ce domaine à de solides intérêts catégoriels, prônait une approche progressive, au nom d'un consensus décidément laborieux à réaliser.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Etats-Unis

Ralentissement de la consommation

A s'en tenir aux données publiées le vendredi 26 février à Washington, l'économie américaine semble s'engager dans la voie souhaitée par ses grands partenaires, avec un ralentissement de la demande intérieure sans reprise de l'inflation. La hausse des prix a été en janvier de 0,3 % soit un rythme annuel de 4,2 %, contre 4,4 % en 1987. Cette modération est favorisée par la baisse des prix de l'énergie.

En ce qui concerne la consommation, les Américains semblent avoir accepté une limitation de leurs dépenses. Au dernier trimestre 1987, ces dépenses ont chuté de 3,1 % en rythme annuel et après corrections des variations saisonnières, ce qui constitue la plus forte baisse depuis près de huit ans. Le département du commerce a indiqué vendredi que, en janvier, les dépenses de consommation et les revenus individuels n'ont progressé que de 0,3 %.

Autre signe de ce ralentissement de la demande, en janvier toujours, les ventes de logements déjà construits ont chuté de 3,6 %, accusant ainsi leur troisième recul mensuel successif, d'après les statistiques publiées vendredi par l'Association nationale des agents immobiliers. Après des baisses de 2,9 % en novembre et de 1,2 % en décembre, ces ventes ont atteint en janvier leur niveau le plus bas depuis juin 1985.

BILLET

Le coût des OPA

Schneider prend de gros risques en proposant de payer 5 500 francs chaque action Télémécanique, soit 1 600 francs de plus que ce qu'il offrait le 4 février lors de sa première OPA et 1 200 francs de mieux que le prix (4 300 francs) avancé quarante-huit heures auparavant par Framatome, son concurrent au rachat de Télémécanique. La pure logique industrielle est battue en brèche : à 5 500 francs l'action, la valeur de Télémécanique culmine à 8,6 milliards de francs, et le prix proposé représente 27,5 fois son bénéfice net par action (estimé à 200 francs pour 1987), alors que pour la moyenne du marché il est actuellement de dix fois. Les milieux boursiers n'ont d'ailleurs apprécié que modérément la dernière initiative du patron de Schneider, M. Didier Pineau-Valencienne : le titre de sa société a terminé la séance en recul de 2,7 %, vendredi, à la Bourse de Paris.

Pour se rendre maître de 45,1 % du capital de Télémécanique (soit 710 000 actions), M. Pineau-Valencienne est prêt à payer 3,9 milliards de francs, chiffre auquel il convient d'ajouter le montant (non précisé) qu'il a déjà dû débourser pour acheter en Bourse 12,1 % du capital, avant le 4 février. M. Pineau-Valencienne n'était d'ailleurs pas obligé de monter si haut : il pouvait se contenter de surenchérir de 5 % seulement sur l'offre de Framatome (3,5 milliards). Or, en augmentant à la fois le prix et la quantité d'actions achetées, il a fait un bond de 9,8 % marquant ainsi son désir de creuser l'écart avec son concurrent. *« C'est délirant »*, commentait-on, à chaud, chez Framatome, en estimant que *« ça commence à faire très, très cher »*. L'entreprise se réserve le week-end pour réfléchir.

Mais Schneider n'est pas seule à faire des offres hors de proportion. Dans la bataille pour la Générale de Belgique, M. De Benedetti a doublé sa proposition cette semaine en portant le prix d'achat d'une action à 8 000 francs belges. Selon les analystes, la valeur réelle de la SGB se situe aux environ de 2 700 francs belges l'action.

Dans pratiquement toutes les OPA, Duffour et Igon l'an passé, Martell, Sterling Drug... cette année, les sommes dépensées permettent de s'interroger. Quand l'acquéreur s'est saigné aux quatre veines pour l'emporter il sera contraint de rentabiliser sa mise au plus vite. Son avenir à long terme et celui de l'entreprise achetée risquent de s'en trouver affectés. Les OPA actuelles sont plutôt l'œuvre de groupes industriels et non plus des raiders financiers (*le Monde* du 3 février), mais quand l'obstination, la crainte d'échouer, voire l'honneur, sont de la partie, on perd de vue et l'industrie et la finance, pour entrer dans un irrationnel dangereux.

F.V.

Semaine de 36 heures et demie dans la métallurgie allemande

(Suite de la première page.)

Le journal conservateur *Die Welt* va même jusqu'à parler d'*« un coup de poignard »* des syndicats.

Cet accord intervient à un moment où se pose le problème de la reconversion des industries traditionnelles de la Ruhr, celles liées à l'extraction du charbon et à la fabrication de l'acier. Mercredi dernier, le chancelier Helmut Kohl avait réuni une table ronde sur cette question à Bonn, à laquelle ont participé les principales parties concernées, organisations patronales, syndicats, gouvernement régional de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Le chancelier a annoncé un plan de grande envergure – cinq cents millions de deutschemarks seront investis dans les prochaines années pour faciliter la mutation industrielle de la région.

Il s'agit, pour le chancelier, d'éviter que l'explosion de mécontentement social ne prenne de l'ampleur : depuis plusieurs semaines, les sidérurgistes de l'usine Krupp de Rheinhausen, une aciérie menacée de fermeture, se battent avec détermination pour le maintien de leur emploi, et leur exemple risque de faire école.

La facilité avec laquelle les dirigeants de l'industrie métallurgique ont cédé aux exigences syndicales – si la discussion a été longue, elle n'a pas été interrompue – s'explique par la crainte de voir un mouvement de grève déraper vers un affrontement social de grande ampleur dans une région où les nerfs des travailleurs sont à vif.

Le débat sur les trente-cinq heures est en tout cas relancé. Les affiches rouges avec le soleil et le chiffre magique ont fait leur réapparition sur les murs des grandes villes, annonce d'un printemps social ouest-allemand qui risque d'être plus chaud qu'on ne le pensait. Les prochaines négociations salariales dans la fonction publique, qui ont été appuyées la semaine dernière par des grèves d'avertissement très suivies dans les transports publics, vont être une épreuve pour l'Etat-patron. Mme Monika Wulf-Mathies, la bouillante présidente du syndicat OeTV, qui rassemble les salariés de la fonction publique et des transports, parcourt actuellement le pays pour préparer ses troupes à une dure lutte contre l'intransigeance du ministre de l'intérieur, M. Friedrich Zimmermann (CSU).

Néanmoins, on entend des voix, à gauche, qui remettent en question le sacro-saint principe de la diminution du temps de travail avec maintien total du salaire. C'est le cas notamment de M. Oskar Lafontaine, vice-président du SPD et ministre-président de Sarre. Il faut dire que l'enfant terrible de la gauche ouest-allemande exerce aujourd'hui des responsabilités d'employeur comme chef de l'exécutif d'un Land.

LUC ROSENZWEIG.

SOCIAL

Fonction publique

M. de Charette ouvre une concertation avec les syndicats sur les salaires

M. Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique, va consulter à partir du lundi 29 février les organisations syndicales sur la politique salariale en 1988. Une telle concertation pourrait précéder l'ouverture de négociations. FO sera la première fédération reçue, suivie par la FEN et la CFDT le 2 mars, la CGC et la CFTC le 3 mars, la CGT et la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF) le 7 mars.

A la veille de l'annonce de cette série d'entretiens, la FEN, la CFDT, la FGAF et la CFTC avaient publié un communiqué commun réclamant l'ouverture immédiate de négociations salariales. Dénonçant les *« pertes accumulées de pouvoir d'achat »*, les quatre fédérations demandaient *« une augmentation immédiate à valoir sur la conclusion à venir »*. L'absence de dialogue, soulignaient-elles, *« met gravement en cause la politique contractuelle »*. La CGC avait présenté, le 25 février, une demande identique.

De son côté, M. Roland Gaillard, nouveau secrétaire général de l'Union interfédérale FO des fonctionnaires, a estimé qu'entre le 1er janvier 1982 et le 1er janvier 1988, les fonctionnaires avaient perdu 9 % de leur pouvoir d'achat en raison des politiques gouvernementales qui intègrent dans la masse salariale les promotions et les primes d'ancienneté. Il a souligné que M. de Charette devrait *« lâcher du lest »* sous peine de voir les négociations 1988 échouer.

● **Suppressions d'emploi chez Talbot-Poissy.** – Mille cent cinquante-neuf suppressions d'emploi (employés, techniciens ou agents de maîtrise) à l'usine Talbot de Poissy (Yvelines) ont été annoncées au comité d'entreprise de la SNC Talbot mardi 23 février. Le plan social prévu est identique à celui d'Automobiles Peugot, dont le comité central d'entreprise était réuni le même jour (*le Monde* daté 21-22 février). Six cent soixante-six personnes, notamment, sont susceptibles de partir en préretraite FNE (548 ouvriers, 118 ETAM).

Les escroqueries sur les marchés financiers

M. Madelin critique la COGEMA

Dans un communiqué publié le vendredi 26 février, le ministère de l'industrie met en demeure la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), victime d'une perte de 259 millions de francs sur les marchés financiers, d'en *« tirer les leçons »*. *« Sans préjuger des conclusions de l'instruction en cours, il est apparu que les pertes constatées par la COGEMA n'ont été rendues possibles que par de sérieuses défaillances dans la gestion, exploitées par les intermédiaires en relation avec la COGEMA. »* Celle-ci doit, en conséquence, prendre *« dans les meilleurs délais les mesures d'amélioration de son organisation de nature à éviter le renouvellement de tels errements »*.

Par ailleurs, dans un communiqué du même jour, Thomson-CSF, qui s'estime victime depuis plusieurs mois de rumeurs concernant ses activités financières, qu'elles a démenties à trois reprises, a décidé *« devant la persistance de telles manœuvres »* de porter plainte contre X et de se porter partie civile. *« Les informations trompeuses »* qui continuent d'être *« sciemment répandues »* portent un *« préjudice important à Thomson-CSF, société cotée en Bourse, et dont la majorité de l'activité est effectuée sur le marché international dans des affaires importantes pour lesquelles sa réputation est un atout »*.

PRÉCISION. – Dans l'article sur les retombées de l'affaire COGEMA paru dans *le Monde* du 27 février, une erreur de transmission a pu modifier le sens d'une phrase. Il fallait lire que Pierre Rochon est le beau-frère de Gérard Longuet et de Vincent Bolloré. Ce dernier n'entrait donc pas dans la liste que nous donnions des *« relations d'affaires »* de MM. Aletti et Vignon.

CONJONCTURE

Les prix de détail ont augmenté de 0,2 % en janvier

La hausse des prix de détail en France a été modérée en janvier : + 0,2 %. C'est un résultat meilleur que celui qui était attendu, le relèvement trimestriel des loyers ayant fait craindre une augmentation supérieure (0,3 %). Cette bonne surprise a été obtenue grâce à la baisse des prix pétroliers. Sur un an (janvier 1988 comparé à janvier 1987), la hausse du coût de la vie est de 2,4 % alors qu'elle était de 3,1 % entre décembre 1986 et décembre 1987.

L'indice de janvier calculé par l'INSEE s'est inscrit à 169,1 sur la base 100 en 1980, après 168,8 en décembre. La hausse est de 0,2 % en un mois et de 2,4 % en un an. Calculé sur les trois derniers mois connus (novembre-janvier), le rythme annuel de l'inflation se stabilise à 1,6 % comme pendant le deuxième trimestre 1987.

Les prix de l'alimentation ont augmenté de 0,1 % en un mois et de 1,1 % en un an. Ils contribuent donc fortement au mouvement de désinflation. Les prix des produits manufacturés baissent quant à eux de 0,1 % par rapport à décembre et leur hausse est minime en un an (+ 0,9 %). Mais ce très bon résultat cache des évolutions divergentes : les textiles, qui font partie du poste « produits manufacturés », augmentent de 3,6 % par rapport à janvier 1987 (+ 0,1 % en un mois) alors que les autres produits manufacturés sont stables sur un an (0,1 %) et baissent en janvier par rapport à décembre (– 0,2 %) grâce à la dégringolade du poste « combustible-énergie » (– 3,8 % en un an, – 1,2 % en un mois). Dégringolade provoquée par les prix pétroliers (– 5,9 % en un an, – 2,2 % en un mois).

Les « services » en revanche continuent de caracoler comme ils le font depuis qu'ils sont libérés : + 0,7 % en un mois, + 5,3 % en un an (janvier 1987-janvier 1988). Encore cette hausse est-elle plus forte pour les seuls services du secteur privé : + 6,5 % en un an, + 1,4 % en un mois (1). Les tarifs publics au contraire freinent le mouvement, baissant de 0,4 % en janvier par rapport à décembre et n'augmentant que de 0,3 % en un an.

Le bon résultat de janvier ramène à 1,7 point l'écart entre les taux annuels d'inflation français et allemand, ce qui est l'écart le plus faible depuis 1973 (2). La tenue du franc sur le marché des changes devrait en être consolidée.

(1) Les services du secteur privé excluent les tarifs des postes « santé », « tarifs publics » et « loyers ».

(2) En décembre 1987, l'écart d'inflation France-RFA était de 2,1 points. La forte réduction de cet écart en janvier 1988 s'explique par la hausse exceptionnelle des prix en janvier 1987 (+ 0,9 %) provoquée par la libération des services.

REPÈRES

Pétrole

Le brut à moins de 15 dollars le baril

Les cours du pétrole brut sont tombés en dessous de 15 dollars le baril, le vendredi 26 février, à Londres, au terme d'une semaine de glissade, provoquée notamment par de nouvelles rumeurs de surproduction de l'OPEP. Le cours du brent, le pétrole de mer du Nord, est tombé à 14,95 dollars le baril pour livraison avril, son plus bas niveau depuis le 21 décembre dernier, alors qu'il avait clôturé la veille à 15,30 dollars et mercredi à 15,70 dollars.

Certains analystes estiment en effet que la production de l'OPEP tourne actuellement autour de 17,5 à 18 millions de barils par jour (Mbj), soit une nette augmentation par rapport à janvier, où, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE) elle s'est élevée à 17 Mbj. L'OPEP a démenti, alléguant qu'aucun chiffre sérieux de production n'est encore disponible.

Bâtiment travaux publics

Reprise

Le secteur du bâtiment a connu, en 1987, une croissance de 2,2 % et celui des travaux publics de 4 %, a indiqué, le 24 février, M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, au conseil des ministres. Alors que ces secteurs avaient perdu 300 000 emplois entre 1981 et 1985, ils en ont créé 8 000 en 1987, après une première « remontée » de près de 5 000 en 1986. Deux points noirs cependant : les jeunes croient encore – à tort – qu'il ne s'agit pas là de « matières d'avenir », le déficit de la balance commerciale des matériaux de construction (– 13 milliards de francs avec la CEE).

● **L'Airbus A-320 est certifié pour un équipage à deux.** – Les administrations des aviations civiles ouest-allemande, britannique, française et néerlandaise ont certifié ensemble le biréacteur Airbus A-320, le vendredi 26 février. Au terme d'une procédure de vérification de quatre ans, les organes de tutelle des constructeurs de l'avion ont vérifié qu'il était sûr et, notamment, que ses innovations technologiques (commandes électriques, mini-manche à balai, importante quantité de calculateurs) ne constituaient pas des risques. L'A-320 est déclaré « bon pour le service » avec un équipage de deux pilotes, c'est-à-dire sans la présence d'un mécanicien.

L'Airbus A-320 entrera en service le 18 avril sur les lignes d'Air France vers Düsseldorf, Berlin, Francfort et Amsterdam, et le 8 juin sur la ligne Paris-Grenoble d'Air Inter. Il a été commandé ferme ou en option à ce jour à 483 exemplaires.

Baisse du bénéfice consolidé de Bull

Le bénéfice net consolidé du groupe Bull a reculé en 1987 : il est de 225 millions de francs contre 271 millions en 1986 (110 millions en 1985), tandis que son chiffre d'affaires n'enregistrait qu'une progression de 1,5 % par rapport à l'année précédente, à 18,1 milliards de francs. Les ventes à l'étranger (6,5 milliards) se sont accrues de 6 %, tandis qu'un recul de 1 % était enregistré dans l'Hexagone.

Cette mauvaise année est due au ralentissement du marché informatique, qui n'a progressé en France que de 5 % et de 9 % en Europe, contre 11 % et 7 % respectivement en 1986 (*le Monde affaires* du 19 décembre 1987). Ses incertitudes *« rendent très aléatoires les prévisions pour 1988 »*, ont précisé les responsables du groupe, qui tablent sur une croissance globale du chiffre d'affaires de 8 % à 10 % et sur un résultat égal à 1,5 % du chiffre d'affaires pour 1988.

De son côté, Honeywell Bull, filiale américaine à 42,5 % de Bull (également à 42,5 % de l'américain Honeywell et à 15 % du japonais NEC), a annoncé un profit de 17,4 millions de dollars pour 1987 contre un résultat proche de zéro en 1986, ce qui confirme son redressement. Les ventes ont crû de 1,9 milliard de dollars en 1986 à 2,06 milliards l'an passé.

La bataille pour la Générale de Belgique

Suez confiant dans la solidité de son bloc d'alliés

Le doublement du prix de son offre publique d'achat sur la Société générale de Belgique (SGB) par Carlo De Benedetti – de 4 000 francs belges à 8 000 francs belges (*le Monde* du 27 février) – commencerait-il à faire sentir ses premiers effets sur le camp adverse ? Il y a eu, en tout cas, le vendredi 26 février, un léger flottement au sein du groupe franco-belge piloté par Suez, qui affirme détenir 52 % du capital de la SGB. L'un de ses éléments, le groupe suisse Elektrowatt (actionnaire à 4 %), a, dans un premier temps, déclaré à l'agence Reuter, par la voix de son directeur financier, ne pas *« avoir conclu d'accord formel »* avec le front franco-belge. Le même directeur financier affirmait peu après à l'AFP qu'Elektrowatt restait engagé aux côtés de Suez et de ses alliés. Le groupe suisse a même autorisé cette coalition à publier un communiqué confirmant qu'Elektrowatt est toujours partie prenante de l'accord...

La course aux titres SGB a entraîné une telle hausse des cours à la Bourse de Bruxelles que le comité de cotation a décidé, pour la seconde fois, une interruption des cotations et la fixation d'un prix indicatif à 8 060 francs belges, en précisant que la cotation *« sera suspendue jusqu'à nouvel ordre »* à partir de lundi.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 22 au 26 février

Une consolidation satisfaisante

LE recul de 1 % enregistré le vendredi 26 février n'aura pas réussi à effacer les gains accumulés depuis le lundi 22 février. Cette quatrième semaine de hausse se termine sur une progression de 2,6 %, ce qui, tout en étant très honorable, est « modeste » par rapport aux trois précédentes (+ 10 %, + 4 %, + 4,5 %). *« Le mouvement s'essouffle, mais nous avons assisté à une consolidation très satisfaisante »*, commentait un agent de change. Pour l'ensemble des opérateurs, l'évolution en soi devient plus raisonnable, se faisant à présent par palier. Chaque hausse a été suivie d'un mouvement de stabilisation ou de légère baisse, ce qui a permis de consolider la progression. Mais cela reste fragile et aucune véritable orientation ne se dégage. Sur le marché, les avis sont partagés quant à l'évolution prochaine.

La prudence reste de mise, surtout à la lecture de la position de place du mois de février. La position acheteur, *malgré le regain d'activité*, n'a quasiment pas évolué par rapport à celle de janvier. Elle est de 3,5 milliards de francs, contre 3,1 milliards précédemment. Elle représente tout juste trois journées de Bourse sur le marché à règlement mensuel. En revanche, la position vendeur a doublé, atteignant 1,2 milliard contre 769 millions de francs. Un élément qui permet de dire que les investisseurs restent sceptiques sur l'avenir. Et pourtant, le volume des transactions est demeuré important toute la semaine, dépassant 1,4 milliard de francs en moyenne chaque jour sur le marché à règlement mensuel. Les échanges se sont concentrés sur quelques valeurs, si bien que, *« pour le reste, on a du mal à trouver du papier »*, reconnaissait un gérant de portefeuille.

Quoi qu'il en soit, à l'issue de la semaine, les opérateurs demeuraient sereins, constatant que toutes les ventes se sont faites sans précipitation et qu'elles ont été très bien absorbées. De plus, l'activité s'est transposée sensiblement des titres « opéables » vers certaines valeurs parmi les plus confirmées. De là à dire qu'il n'y a plus d'offre publique d'achat, ce serait exagérer. La bataille autour de la prise de contrôle de la Télémécanique en est la preuve. Schneider a placé la barre très haut, à la fin de la semaine, en proposant de racheter à 5 500 F l'unité 710 000 titres. Le groupe que préside M. Didier Pineau-Valencienne a choisi, pour l'instant, de contrer la proposition de Framatome. Faite quarante-huit heures plus tôt, elle portait sur l'acquisition de 825 000 actions Télémécanique au prix de 4 300 F.

Autre feuilleton, mais sans rebondissement, celui de Bénédictine. N'ayant pas eu notification de l'autorisation ministérielle pour le lancement d'une OPA par Martini et Rossi, la Chambre syndicale des agents de change a décidé de prolonger la proposition de rachat faite par Rémy et associés, qui devait s'achever le 29 février. Toutefois, elle précise avec prudence qu'*« un avis ultérieur fera connaître en tant que de besoin la recevabilité de l'OPA concurrente de la société SAF Martini et Rossi et le nouveau calendrier de l'OPA initiale de la société Rémy et associés »*. En revanche, elle présentait, vendredi, les modalités de l'offre d'achat de Badin, faite par le britannique Mossley Woll Combing and Spinning. L'acquisition de 42 000 titres se fera au prix unitaire de 250 F.

Les noyaux durs

Les rumeurs de rachat circulaient encore autour de titres comme Luchaire, DMC et Compagnie du Midi. Toutefois, si certains évoquaient un désengagement éventuel d'Epeda Bertrand Faure de Luchaire, d'autres préféraient imputer la progression de ce titre à sa forte décote. En revanche, malgré le système de défense anti-OPA à laquelle procède le groupe de M. Bernard Pagézy en absorbant toute ses filiales, l'action Midi continuait d'être achetée. Il en était de même pour DMC. Le groupe textile prépare une contre-offensive en renforçant son actionnariat. A cette occasion, un groupe suisse, appelé Fincom, pourrait rejoindre les alliés de la firme à l'occasion d'une augmentation de capital.

Et ce souci de renforcement des noyaux durs se retrouve chez tous les groupes privés ou récemment privatisés. Ainsi, la Générale des eaux et Saint-Gobain ont conclu un accord qui permet au second de se désengager de son activité BTP réalisée au travers de la SGE. Il conduit surtout chacun des protagonistes à devenir le principal actionnaire de l'autre avec 9 % des parts. Ce souci de renforcement de l'actionnariat stable peut expliquer en partie la remontée des cours des privatisées, notamment du CCF. Jeudi, pour la première fois depuis le 28 octobre, le portefeuille type d'un petit porteur de titres d'entreprises privatisées a dépassé son niveau de départ, c'est-à-dire celui calculé au prix de l'offre publique de vente de chacune d'elles.

L'effet OPA aura eu aussi une conséquence étonnante sur les opérations de report. Les vendeurs à découvert de titres Martell, par exemple, n'ont pas pu trouver d'actions pour se racheter ou pour les livrer. Même en payant un déport de plus de 200 F au prêteur de titres éventuel, il manquait en fin de semaine 5 500 actions pour régulariser la situation. Pour la Générale de Belgique, il manquerait, selon certaines rumeurs, près d'un million d'actions.

Parmi les autres opérations de la semaine, on notait sur le marché un regain d'intérêt pour les valeurs bancaires. Ces dernières avaient pâti plus que les autres du krach du 19 octobre. Des blocs de contrôle étaient également cédés. Yves Rocher a ainsi acquis 56,55 % de Petit Bateau Valton, tandis que le belge Inveur Group s'est porté acquéreur de 50,6 % des Biscuits Poult.

Enfin, l'indice CAC de la Compagnie des agents de change a réussi à franchir le seuil des 300 qu'il avait frôlé le vendredi 19 février. Il clôture la semaine à 305,5 points. Où se situe son prochain seuil de résistance ? Les avis divergent. Les regards restent surtout fixés sur New-York *et sur l'évolution du Dow Jones. Une chute brutale de sa* part pourrait affecter ce marché qui, en convalescence, demeure fragile.

DOMINIQUE GALLOIS.

ICI : résultats historiques, (*scène* II)

Communiqué de victoire à Millbank, le vendredi 26 février, au siège social londonien des Imperial Chemical Industries (ICI), premier groupe privé de Grande-Bretagne et désormais quatrième chimiste mondial devant Dupont de Nemours (Etats-Unis) ; le premier en tout cas à lever le rideau sur ses performances de 1987.

La firme annonce en effet pour la deuxième année consécutive des résultats historiques. Son chiffre d'affaires atteint le niveau inégalé de 11,12 milliards de livres (+ 10 %) et son bénéfice *avant impôts 1,3 milliard de* livres (+ 29 %). Les profits nets s'élèvent à 760 millions de livres (+ 36,4 %). Le dividende net est augmenté de 14 % à 41 pence. Cette poussée ne provient pas seulement de la conjoncture très porteuse en général pour la chimie en 1987. ICI a très largement profité de ses récentes acquisitions qui, globalement, sur les 11 % de croissance en volume en ont représenté 5 %. Ainsi les comptes de Glidden, la fabrique de peintures américaine rachetée en juin 1986, ont été intégralement consolidés. Le chiffre d'affaires consolidé de cette division (1,2 milliard de livres) a bondi (+ 65,8 %) et son bénéfice brut a presque doublé (92 millions de livres contre 47 millions). A un degré moindre, dans la mesure où l'opération de rachat a eu lieu en cours d'année, la reprise de Stauffer (agrochimie) aux Etats-Unis a gonflé les résultats de cette branche d'activité (52 millions de livres contre 28). Dans cette industrie agricole, ICI est désormais au troisième rang mondial avec 901 millions de livres (+ 19,1 %) de chiffre d'affaires. Mais ces brillants résultats n'occultent pas ceux des autres divisions. La pétrochimie et les matières plastiques, malgré une légère baisse des ventes en valeurs (2,76 milliards de livres contre 2,81 milliards), ont dégagé 56,6 % de profits en plus (310 millions de livres). La chimie des spécialités a elle aussi sécrété beaucoup plus de bénéfices (+ 25,3 %) qu'en 1986, soit 208 millions de livres avant impôts. La pharmacie a continué de s'étoffer (1 105 millions de livres contre 1 047 millions de chiffre d'affaires) avec un taux de rentabilité accru (27,9 % contre 27,4 %). Seul point noir, les engrais, encore déficitaires. Mais l'hémorragie est maintenant sous contrôle (4 millions de livres de pertes contre 21 millions).

Singulièrement, c'est en Europe continentale que les profits des ICI ont le plus augmenté (+ 37,3 %) pour atteindre 184 millions de livres. A cause de l'affaiblissement du dollar, le bénéfice du groupe en Amérique du Nord a progressé plus lentement (+ 21 % à 271 millions de livres). Aux Etats-Unis, seuls le chiffre d'affaires et le bénéfice se sont accrus de 2,20 %.

Bref, pour M. Denys Henderson, le nouveau président des ICI en place depuis le 1er avril 1987, l'essai est réussi. Le remplaçant de Sir John Harvey Jones compte bien qu'en 1988 le groupe améliorera encore ses performances. Jamais deux sans trois ?

ANDRÉ DESSOT.

Mariages en série

Pour les entreprises aussi, le mariage redevient une valeur sûre. D'après PF Publications, une société d'informations spécialisée dans le domaine des fusions et acquisitions, le nombre et la valeur des opérations de rapprochement de sociétés a triplé en 1987 par rapport à 1986. L'étude annuelle de cet organisme évalue en effet à 915 le nombre des transactions réalisées l'an dernier en France (contre 284 en 1986). Il y aurait eu ainsi 29 offres publiques d'achat ou d'échange (contre 11) et 54 cessions de blocs d'actions (contre 29). Ce mouvement de restructuration des frontières du capital des entreprises françaises devrait se poursuivre, voire s'accélérer. PF Publications prévoit une croissance du nombre des transactions d'ici à 1992 de l'ordre de 30 % à 40 % par an.

Les premières indications pour le mois de janvier 1988 confirment cette hypothèse. PF Publications a relevé le mois dernier 144 transactions (dont 33 acquisitions ou cessions de sociétés cotées), avec un fort accroissement des opérations impliquant des partenaires de nationalités différentes. Plusieurs facteurs favorisent ce mouvement : la baisse des marchés boursiers, les enjeux européens, le succès de récentes acquisitions engagées initialement à l'encontre des dirigeants, l'attitude enfin des instances de surveillance des marchés, qui ont clairement indiqué qu'elles souhaitaient protéger les intérêts des actionnaires avant ceux des « technostructures ».

Dans ces conditions, le conseil en matière de fusions et acquisitions devient une activité vers laquelle les banques d'affaires traditionnelles, mais également d'autres intervenants, tentent de se développer. *« Les parts de marché ont considérablement évolué depuis 1986 »*, estiment les auteurs de l'étude de PF Publications. Parmi les plus actifs, ils citent les départements « M et A » (*merger and acquisition*) de Paribas, le CCF, Worms et Cie, Lazard, Goldman Sachs et le Crédit suisse First Boston. PF Publications doit rendre *public, lors d'un séminaire à Paris* le 16 mars prochain, le classement exhaustif des dix premières banques d'affaires en France.

Métallurgie construction mécanique

	26-2-88	Diff.
Alspi	261,50	+ 35,40
Avions Dassault-B.	676	– 29
De Dietrich	1 507	+ 32
FACOM	689	+ 29
Fives Li	102	+ 2,20
Marine Wendel	275	+ 1
Penhoët	320	+ 40
Peugeot SA	961	+ 17
Sagem	1 481	+ 21
Saulnes-Châtillon	36	+ 0,40
Strafor	455	+ 50
Valéo	390	+ 1
Vallourec	55	+ 5

Produits chimiques

	26-2-88	Diff.
Inst. Mérieux	3 420	+ 125
Labo. Bell.	1 208	+ 133
Roussel UC	839	+ 139

Bâtiment, travaux publics

	26-2-88	Diff.
Auxil. d'entr.	885	– 15
Bouygues	895	– 37
Ciments Français	860	+ 9
Dumez	570	+ 30
GTM	529	+ 64
J. Lefebvre	731	+ 8
Lafarge	1 215	+ 5
Maisons Phénix	57	– 8,80
Poliet et Chausson	439	+ 13,30
SCREG	565	– 60

Valeurs diverses

	26-2-88	Diff.
Accor	379	– 6
Agence Havas	529	– 12
Arjomari	1 964	+ 114
Bic	555	+ 15
Bis	1 010	– 15
CGIP	868	– 1
Club Méditerranée	450	+ 0,50
Essilor	2 252	– 251
Europe 1	442	+ 2
Hachette	1 845	+ 150
L'Air liquide	509	– 11
L'Oréal	2 916	+ 126
Navigation Mixte	879	– 9
Nord-Est	106	+ 4,90
Presses Cité	2 750	+ 215
Saint-Gobain	432	+ 6
Sanofi	575	+ 55
Skis Rossignol	785	+ 45

Pétroles

	26-2-88	Diff.
Elf-Aquitaine	265,50	+ 7,50
Esso	281	+ 2
Exxon	239	– 6
Petrofina	1 750	inch.
B.P.France	53	+ 4,50
Primagaz	615	+ 19
Raffinage	88	+ 0,30
Royal Dutch	650	– 3
Sogerap	270	+ 12
Total	353	+ 21

Filatures, textiles, magasins

	26-2-88	Diff.
Agache (Fin.)	1 500	– 90
BHV	310	+ 21,50
CFAO	1 303	– 22
Damart-Serviposte	1 850	– 40
Darty	338	+ 20
DMC	545	+ 34
Galeries Lafayette	940	+ 85
La Redoute	2 240	– 100
Nouvelles Galeries	394	+ 52
Printemps	434,50	– 0,50
SCOA	43,20	+ 4,20

Valeurs à revenu fixe

	26-2-88	Diff.
4 1/2 % 1973	1 589	– 26
10,30 % 1975	101,85	+ 0,30
PME 10,6 % 1976	102,33	+ 0,33
8,80 % 1977	127,80	+ 2,14
10 % 1978	101,70	+ 0,40
9,80 % 1978	101,70	+ 0,60
9 % 1979	99,96	+ 0,06
10,80 % 1979	103,77	– 0,52
16,20 % 1982	113,30	– 0,05
16 % 1982	115,25	– 0,15
15,75 % 1982	110,58	+ 0,08
CNB bq. 5 000 F.	102,25	+ 0,08
CNB Paribas 5 000 F	102,30	+ 0,18
CNB Suez 5 000 F	102,29	+ 0,11
CNI 5 000 F	102,25	+ 0,07

Mines, caoutchouc, outre-mer

	26-2-88	Diff.
Géophysique	380	+ 39,50
Imétal	149,10	– 4,80
Michelin	186	– 3,80
Min. Penarroya	34,50	+ 2
RTZ	34,10	– 0,40
ZCI	1,41	+ 0,06

Matériel électrique

	26-2-88	Diff.
Alcatel	1 880	– 48
Alsthom	248	– 6
CGE	235,90	– 9,1
Crouzet	190,10	+ 10,10
Générale des Eaux	1 064	+ 34
IBM	660	+ 10
Intertechnique	985	+ 165
ITT	268,80	inch.
Legrand	2 394	– 21,8
Lyonnaise des Eaux	1 274	– 16
Matra	151,80	+ 13,10
Merlin-Gérin	1 780	+ 18
Moteurs Leroy-Somer	599	+ 22
Moulinex	58,60	+ 0,10
PM Labinal	682	– 19
Radiotechnique	907	+ 27
Schlumberger	199	– 2
SEB	652	+ 8
Siemens	1 290	+ 30
Signaux	537	+ 77
Thomson-CSF	168,50	+ 1,30

BONS DU TRÉSOR

Séance du 26-2-88

Echéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Mars 88	92,74	92,73	92,73	–
Juin 88	92,53	92,51	92,55	–
Sept. 88	–	–	92,33	–
Déc. 88	–	–	92,05	–

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Luchaire	+ 45	Essilor	– 12,4
Vallourec	+ 22,2	SCREG	– 9,6
UCB	+ 21,9	Lesieur	– 9
Sogenal	+ 21,1	Legrand	– 5,8
Roussel-Uclaf	+ 19,9	Général Occid.	– 5,7
Société génér.	+ 19,7	Cr. f. France	– 5,5
Intertechnique	+ 18,8	La Redoute	– 5
Salvepar	+ 18,6	Eurocom	– 4,9
Promodès	+ 17,5	Bouygues	– 4,8
Penhoët	+ 17,2	Avions Dassault	– 4,5
BNP Ci	+ 16,4	Auxil. Entr.	– 3,8
Maisons Phénix	+ 16,3	CERUS	– 3,7
Robur	+ 16,3	CGE	– 3,7

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 19 fév.	Cours 26 fév.
Or fin (kilo en barre)	82 500	79 700
– (kilo en lingot)	82 800	79 800
● Pièce française (20 fr.)	526	523
Pièce française (10 fr.)	362	360
Pièce suisse (20 fr.)	562	552
Pièce latine (20 fr.)	490	480
● Pièce tunisienne (20 fr.)	478	466
Souverain	601	588
● Souverain Elizabeth II	612	590
● Demi-souverain	368	360
Pièce de 20 dollars	3 055	3 020
– 10 dollars	1 500	1 490
● – 5 dollars	880	875
– 50 pesos	3 180	3 130
● – 20 marks	662	619
– 10 florins	498	484
● – 5 roubles	328	315

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Peugeot	429 957	413 764 212
Midi	263 025	350 389 582
Michelin B	1 668 560	312 508 348
Suez	961 242	263 110 720
Lafarge	205 012	249 580 691
Saint-Gobain	573 262	245 942 086
DMC	417 060	229 590 500
CSF	1 214 242	208 577 545
Paribas	623 137	190 866 648
CGE	635 392	158 692 166
BSN	38 034	156 009 542
Géné. des eaux	126 048	133 673 819
LVMH	73 447	132 406 995

(*) Du 18 au 25 février inclus.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	22 février	23 février	24 février	25 février	26 février
RM	1 812 222	1 680 619	1 457 023	1 812 222	1 237 061
Comptant					
R. et obl.	7 139 791	8 247 611	9 081 453	7 139 791	7 131 961
Actions	706 259	148 340	161 786	706 259	222 202
Total	9 658 272	10 076 570	10 700 262	9 658 272	8 591 224
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	107,6	106	106,6	109	–
Étrangères	106,7	107	106	106,4	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1987)					
Tendance	111,7	109,7	110,4	112,7	111,3
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	306,3	306,9	301,8	305,3	305,5

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 26 février 1988

COURS	ÉCHÉANCES			
	Mars 88	Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Premier	–	–	–	–
+ haut	103,45	102,30	101,70	–
+ bas	103,25	101,95	101,45	–
Dernier	103,35	102,10	101,65	–
Compensation	103,35	102,10	101,65	100,95

Nombre de contrats : 60 499.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Une forte résistance

Des ventes bénéficiaires se sont produites cette semaine sur le marché new-yorkais à l'approche de la zone sensible des 2 051 points, niveau le plus élevé retrouvé après le grand krach. Elles ont été assez bien absorbées en général mais les gains initiaux ont quand même été écrémés. Vendredi soir, l'indice des industrielles s'établissait à 2 023,21 points (contre 2 014,59 le 19 février).

La prudence l'a donc emporté. Mais le climat, toutefois reste à l'optimisme autour du « Big Board ». Tout concourt à entretenir la confiance : la progression du PNB pour le quatrième trimestre 1987 (+ 4,5 %), les perspectives économiques satisfaisantes pour 1988, la baisse des taux. Seule ombre au tableau : la situation étant trop bonne, le FED ne desserrera probablement pas sa politique de crédit.

	Cours 19 fév.	Cours 26 fév.
Alcoa	45 1/4	45 1/2
Allegis (ex-UAL)	73 5/8	76
ATT	29 1/2	29
Boeing	47 7/8	47 1/2
Chase Man. Bank	23 1/4	24 1/8
Du Pont de Nemours	85	84 1/2
Eastman Kodak	42 3/8	42 5/8
Exxon	42 3/4	41 1/4
Ford	44 3/4	44 1/4
General Electric	43 1/4	43 5/8
General Motors	69 1/4	69 1/8
Goodyear	57 7/8	58
IBM	113 3/8	115 1/2
ITT	46 3/8	46 7/8
Mobil Oil	44 7/8	42 5/8
Pfizer	52	53 1/4
Schlumberger	36	34 1/4
Texaco	42 3/4	42 7/8
Union Carbide	23 1/4	23 1/8
USX	32 1/4	32 1/4
Westinghouse	50 5/8	52 3/4
Xerox Corp	56 1/4	56 7/8

LONDRES

Plus 3 %

Enfin une bonne semaine au Stock Exchange londonien. Encouragé par le rapport optimiste de conjoncture publié par le patronat, le marché a progressé sensiblement et, malgré quelques ventes bénéficiaires enregistrées vendredi, il a monté de 2,97 %.

La demande étrangère s'est étoffée. Elle s'est surtout intéressée aux fonds d'Etat. L'espoir d'un allégement de la fiscalité, dont le chancelier de l'Echiquier pourrait faire état lors de la présentation du prochain budget, l'annonce d'une forte progression du PIB au 4e trimestre 1987 et la publication des premiers résultats de l'exercice écoulé par plusieurs grands groupes (ICI notamment), résultats très bons dans l'ensemble, ont également encouragé la Bourse à grimper.

Indices « FT » du 26 février : industrielles, 1423,7 (contre 1382,6) ; mines d'or, 244,9 (contre 267,3) ; fonds d'Etat, 90,03 (contre 89,50).

	Cours 19 fév.	Cours 26 fév.
Beecham	457	459
Bowater	356	364
Brit. Petroleum	251	245 1/2
Charter	295	298
Courtaulds	302	313
De Beers (*)	8 7/8	9 1/8
Free Gold (*)	11 3/8	10 1/8
Glaxo	10 9/64	10 35/64
Gt. Univ. Stores	16 5/8	16 3/4
Imp. Chemical	10 31/64	10 11/16
Shell	10 35/64	10 7/32
Unilever	489	494
Vickers	156	165 1/2
War Loan	38 9/32	38 15/16

(*) En dollars.

FRANCFORT

Ferme

Le mouvement de hausse, amorcé la semaine précédente, s'est poursuivi en s'accentuant. D'un vendredi à l'autre, les valeurs allemandes ont monté de 4 % environ.

La détente des taux d'intérêt, la stabilité du dollar, enfin le rapport encourageant de l'institut économique IFO sur le climat dans l'industrie ouest-allemande ont favorisé une reprise des achats.

Indices de la Commerzbank le 26 février : 1 391,5 (contre 1 349,4).

	Cours 19 fév.	Cours 26 fév.
AEG	212,50	229,80
BASF	232,50	245,60
Bayer	256,50	265 40
Commerzbank	216,50	232,70
Deutschebank	418	438
Hoechst	248	255
Karstadt	398	410
Mannesman	119,50	121
Siemens	379	386,50
Volkswagen	237,50	246,50

TOKYO

Au-dessus des 25 000 points

Parcours sans faute cette semaine encore pour la Bourse de Tokyo, qui en a profité cette fois pour repasser la barre des 25 000 points. Samedi matin, elle a bouclé sa treizième journée de hausse aussi active, ce qui ne s'était pas produit depuis 1961.

Indices du 27 février : Nikkeï 25 284,87 (contre 24 773,41) ; général 2 077,84 (contre 2 031,90).

	Cours 19 fév.	Cours 26 fév.
Akaï	520	513
Bridgestone	1 420	1 390
Canon	1 050	1 110
Fuji Bank	3 380	3 440
Honda Motors	1 460	1 520
Matsushita Electric	2 300	2 320
Mitsubishi Heavy	605	637
Sony Corp.	4 850	4 870
Toyota Motors	2 070	2 210

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Première américaine pour le Crédit national

L'endettement extérieur des entités françaises bénéficiant de la garantie de la République s'est réparti en 1987 de la façon suivante sur le marché international des capitaux : 1,765 milliard de dollars des Etats-Unis, 70 millions de livres sterling, 185 milliards de yens, 1,266 milliard de francs suisses, 902 millions de deutsche marks, 13,2 milliards de francs belges, 3,74 milliards de francs luxembourgeois, 4,756 milliards de francs français, 148 millions de dollars canadiens et 480 millions d'ECU. Ces indications seront publiées cette semaine dans le prospectus d'une transaction qui rouvre la porte du plus grand marché du monde au Crédit national.

La présence d'un emprunteur français sur le marché américain des capitaux est un événement. Le dernier emprunt de type « yankee » effectué par un débiteur de l'Hexagone remonte à novembre 1985. Cela donne d'autant plus de relief à la nouvelle transaction du Crédit national, qui, sous la garantie de la République française, accède à un mode de financement particulièrement souple. Ce lundi sera lancé à New-York un programme de *medium term notes* (MTN) portant sur 300 millions de dollars qui pourra être tiré en devises des Etats-Unis ou en toute autre monnaie.

La formule va permettre au Crédit national de se procurer des fonds pour des durées allant de neuf mois à quinze ans sous des formes les plus variées, tant en ce qui concerne la taille des émissions que la nature des instruments ou le mode de rémunération, taux fixe, coupon zéro ou taux variable. La base de référence pour les instruments à taux flottant est elle-même laissée au gré du Crédit national. Elle pourra être internationale (le Libor familier de l'euromarché) ou américaine (Bons du Trésor). Les commissions qui seront retenues par les banques dépendent de la durée des instruments : elles s'étageront de 0,125 % à 0,6 %. L'émetteur sera en relation constante avec les trois firmes retenues pour ce programme : First Boston Corporation, Merrill Lynch Capital Markets et Shearson Lehman Hutton.

C'est la première fois qu'un débiteur français a recours à cette solution, qui, grâce à sa souplesse, permet de prendre avantage des occasions de swap qui se présentent. Une émission obligataire ne pourrait guère fournir cette possibilité en raison même de sa taille.

On se garde généralement de traduire l'expression américaine de *medium term notes*, qui n'a pas d'équivalent direct en français. Les billets des institutions financières spécialisées (BIFS) sont, sur le marché parisien, les titres de créances négociables qui se rapprochent le plus de ces *notes* américaines.

Les emprunts subordonnés sont un sujet de préoccupation majeur pour les banques françaises. Tout porte à croire que cette catégorie d'emprunts sera sous peu considérée comme du quasi-capital. Mais on ignore encore dans quelles conditions cela sera possible. Ce n'est pas avant le mois de juin que la Commission bancaire devrait faire paraître ses directives à ce sujet. La plupart des banques attendent en conséquence le début de l'été pour solliciter le marché international des capitaux. Le risque est donc grand d'une inondation soudaine d'emprunts subordonnés pour le compte de débiteurs français. Quelques établissements ont décidé de prendre les devants. Il est frappant de constater que leurs prévisions diffèrent sensiblement quant aux critères qui pourraient être retenus par les autorités. Leurs divergences de vues sont reflétées dans les conditions de leurs emprunts.

Une clause de suspension

Certains, les plus restrictifs, ont inclus une clause de suspension de payement d'intérêt, un élément déterminant qui conduit à renchérir le coût d'un emprunt. Cette clause jouerait si les résultats de la banque en question venaient à rendre impossible le versement d'un dividende. Sa présence dans les conditions d'une nouvelle opération correspond à une interprétation restrictive de la notion de quasi-fonds propres. Plaçant sur un même plan les actionnaires et les porteurs d'obligations, elle devrait permettre d'assimiler ces emprunts à du capital.

C'est ainsi que des placements privés d'obligations subordonnées en dollars ont été arrangés directement entre des banques françaises et des investisseurs nippons suivant un schéma bien précis que l'on nomme familièrement la filière japonaise. Leur coût pour l'emprunteur correspond au Libor plus 50 à 60 points de base. Cette marge est importante. Elle reflète pour une vingtaine de points le caractère subordonné de la dette et, pour au moins une quinzaine de points, la présence d'une clause de suspension de payement d'intérêt.

Pour sa part, le Crédit lyonnais vient de lancer publiquement sur l'euromarché un emprunt subordonné. L'opération, de 300 millions de deutschemarks, a été, dès sa sortie, jeudi dernier, couronnée de succès. Les obligations portent un coupon de 6,125 % sur dix ans et sont émises à 100,50 %, soit un rendement brut à l'échéance de 6,06 %, à peine plus que celui des emprunts de la Banque mondiale de même durée, qui était alors de 5,99 %. L'émission est dirigée conjointement par Commerzbank et Crédit lyonnais (Deutschland) oHG. Au terme d'une transaction de swap, la grande banque française se retrouve avec des fonds en marks à taux flottants à des conditions certainement beaucoup plus intéressantes que celles qui auraient découlé d'un placement privé au Japon. L'emprunt n'est cependant pas assorti de clause de suspension de payement d'intérêt.

CHRISTOPHE VETTER.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Panique sur le nickel

Après avoir doublé de valeur en 1987, le nickel mène un train d'enfer justifiant plus que jamais son surnom de métal de Satan. Vendredi au London Metal Exchange (LME), les prix du métal au comptant ont progressé de plus de 75 % en séance. Au cours du « ring » du matin, la tonne de nickel « spot » s'est ainsi échangée à 16 500 dollars contre 9 980 dollars la veille.

A la fin de la matinée, la confusion était telle que les prix du métal étaient indisponibles. Réuni d'urgence, le conseil du LME décidait dans une première phase de suspendre les cotations, qui devaient reprendre en fin d'après-midi. La tonne de nickel au comptant aura finalement clôturé à 11 500 dollars alors que les trois mois terminaient à 8 650 dollars.

A la suite de sa réunion, le conseil du marché a fait savoir que la prime des cours au comptant par rapport à ceux du terme ne pourrait désormais dépasser 150 dollars par tonne et par jour ouvrable sur toutes les livraisons rapprochées. Tout courtier enfreignant ces dispositions devra payer une amende de 150 dollars par tonne traitée.

Cet incident a rappelé quelques mauvais souvenirs aux professionnels londoniens, qui restent traumatisés par l'effondrement, survenu en octobre 1985, du Conseil international de l'étain. Quelques mois avant la fermeture du marché, le conseil avait, par ses achats, poussé les cours du métal à plus de 10 000 livres sterling la tonne. Le LME avait alors imposé une limite de 90 livres pour l'écart positif entre le cours au comptant de l'étain et le terme. Cependant la situation actuelle est largement différente, car si à l'époque les stocks d'étain étaient pléthoriques, les réserves de nickel sont aujourd'hui très limitées. Les stocks de nickel détenus sur le marché de Londres n'atteignent que 2 754 tonnes contre 4 584 fin décembre 1987.

Les cours sont actuellement soutenus par une demande très active des fabricants européens et asiatiques d'acier inoxydable. Le retard persistant des livraisons en provenance de la République dominicaine et destinées au producteur canadien Falconbridge aggrave la tension du marché. En outre, certains négociants londoniens laissaient entendre qu'une mission de courtage suisse aurait délibérément provoqué la pénurie en retenant une large quantité de métal.

Les performances du nickel sont peut-être aussi à rapprocher du boom que connaît actuellement la demande d'accumulateurs cadmium-nickel, qui a propulsé les cours du sous-produit du zinc à des niveaux historiques. Le cadmium connaît en effet depuis le début de l'année une brutale flambée des cours qui atteignent des niveaux historiques.

Sur le marché libre européen, la livre se traite aux alentours de 7 dollars, alors qu'elle stagnait encore à 3 dollars début janvier.

L'annonce, par le groupe minier canadien Hudsonday, d'une réduction de 55 % à 85 % de sa production de zinc provoque des achats de panique, et le relèvement des prix producteurs ne fait que renforcer la tendance haussière.

Ces brutales fluctuations de cours mettent une nouvelle fois en cause le marché à terme londonien, qui n'a jamais fait l'unanimité chez les producteurs. A ce propos M. Yves Rambaud, PDG de la société Le Nickel, rappelait encore récemment que le LME était *« un miroir déformant »*.

ROBERT REGUER.

PRODUITS	COURS DU 26-2
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 140 (– 100) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 210 (+ 45) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	8 620 (+ 435) Livres/tonne
Sucre (Paris) Mai	1 255 (– 11) Francs/tonne
Café (Londres) Mars	1 235 (– 11) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mars	1 615 (– 64) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	315,25 (– 6,75) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	200,75 (+ 0,75) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars	186,10 (– 0,90) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.



LES DEVISES ET L'OR

Glissement du dollar

Le dollar a glissé cette semaine dans le plus grand calme, le coup de pouce à la hausse donné il y a quinze jours par une nouvelle diminution du déficit commercial américain s'effaçant progressivement. Une fois passée la (légère) euphorie procurée par cette diminution, les marchés se reprennent à philosopher sur l'avenir proche du billet vert, retrouvant le vieil affrontement entre les pessimistes et les optimistes.

Chez les pessimistes, l'énonomiste en chef de la firme new-yorkaise Goldman Sachs, M. Morrison, déclarait, en fin de semaine, qu'au terme du premier semestre le dollar ne vaudrait plus que 1,50 deutschemark à 1,55 deutschemark, contre un peu moins de 1,70 deutschemark actuellement, et 110 à 120 yens, contre un peu moins de 129 yens actuellement, soit une baisse de 8 % à 11 %. Selon l'Institut de recherche économique de Munich (IFO), le dollar devrait repartir à la baisse dès cet été. L'IFO constate, en effet, que, depuis quatre ans, le déficit commercial américain s'est toujours contracté au premier trimestre. Si le scénario se répétait, le billet vert serait attaqué.

Rappelons qu'à la fin de la semaine dernière, M. Languetin, président de la Banque nationale suisse, avait déclaré qu'une nouvelle baisse du dollar ne pouvait être exclue et rappelé que les banques centrales ne pourraient pas continuer à absorber au même rythme des dollars (140 milliards en 1987). Pour lui, la poursuite de tels achats constituerait *« un danger pour l'évolution future du dollar, pour l'économie américaine et l'économie mondiale »*.

Ainsi, un an après les accords du Louvre, une nouvelle interrogation majeure se dessine à propos du sort du dollar dans l'immédiat. Si, à l'horizon 1990, la plupart des experts prédisent une diminution plus ou moins appréciable du déficit commercial des Etats-Unis, l'année qui vient ne leur paraît pas exempte de risques. Les milieux financiers internationaux attendent avec impatience que la consommation américaine fléchisse et accélère ainsi la contraction de ce déficit, mais ce fléchissement ne se produit pas pour l'instant. Si on y ajoute la forte reprise des exportations, on constate que le niveau de l'activité économique reste élevé de l'autre côté de l'eau, conjoncture tout à fait propre à satisfaire la Maison Blanche en cette année d'élection.

Mais, fera-t-on observer, si la consommation diminue et si la croissance se ralentit, les recettes fiscales baisseront et le déficit budgétaire augmentera : un point de produit national brut correspond environ à 40 milliards de dollars de déficit en plus ou en moins.

En tout cas, en fin de semaine, on a vu le dollar revenir un peu en dessous de 1,69 DM, un peu au-dessous de 128 yens et de 5,70 F.

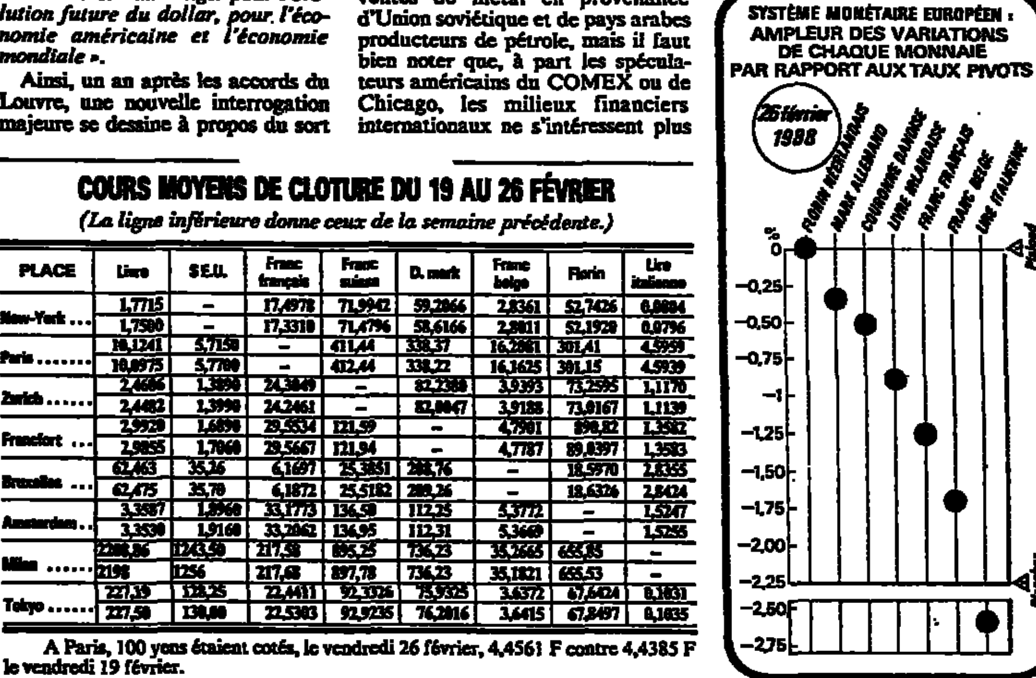
Repli sensible de l'or

Sur les marchés de l'or, le cours de l'once de 31,1 grammes, qui, après une chute de 20 dollars il y a trois semaines, se maintenait au-dessus de 440 dollars, a enfoncé ce seuil de résistance technique, revenant à 432 dollars environ en fin de semaine. A ce sujet, on a évoqué des ventes de métal en provenance d'Union soviétique et de pays arabes producteurs de pétrole, mais il faut bien noter que, à part les spéculateurs américains du COMEX ou de Chicago, les milieux financiers internationaux ne s'intéressent plus guère à l'or. Peut-être la désaffection qui le touche est-elle liée à la faiblesse persistante du cours du pétrole, dont l'ascension avant 1980 poussait à la hausse les cours du lingot.

En Europe, le calme a régné dans le système monétaire européen. A Paris, le deutschemark s'est maintenu un peu au-dessus de 3,38 F, situation qui satisfait la Banque de France. Cette dernière a fait savoir, cette semaine, que le Fonds de stabilisation des changes a totalement remboursé, le 15 février 1988, la dette contractée en novembre 1987 envers le Fonds européen de coopération monétaire, qui venait à échéance ce jour. Cette dette s'élevait à 23,6 milliards de francs en devises, essentiellement des marks, empruntés pour soutenir le franc lors de sa crise de novembre.

On remarquera que si, en vertu des accords de Nyborg, les banques centrales peuvent intervenir avant que les monnaies du SME aient atteint leur cours plancher ou plafond, la charge des interventions pèse toujours sur la Banque centrale, dont la monnaie est la plus faible, celle de la monnaie la plus forte se bornant à prêter les fonds nécessaires, inégalité dénoncée avec vigueur par MM. Balladur et Chirac. Notons enfin que le Fonds de stabilisation, géré par la Banque de France, a pu récupérer des milliards de marks en janvier dernier.

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 19 AU 26 FÉVRIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,7715	–	17,4978	71,9942	59,2066	2,8361	52,7426	0,0804
	1,7500	–	17,3310	71,4796	58,6166	2,8011	52,1920	0,0796
Paris	10,1241	5,7150	–	411,44	338,37	16,2081	301,41	4,5959
	10,0975	5,7700	–	412,44	338,22	16,1625	301,15	4,5939
Zurich	2,4606	1,3890	24,3049	–	82,2380	3,9393	73,2595	1,1170
	2,4482	1,3990	24,2461	–	82,0047	3,9188	73,0167	1,1139
Francfort ...	2,9920	1,6890	29,5534	121,59	–	4,7901	88,82	1,3582
	2,9855	1,7060	29,5667	121,94	–	4,7787	89,0397	1,3583
Bruxelles ...	62,463	35,26	6,1697	25,3851	208,76	–	18,5970	2,8355
	62,475	35,70	6,1872	25,5182	209,26	–	18,6326	2,8424
Amsterdam ..	3,3587	1,8960	33,1773	136,50	112,25	5,3772	–	1,5247
	3,3530	1,9160	33,2062	136,95	112,31	5,3660	–	1,5255
Milan	2208,86	1243,50	217,58	895,25	736,23	35,2665	655,85	–
	2198	1256	217,68	897,78	736,23	35,1821	655,53	–
Tokyo	227,39	128,25	22,4411	92,3326	75,9325	3,6372	67,6424	0,1031
	227,50	130,00	22,5303	92,9235	76,2016	3,6415	67,8497	0,1035

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 26 février, 4,4561 F contre 4,4385 F le vendredi 19 février.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Tendance plus soutenue

La tendance s'est montrée un peu meilleure cette semaine sur des marchés que le vague à l'âme était en train de gagner un peu. Comme d'habitude, c'est l'Amérique qui a donné le ton. Déposant devant le Congrès, à Washington, M. Alan Greespan, après avoir déclaré qu'il ne s'attendait pas à une récession en 1988, a indiqué que la Réserve fédérale prévoyait une hausse des prix américains de 3,25 % à 3,75 %, contre 3,9 % annoncée par l'administration Reagan. Le pronostic, plus optimiste que prévu, a immédiatement provoqué une baisse des cours des matières premières et un fléchissement des rendements des obligations, celui de l'emprunt à trente ans du Trésor revenait de 8,45 % à 8,35 %, pour terminer la semaine à 8,39 %.

En France, la réaction fut immédiate, le cours de l'échéance mars sur le MATIF repassant au-dessus de 103, après avoir enfoncé ce niveau. En fin de semaine, ce cours s'établissait entre 103,40 et 103,60, ce qui correspond à des rendements de l'ordre de 9,30 % à 9,35 %. La Banque de France a, comme on s'y attendait, maintenu à 7 1/4 % son taux d'intervention lors de son adjudication du mardi, servant 45 pour 100 des demandes. La grande majorité des opérateurs doutent que l'institut d'émission abaisse à nouveau son taux d'intervention d'ici à l'élection présidentielle, et même après, si des remous politiques se produisent. Il préfère ne pas avoir à relever ce taux après une diminution éventuelle. Mais cela pouvait ne pas empêcher les taux longs de fléchir encore d'un demi-point, l'écart entre le court terme et le long terme étant encore de presque deux points.

Une initiative intéressante a été relevée, cette semaine. La Compagnie parisienne de réescompte (CPR), présidée par M. René Casson, qui va bientôt prendre sa retraite pour être remplacé par M. Henri Cukierman (ex-Crédit agricole) a *« préféré ne pas utiliser les facilités offertes par la commission bancaire »*, à savoir, la possibilité de ne pas provisionner les moins-values sur les obligations conservées en portefeuille jusqu'à leur échéance. *« Après élimination des plus-values intergroupe »* et l'*« ajustement au prix du marché de décembre 1987 »*, le bénéfice consolidé de CPR revient de 262 millions de francs en 1986 à 212 millions de francs en 1987. Cette décision a été prise pour *« préserver la liberté de gestion »*, la CPR voulant effectivement ne pas être bloquée jusqu'à l'échéance sur certains titres longs. Cette initiative est digne d'être relevée, mais ne peut être prise que par un établissement disposant d'un portefeuille ancien, riche en plus-values latentes, ce qui n'est pas le cas de tout le monde, tant s'en faut.

Sur le marché primaire, celui des émissions, la RATP a lancé un emprunt de 2 milliards de francs au taux fixe de 8,80 % (rendement réel 9,19 % avec, en prime, un paiement fractionné, 40 % le 14 mars, 60 % le 14 septembre 1988).

De leur côté, les Charbonnages de France ont appelé 1,845 milliard de francs au taux fixe de 8,90 %, par adjudication, dont le résultat a été un taux réel de 9,36 %. Dans les deux cas, le placement s'est assez mal effectué, les conditions étant considérées comme trop tirées par le marché, avec un petit problème de « signature » dans le cas des Charbonnages, dont la cote ne fait pas l'unanimité chez les opérateurs.

Quant à l'emprunt de 1,8 milliard de francs des caisses d'épargne, réseau de l'Ecureuil, la tranche de 1,2 milliard à taux fixe de 10 % a été « avalée » sans difficulté par le réseau, ce taux de 10 % étant jugé « excellent » par la clientèle. Sur le front du MATIF, une « première » a été enregistrée en fin de semaine.

La société Thomson-CSF a, certes, « formellement démenti » les informations publiées dans *l'Express* du 26 février *(« plus de 100 millions de francs selon des sources financières relayant des sources plus officielles »)* et réaffirmé que les opérations réalisées par les sociétés Thomson-CSF-France et la filiale BATIF-Banque sur le MATIF ont été *« largement positives »*. Mais, surtout, elle porte plainte contre X et se porte partie civile, avec l'idée de remonter à la source, chargeant Me Georges Kiejman de la défense de ses intérêts. Si la procédure n'est pas trop longue, l'affaire risque d'être tout à fait intéressante et de calmer un peu, dans l'immédiat, la frénésie de rumeurs qui, débordant le vase clos du marché, risquent de perturber le climat non seulement financier mais politique.

F.R.

Le Monde

Recherché depuis l'assassinat du docteur Lafay

Jean-André Orsoni, clandestin de l'ex-FLNC a été arrêté près d'Ajaccio

Jean-André Orsoni, l'un des clandestins de l'ex-FLNC, recherché depuis l'assassinat du Docteur Jean-Paul Lafay en juin 1987, a été arrêté, samedi matin 27 février, près d'Ajaccio (Corse-du-Sud). Trois militants nationalistes non clandestins ont été interpellés en sa compagnie.

L'opération a été menée par le service régional de police judiciaire (SRPJ), avec l'assistance du RAID (Recherches, assistance, intervention, dissuasion), unité d'élite de la police nationale. Jean-André Orsoni, âgé de vingt-sept ans, a été interpellé vers 6 heures, dans une villa située à 5 kilomètres d'Ajaccio, avec trois autres personnes qui semblent connues pour leur engagement nationaliste. Il s'agit, nous précise notre correspondant à Bastia, Michel Codaccioni, de Jean-Michel Cardi, fils d'Etienne Cardi qui s'était tué en posant une bombe en janvier 1983, de Dominique Bianchi et de Barthélemy Massa.

Entré dans la clandestinité en avril 1984, Jean-André Orsoni est officiellement recherché depuis juin 1987. Sa photo figurait, avec celle de cinq autres nationalistes (Jean-Baptiste Acquaviva, Jean Albertini, Jean Casanova, Charles-Joseph Pieri, Olivier Sauli), sur un avis de recherches diffusé par voie d'affiches par le ministère de l'intérieur, le 21 juin 1987, après l'assassinat, le 17 juin à Ajaccio, du Docteur Jean-Paul Lafay, président de l'Association solidaire d'aide aux victimes du terrorisme. Les enquêteurs soupçonnaient ces six clandestins de composer l'une des « bandes de fugitifs » qui, au nom de l'ex-FLNC, avait notamment multiplié les attaques de gendarmeries. Des éléments matériels recueillis après l'une d'elles, à Serra-di-Scopamene (Corse-du-Sud), faisaient peser de fortes présomptions à l'encontre de Jean-André Orsoni. Avec Jean Albertini, il fit également l'objet d'un *« appel à témoins »*, lancé par la gendarmerie après l'assassinat, le 4 août 1987, près de Bastia, du gendarme Guy Aznar. Comme pour l'avis de recherches diffusé au lendemain de la mort du docteur Lafay, une prime de 1 million de francs était proposée *« à toute personne qui apportera des informations permettant leur arrestation ».*

Des six clandestins ainsi « ciblés » par la police depuis juin 1987, trois sont encore recherchés : Jean Albertini, Jean Casanova et Olivier Sauli. Charles-Joseph Pieri fut arrêté, sur renseignements, dès le 26 juin ; Jean-Baptiste Acquaviva devait être tué, le 15 novembre, au cours d'une agression contre un agriculteur de Querciolo (Haute-Corse), revendiquée par l'ex-FLNC.

Un Boeing-727 s'écrase au nord de Chypre

Nicosie. – Un Boeing-727 de la compagnie d'Istanbul Talia s'est écrasé samedi 27 avec quinze membres d'équipage à bord, a annoncé la police. L'avion, qui ne transportait pas de passager, a heurté une montagne à environ 30 km à l'est du port de Kyrenia, au nord de Chypre. – *(Reuter).*

AFGHANISTAN

Moscou ne s'opposerait pas à des contacts avec la résistance

Les Soviétiques *« ne s'opposent pas au principe »* de contacts directs avec la résistance afghane, parallèlement aux pourparlers de Genève, a indiqué, le vendredi 26 février, à Moscou, M. Jean-François Deniau, chargé par le gouvernement français d'une mission d'évaluation sur le problème afghan. M. Deniau s'est notamment entretenu pendant trois heures avec M. Iouri Vorontsov, premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères. Il a, par ailleurs, rencontré l'académicien Andreï Sakharov.

Enfin, le sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires politiques, M. Michael Armacost, a rencontré vendredi, à New-Delhi, pendant une heure, le premier ministre indien pour l'informer des démarches entreprises par les Etats-Unis pour régler le conflit afghan. – *(AFP.)*

YOUGOSLAVIE : fin de la conférence des pays balkaniques

Un premier pas sur la voie de la décrispation

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Ce n'est pas une réunion des ministres des affaires étrangères, aussi exceptionnelle et « historique » qu'elle soit, qui, du jour au lendemain, suffira à changer radicalement les relations conflictuelles entre les six pays balkaniques. Ceux-ci appartiennent à des camps idéologiques, politiques et économiques trop différents. Après les assauts de courtoisie sur les bienfaits d'une meilleure coopération à l'ouverture de la conférence, qui s'est tenue du mercredi 24 au vendredi 26 février à Belgrade, le communiqué final, fruit de savants compromis, paraît assez maigre. Néanmoins, cette rencontre informelle aura marqué un premier pas sur la voie de la décrispation.

Albanais, Bulgares, Grecs, Roumains, Turcs et Yougoslaves ont *« échangé des idées »* sur la coopération multilatérale dans *« tous les domaines ».* Ils considèrent que cette coopération serait une *« contribution importante à la réduction des tensions »* dans la péninsule. Ils s'engagent à respecter strictement les systèmes politique, économique et social de chaque pays, rappellent l'inviolabilité des frontières et le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui. Ils considèrent que les projets roumains et bulgares de faire des Balkans une zone libre d'armes nucléaires et chimiques sont bons, mais réclament un *« examen approfondi ».*

Quant à la proposition bien prématurée de Bucarest d'organiser à la fin de l'année un sommet des chefs d'Etat, elle a été élégamment rejetée : la question sera examinée *« plus tard »* et la rencontre aura lieu *« lorsque les conditions appropriées »* seront réunies.

Le document final de Belgrade mentionne les aspects humanitaires de la coopération dans la péninsule et le problème des minorités nationales. Il reprend en fait intégralement un passage du discours du ministre albanais des affaires étrangères, M. Reis Malile : les minorités, facteur de divisions, de tensions et de divergences dans le passé, doivent devenir *« un facteur de cohésion et de stabilité et un pont de liaison entre des pays voisins ».*

Aucun projet concret n'a été adopté à Belgrade, mais les six pays ont décidé de poursuivre leurs consultations et d'organiser *« régulièrement »* des réunions des ministres ou des hauts fonctionnaires des affaires étrangères. En l'absence de calendrier précis, il est prévu que la prochaine rencontre pourrait se tenir avant le mois de juin à Sofia. Les ministres des affaires économiques doivent se rencontrer en Turquie cette année, et leurs collègues des communications et des transports en Yougoslavie. Les dossiers relatifs à la coopération industrielle et au transferts de technologies seront examinés dans le cadre d'une conférence prévue en Roumanie. Toujours cette année, la Bulgarie accueillera des experts de la protection de l'environnement. Enfin, les participants ont exprimé l'espoir que la proposition grecque d'ouvrir un Institut de recherche pour la coopération balkanique puisse être concrétisée avant juillet 1989.

L'Albanie en vedette

Les nombreux entretiens bilatéraux qui se sont déroulés en marge de la conférence, dans une atmosphère *« sereine »*, ont été, de l'avis général, *« utiles ».* Pour la première fois depuis quatre ans, par exemple, des ministres d'Ankara et de Sofia ont pu ainsi parler en tête à tête du problème de la minorité turque de Bulgarie. Le fait que la réunion de Belgrade, vue longtemps avec quelque méfiance dans certaines capitales de la péninsule, ait pu finalement avoir lieu doit être considéré comme un succès de la diplomatie yougoslave, effacée depuis la mort du maréchal Tito, champion du non-alignement. Elle aura également permis à l'Albanie de sortir de l'isolement dans lequel elle s'était confinée depuis plus de trente ans.

Le ministre des affaires étrangères de Tirana, M. Reis Alile, qui s'est toujours exprimé en français, aura été sans aucun doute la grande vedette de cette conférence. Il n'a pas l'habitude, il est vrai, d'être suivi dans ses moindres pas par des équipes de radio et de télévision occidentales et des pays de l'Est...

ALAIN DEBOVE.

Après la mort d'un jeune homme à Marseille

Une reconstitution minutieuse pour deux versions contradictoires

La reconstitution, vendredi 26 février à Marseille, de la « bavure » du 2 février, au cours de laquelle, un gardien de la paix, Jean-Pierre Aveline, a tué Christian Dovero, âgé de vingt-six ans, a mis en évidence les contradictions entre la version du policier et celle du père de la victime. Pendant plus de quatre heures, le juge d'instruction, M. Philippe Labregère, a tenté d'établir avec précision si le jeune homme, qui se trouvait assis avec son père dans le taxi de celui-ci, a saisi avec ses mains le canon du revolver pointé sur lui par le gardien de la paix qui, en civil, « planquait » sur le parking, autour d'une Lancia rouge signalée volée.

Selon Robert Dovero, son fils s'est contenté de lever les mains en l'air quand le coup de feu est parti. Selon Jean-Pierre Aveline – incarcéré depuis le 5 février après avoir été inculpé de *« coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*, – le coup de feu est parti accidentellement parce que la victime a tenté de saisir l'arme. Des traces de poudre ont été retrouvées sur les mains de Christian Dovero.

Selon l'un des avocats du policier, Me Sophie Bottaï, *« la version de M. Aveline pourra être retenue dès mardi par la chambre d'accusation devant laquelle nous plaiderons sa mise en liberté ».* Pour l'avocat de la partie civile, Me Edouard Fouque, *« M. Robert Dovero a toujours dit très exactement ce qui s'était passé. Je ne considère pas que cette reconstitution ait apporté d'éléments vraiment nouveaux ».*

TCHÉCOSLOVAQUIE

Les médias officiels dénoncent la campagne pour la liberté religieuse

VIENNE
de notre correspondante

Les médias tchécoslovaques ont relancé la polémique contre l'Eglise catholique, attaquant violemment les organisateurs de la campagne en cours en faveur de la liberté religieuse, et en particulier le cardinal Frantisek Tomasek, archevêque de Prague, qui la soutient. La pétition qui circule depuis le début de l'année en Tchécoslovaquie pour réclamer la séparation de l'Eglise et de l'Etat a recueilli quelque 270 000 signatures. Le cardinal Tomasek a l'intention de remettre cette pétition au gouvernement. Les organes du Parti communiste tchèque et slovaque, *Rude Pravo* et *Pravda*, ont accusé ses auteurs d'être des *« représentants d'une Eglise slovaque illégale »* et d'avoir falsifié les signatures.

Dans une série de trois articles titrés « L'Eglise secrète au service de l'anticommunisme », la *Pravda* fait le parallèle entre ce mouvement et l'idéologie clérico-fasciste de l'Etat indépendant slovaque créé pendant la seconde guerre mondiale sous la direction du prêtre catholique Jozef Tiso (1939-1945). Le quotidien attaque notamment l'évêque Jan Korec, qui passe pour une des autorités spirituelles de l'Eglise slovaque. Jan Korec a été consacré évêque secrètement pendant la période stalinienne et il lui a toujours été interdit d'exercer son sacerdoce. Selon les milieux catholiques slovaques, le régime serait prêt à faire des concessions pour la nomination des nouveaux évêques en Tchécoslovaquie, où dix ou treize diocèses sont sans titulaire reconnu par le Vatican, si ce dernier acceptait d'interdire les activités *« illégales »* de l'Eglise. Des centaines de prêtres et plusieurs évêques exercent leur sacerdoce sans l'autorisation de l'Etat, ainsi que les membres d'ordre religieux interdits.

La *Pravda* estime que l'*« Eglise secrète »* est le *« principal obstacle pour une bonne coopération entre l'Eglise et l'Etat en Tchécoslovaquie ».* Selon le quotidien, cette *« Eglise secrète »* cherche à faire capoter les négociations entre Prague et Rome, en insistant pour imposer ses candidats à la tête des diocèses vacants. *« Le gouvernement ne peut cependant pas tolérer que l'Eglise et la foi soient utilisées comme instruments politiques »*, estime le quotidien.

WALTRAUD BARYLI.

RFA

Une bombe mal placée

Une bombe américaine datant de la dernière guerre, non explosée, a été découverte le vendredi 26 février, lors de travaux de terrassement, dans l'enceinte de la firme Alkem, à Hanau, dans la Hesse.

L'incident aurait été en soi fort banal si l'usine en question ne s'occupait pas de conditionnement de matériaux nucléaires.

C'est sur ce site qu'est notamment stocké le plutonium provenant du retraitement des résidus des centrales nucléaires ouest-allemandes. – *(AFP.)*

La situation en Nouvelle-Calédonie

Poindimié, un nouvel abcès de fixation

POINDIMIÉ
de notre correspondant

Un millier de personnes, mélanésiennes en majorité, ont manifesté, le vendredi 26 février à Poindimié (côte est de la Nouvelle-Calédonie), afin de prostester contre la prise d'otages de la tribu de Tiéti perpétrée lundi par des militants du FLNKS. Conduits par un député RPR, M. Maurice Nénou, et par le maire de Poindimié, M. Francis Poadouy, indépendantiste modéré du Parti Libération kanake et socialiste (LKS), les manifestants ont remis aux autorités un cahier de revendications réclamant la poursuite des travaux de l'hôpital. Un peloton de gendarmes mobiles avait été attaqué par une centaine de militants du FLNKS hostiles à la construction de l'hôpital sur un site revendiqué par certains clans de la tribu de Tiéti.

Poindimié est-elle condamnée à être une commune-test ? Pour comprendre l'inquiétude qu'a pu susciter localement la prise d'otages, effectuée au détriment de neuf gendarmes par la tribu Tieti, il faut se souvenir que c'est ici qu'on réellement commencé les troubles de la fin 1984. Un barrage dressé devant la tribu de Tibarama, provoquant l'annulation du tour cycliste de Nouvelle-Calédonie, la mise à sac d'un relais touristique par des jeunes de Tieti (encore eux), ces coups de semonce intervenaient quelques semaines avant le 18 novembre 1984, date des fameuses élections territoriales violemment perturbées par le FLNKS fraîchement constitué. On avait alors simulé bien des scénarios à Poindimié.

Faut-il donc voir dans le choix de Tibarama comme lieu du récent congrès du FLNKS et l'opération commando de Tiéti de nouveaux signes annonciateurs ?

Si Poindimié est devenue une cité-symbole, comme Thio naguère, c'est qu'ici se joue un formidable pari. En jetant les bases d'un plan de développement économique dans cette région si longtemps délaissée, le gouvernement vient d'engager une lutte d'influence pied à pied avec le FLNKS. La commune est devenue un gigantesque laboratoire où l'on planifie l'urbanisation de la brousse, l'intégration économique des tribus canaques. Avec, en point de mire, un objectif évident : couper l'herbe sous le pied du FLNKS.

Un oiseau rare

C'est la raison pour laquelle la bataille du site de l'hôpital, à l'origine de la prise d'otages de Tiéti, a si rapidement tourné à l'aigre. Il a cristallisé le malaise des indépendantistes de la région, inquiets de perdre du terrain dans le grand tourbillon d'un développement qu'ils ne maîtrisent pas. L'hôpital était un verrou. Le faire sauter autorisait tous les espoirs.

Symbolique, Poindimié l'est surtout parce que le gouvernement peut compter sur des personnalités canaques disposées à jouer le jeu. C'est dans la tribu de Napoémien, située à quelques kilomètres du village, que le RPCR a déniché M. Maurice Nénou, propulsé sur la scène parlementaire en quelques mois. Il fallait un leader canaque « loyaliste » capable de rivaliser avec le FLNKS sur la Grande-Terre, M. Dick Ukeiwé ayant contre lui le handicap d'être originaire des îles Loyauté. M. Nénou fut cet oiseau rare.

M. Francis Poadouy est l'autre figure locale, objet de toutes les attentions du RPCR et de l'administration. Maire de Poindimié, cet indépendantiste modéré du Parti libération kanake socialiste (LKS), a été réélu en 1983 grâce au soutien du RPCR. Cela l'amène à bien des concessions : et les posters électoraux de M. Jacques Chirac scotchés sur les vitres de sa mairie ne sont pas les plus audacieuses.

M. Padouy a voté lors du référendum et votera aux prochaines élections régionales, malgré les consignes d'abstention de son parti. Mais ces écarts de conduite ne lui inspirent aucun état d'âme, car pour lui l'essentiel est ailleurs : *« La première chose à faire pour le monde indépendantiste, c'est de gagner la confiance des gens en faisant ses preuves sur le plan de la gestion. »* Il peut compter sur trois cents à quatre cents partisans, concentrés dans les tribus de la vallée d'Amoa, sur les mille sept cents électeurs de la commune.

Ses rivaux du FLNKS lui vouent, évidemment, une haine tenace. Ils le considèrent comme un *« traître ».* Meneur local du Palika (branche dure du Front) dans les années 70, instigateur à l'époque de nombreuses occupations de terres, M. Poadouy a, il est vrai, parcouru depuis beaucoup de terrain. Il a déjà été rossé par ses anciens camarades du Palika. Il reçoit aujourd'hui des menaces téléphoniques et ne s'aventure guère au centre du village dans la compagnie de gardes du corps de son clan. Comme tout le monde, M. Poadouy pense que l'avenir de la brousse se joue à Poindimié. C'est ainsi que la commune est devenue un nouvel abcès de fixation.

FRÉDÉRIC BOBIN.

Incidents et grève générale dans les Houillères de Lorraine

METZ
de notre correspondant

Le conflit aux Houillères du bassin de Lorraine (dix-huit mille salariés) a dégénéré, vendredi 26 février, en affrontements brefs mais violents entre manifestants et forces de l'ordre, faisant une vingtaine de blessés, dont un grave.

La colère des mineurs est le reflet d'un malaise persistant depuis plusieurs mois dans le bassin houiller. Depuis la mi-février, le climat est devenu progressivement explosif, le mouvement de grève déclenché le 11 février par les magasiniers chargés, notamment, d'alimenter les puits en matériel d'exploitation, ayant fait tâche d'huile parmi le personnel de jour.

Cette catégorie, considérée comme étant la plus mal payée (de 3 200 francs par mois à 4 400 francs en fin de carrière), demande une revalorisation de sa fonction. Alors que les négociations entre la direction et l'Intersyndicale CFDT, CGT, CFTC, FO et autonomes sont restées dans l'impasse, le conflit s'est élargi à d'autres catégories de salariés. Face à cette situation, estimant que plusieurs chantiers d'exploitation étaient paralysés, la direction générale a annoncé la mise en *« arrêt provisoire de travail »* d'une partie des mineurs, étendant cette mesure au tiers du personnel vendredi soit six mille sept cents salariés. La mise en chômage forcé a soulevé la colère. D'un commun accord, les organisations syndicales ont appelé à une journée de grève générale pour le lundi 29 février.

J.-L. T.

EN BREF

● **Trois cents touristes bloqués en Guadeloupe.** – Trois cents touristes arrivés en Guadeloupe par l'association le Point-Mulhouse n'ont pu repartir le 27 février pour Paris-Orly. Ce blocage s'explique par le fait que la compagnie aérienne Minerve n'a pas été payée par Point-Mulhouse pour la rotation Paris-Guadeloupe.

On a appris, d'autre part, que le préfet de la région Alsace avait décidé, le 26 février, de retirer l'agrément des pouvoirs publics au Point-Mulhouse *« jusqu'à reconstitution des garanties financières obligatoires de l'association ».*

● **Interconnexion du TGV à l'est de Paris : le tracé est fixé.** – Le gouvernement a arrêté, le vendredi 26 février, le tracé de la ligne de TGV qui, à l'est de Paris et au sud de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, permettra l'interconnexion des lignes Nord, Sud-Est et Ouest. Il s'agit du tracé situé le plus à l'est du département. Au sud de Roissy, la ligne passera au nord-est de Claye-Souilly, traversera Marne-la-Vallée du nord au sud, contournera par l'est Tournan-en-Brie et se raccordera à la ligne Paris-Sud-Est.

Le numéro du « Monde » daté 27 février 1988 a été tiré à 528 805 exemplaires

A B · C _ E F G H